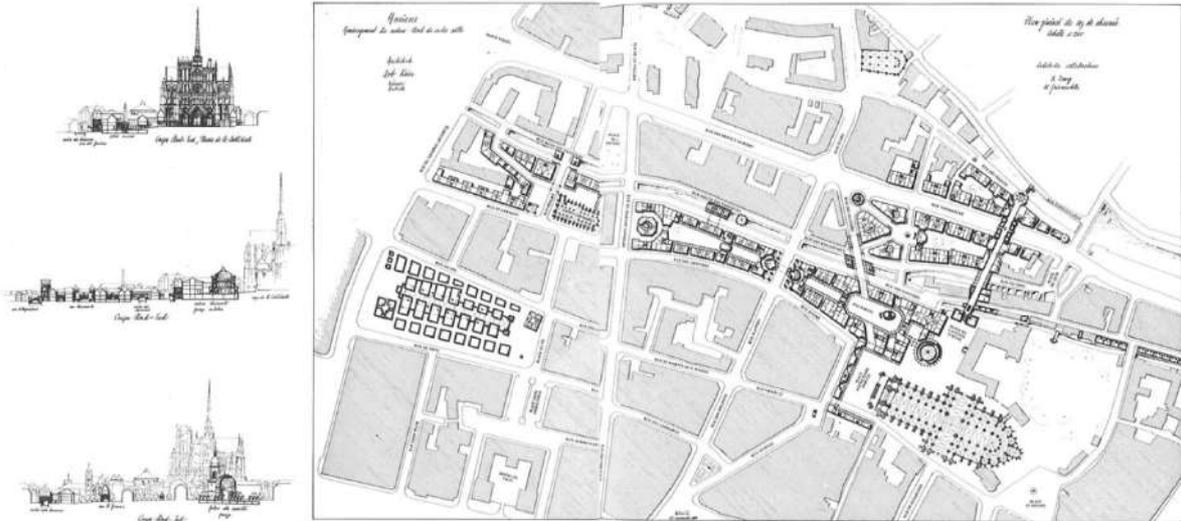


UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE

FACULTÉ DES BEAUX ARTS

AMIENS

**LE PROJET KRIER POUR AMIENS, UN DÉBAT ARCHITECTURAL
ET URBAIN, 1984-1990.**



FAYEZ MAHBOUBA

ANNEXE DOCUMENTAIRES
SOUS LA DIRECTION DU PROFESSEUR
SIMON TEXIER
DANS LE CADRE DU MASTER 2

Volume II - Annexe documentaires -



ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018 / 2019

[...]

Cette vidéo a été filmée le 14 Janvier 2018, dans la maison de l'architecte Rob Krier, à Berlin. L'interview a été réalisée selon deux versions : un enregistrement vocal (version écrite) et un enregistrement filmé (video). La version vidéo ne retranscrit pas toutes les paroles que l'on trouve dans la version écrite, et vice-versa.

Image de couverture: Archives municipales et communautaires d'Amiens (AMCA), 497 W 11 Aménagement des abords de la cathédrale 1991.



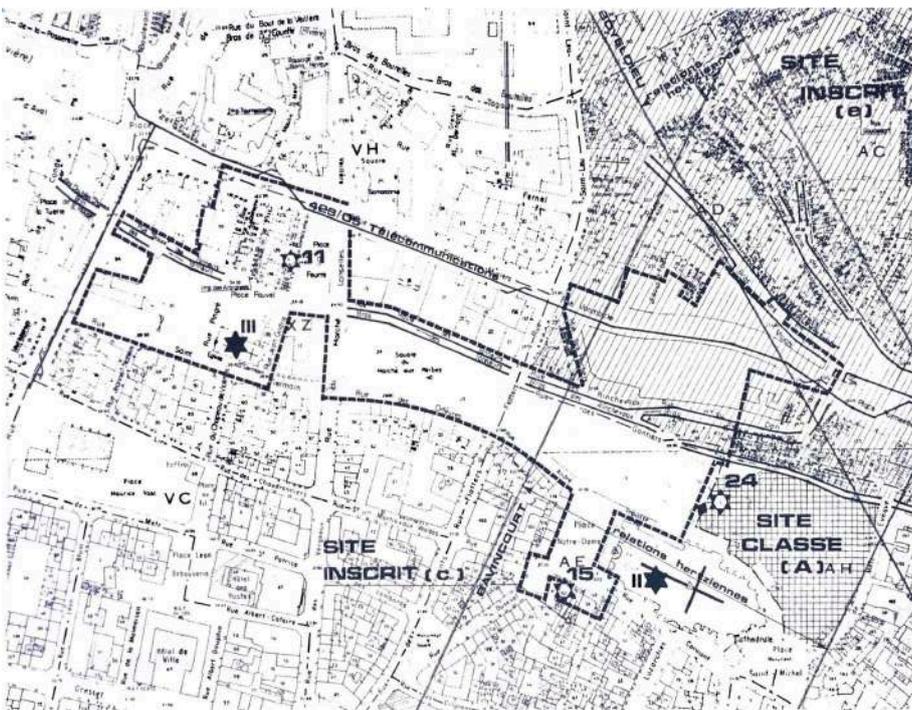
Figure n°1. Robert Krier (dit Rob Krier), 14 Janvier 2018, Berlin.



Figure n°2. Rob Krier et ses sculptures.



Figure n°3. Rob Krier, *Figures, A pictorial journal 2003-2005*, Papadakis, Great Britain, 2007, p.294.



Z.A.C. DE LA CATHÉDRALE, SERVITUDES.
(SCHEMATA P.D.S. DE LA VILLE
D'AMIENS, DOCUMENT NUMÉRO 6)

- III ★ MONUMENTS CLASSÉS (AC 1)
(La totalité du secteur couvert par
la Z.A.C. de la cathédrale est soumise
au périmètre de protection des
monuments historiques.)
- 15 ⚙ MONUMENTS INSCRITS (AC 1)
- ▨ SITES CLASSÉS (AC 2)
- ▨ SITES INSCRITS (AC 2)
- MALAGES OU MARCHÉPIEDS (EL 3)
- RELATIONS HERTZIENNES (PT 2)
- TELECOMMUNICATIONS (PT 3)
- ◆ POINT GÉODÉSIQUE DE LA CATHÉDRALE (CONTRAINTES)

SITE ARCHÉOLOGIQUE (CONTRAINTES)
(La totalité du secteur couvert par la
Z.A.C. de la cathédrale est soumise
au périmètre de protection des sites
archéologiques.)

ECHELLE 1/2000 E.P.U - C.O.A. JUIN 1987

a | b | Figure n°4. Le site (couleur rouge). a | 946 W 23 [AMCA] b | 555 W 8 [AMCA]

ROB KRIER

o. Prof. Dipl. Ing. Architekt

MEMBRE DE L'ORDRE DES ARCH. LUXEMBOURGEOIS
ET DE LA CHAMBRE DES ARCH. ET ING. DE
VIENNE, NIEDERÖSTERREICH ET BURGENLAND

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT
ET DE L'URBANISME DE LA
VILLE D'AMIENS
M. BACRO
POSTE 501
F-80027 AMIENS

VIENNE, LE 22 JUIN 1984

OBJET: CONSULTATION DE CONCEPTEURS SECTEUR NORD DU CENTRE-VILLE

MESSIEURS,

JE M'EXCUSE VIVEMENT D'ÊTRE EN RETARD AVEC LE DÉPÔT DE MON DOSSIER DE CANDIDATURE. JE TIENS QUAND-MÊME À EXPRIMER MON VIF INTÉRÊT À TRAVAILLER SUR LES PROBLÈMES DE LA ZONE NORD DU CENTRE D'AMIENS.

NE CONNAISSANT PAS ENCORE LA SITUATION, MON EXPOSÉ DE MÉTHODE NE PEUT ÊTRE QU'UNE ESQUISSE FURTIVE. J'AJOUTE À MON DOSSIER QUELQUES PUBLICATIONS QUI MONTRENT PLUS EN DÉTAIL MA CONCEPTION DES PROBLÈMES URBAINS EN GÉNÉRAL ET MA CONCEPTION ARCHITECTURALE EN DÉTAIL.

IL VA DE SOI QU'UNE ANALYSE PROFONDE DU QUARTIER ET DE SON ENVIRONNEMENT DOIT ÊTRE À LA BASE DE CETTE ÉTUDE. TOUTE OPÉRATION NOUVELLE DOIT TENIR COMPTE DE L'ÉCHELLE EXISTANTE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, ET DE LA TYPOLOGIE CARACTÉRISTIQUE À LA VILLE D'AMIENS. LES ESPACES DE LA VILLE, RUES ET PLACES, ONT ÉTÉ GRAVEMENT NÉGLIGÉS ET MAL TRAITÉS DANS NOTRE ÉPOQUE. NOUS SOMMES CONSCIENTS QUE CES ESPACES, QUI SONT LE CADRE DE TOUTE VIE URBAINE, DOIVENT ÊTRE NOBLEMENT TRAITÉS ET NE PAS ÊTRE VOUÉS À DES DESTINS MONOFONCTIONNELS. LA VILLE NE PEUT SURVIVRE QU'AVEC UN INTÉRESSANT MÉLANGE DE FONCTIONS. NOUS DEVONS REDÉCOUVRIR LA MAISON COMME UNITÉ DE BASE DE TOUTE STRUCTURE URBAINE. ET NOUS DEVONS REDÉFINIR LES STRATÉGIES DE FINANCEMENT ET DE PLANIFICATION QUI PERMETTENT UNE RÉALISATION ÉCONOMIQUE DE HAUTE QUALITÉ ARCHITECTURALE.

- 2 -

- 2 -

JE SUIS UN ADVERSAIRE ACHARNÉ DES GRANDES OPÉRATIONS DESSINÉ PAR UN SEUL ARCHITECTE. SI NOUS VOULONS RÉINTRODUIRE LA MAISON COMME UNITÉ DE BASE, IL FAUT EN MÊME TEMPS FAIRE PARTICIPER UN GRAND NOMBRE D'ARCHITECTES SOUS LA FORTE DIRECTION D'UN URBANISTE. LA QUALITÉ DE L'IMAGE DE NOS VILLES ANCIENNES EST JUSTEMENT LE RÉSULTAT DE LA DISCIPLINE DE LA STRUCTURE URBAINE ENRICHIE PAR LES INNOMBRABLES DÉTAILS D'ARCHITECTURE QUI VARIENT DE MAISON EN MAISON.

POUR FINIR J'AIMERAIS RÉSUMER QUE VIS-À-VIS D'UN PROBLÈME TEL QU'IL SE PRÉSENTE À AMIENS, J'ESSAYERAIS DE TRAITER TOUTE NOUVELLE OPÉRATION DE SORTE À COMPLÉTER LE CORPS DE LA VILLE SANS LUI INFLIGER DE BLESSURE, À FAIRE LES RETOUCHES AVEC UNE TELLE PRÉCAUTION QU'ON NE S'EN REND PRESQUE PAS COMPTE, C'EST À DIRE J'ESSAYERAIS DE CRÉER UNE UNITÉ HARMONIQUE ENTRE LA SUBSTANCE HISTORIQUE ET LES NOUVELLES OPÉRATIONS.

JE VOUS PRIE D'AGRÉER, MESSIEURS, L'ASSURANCE DE MA CONSIDÉRATION DISTINGUÉE.


ROBERT KRIER

Concours d'idées

Le projet Krier un parti pris vigoureux

le 19/12/1984

Rob Krier, l'architecte viennois, dont le projet a été retenu par le jury lundi soir, a imaginé une restructuration totale du périmètre qui était inclus dans le concours d'idées. Les solutions qu'il propose sont à la fois simples et volontaristes. Elles ont le mérite d'être évolutives et de ne pas « casser » le bâti existant tout en remodelant le paysage urbain qui l'entoure.

PREMIER parti pris très affirmé : la fermeture du parvis de la cathédrale. Krier estime que l'environnement actuel du monument est sans intérêt. Il imagine donc une nouvelle ceinture en « U » qui viendra s'interposer devant les alignements actuels pour rétrécir à des dimensions plus modestes le parvis.

Est la maison de verre d'un côté et les façades des demeures de l'autre : tout cela sera caché par cette nouvelle construction qui sera édifiée sur une série d'arcades. L'option est de réserver cet ensemble à des commerces (magasins, restaurants, hôtel).

Uns succession d'îlots

Seconde idée du projet Krier : occuper tout le « no man's land » actuel qui se situe entre le bâtiment de l'ancien évêché et l'îlot Saint-Germain. Actuellement, cette trouée (occupée par des jardins publics et un parking) accentue la coupure entre la ville haute et la partie qui se trouve en fond de vallée. Dans cette zone, Krier prévoit une série d'îlots bâtis qui s'articulent autour de places ou de placettes.

Chaque module est d'une certaine manière autonome ce qui laisse à la ville une liberté de choix dans la programmation de l'ensemble. Le premier module, qui doit s'édifier sur l'espace du bas parvis, est destiné, dans l'esprit du concepteur à abriter les nouveaux locaux universitaires, tandis que les autres îlots auront plutôt pour vocation d'accueillir des logements et des commerces.

Un « Ponte Vecchio » à la mode amiénoise

Dernier point fort du projet Krier : la liaison prévue entre la cathédrale et le quartier Saint-Leu. Krier a fait quelques esquisses (1) de cette passerelle piétonnière

qui se situe en gros dans le prolongement de l'axe de la façade ouest du bâtiment de l'ancien évêché et qui, après avoir franchi en surplomb l'axe est-ouest, aboutit à la rue des Majots : le dessin et l'ordonnance générale de cette liaison rappellent le célèbre « Ponte Vecchio » de Florence qui enjambe l'Arno.

On a là l'illustration parfaite d'une des théories de Krier qui estime nécessaire, pour restructurer les agglomérations, de retrouver les espaces et les volumes qui constituaient la trame des villes anciennes. Krier ne plaide pas pour un quelconque style « rétro » : il bâtit simplement un canevas s'inspirant de l'urbanisme d'autrefois, canevas sur lequel peut se greffer une architecture de notre époque.

Une démarche ouverte

A Berlin et à Vienne où il est intervenu pour restructurer des quartiers entiers, Krier, après avoir défini l'organisation nouvelle des espaces, a laissé ensuite le soin à d'autres équipes d'architectes de concevoir îlot par îlot, les constructions elles-mêmes.

A Amiens, il interviendra donc en tant qu'architecte coordonnateur mais de multiples ateliers-locaux ou nationaux pourront s'insérer dans son projet.

Un projet qui, de toutes façons, n'est pas figé. La ville souhaite qu'un débat très large s'instaure dans la population autour de ces propositions : à partir du 7 janvier le public pourra se rendre dans l'ancienne salle de la bibliothèque où maquettes, plans, esquisses lui permettront de visualiser et de mieux comprendre la démarche de l'architecte viennois.

P.D.

(1) Les dessins qui mettent en perspective le projet ne sont pas à prendre au pied de la lettre. C'est une sorte de support à l'imagination que propose Rob Krier. Ces esquisses qui ont l'allure de petites aquarelles, ressemblent un peu à ces villes imaginaires qu'on voit dans les peintures de la Renaissance (notamment dans les tableaux de Léonard de Vinci). Dans ces esquisses c'est l'harmonie des volumes que l'œil doit voir et non le style d'architecture lui-même.



Sur la photo de la maquette on distingue très bien la passerelle piétonnière imaginée par Krier avec à ses deux extrémités des tours : une seule tour d'accès côté St-Leu, deux tours au point d'arrivée au niveau de l'ancien évêché. La passerelle enjambe l'axe Est-Ouest.



Comme on le voit sur cette seconde photo de la maquette la solution retenue pour le parvis de la cathédrale est volontariste : on ferme le parvis en lui donnant l'allure d'un « patio » plus intime. Tous les îlots que propose Krier s'articulent autour d'espaces publics (rues ou placettes réservées aux piétons). 600 places de parking en sous-sol sont prévues dans le programme.



Figure n°7. À droite : M René Lamps Maire d'Amiens.
Au centre : M. Rob Krier auteur du projet.
À gauche : M. Serge Deligniers Maire adjoint, chargé de l'urbanisme.

512 W 106 ZAC Cathédrale, dossier de création 1987. [AMCA]



MAIRIE
D'AMIENS



Cabinet particulier du Maire

Membre honoraire du Parlement

EDITORIAL "Projet KRIER"

Reconstruit après la deuxième guerre mondiale, le centre de notre cité est marqué par la présence de friches en frange Nord, autour de la Cathédrale. C'est là que se situe le projet d'urbanisation appelé communément (projet KRIER).

Architecte de qualité, Rob KRIER est professeur à la "Technische Universität". En plus de son activité d'enseignant, il est un des grands théoriciens de l'urbanisme de la fin de ce siècle.

Il a publié de nombreux ouvrages. La réussite de l'opération de RAUCHSTRASSE à Berlin qu'il a conduite en tant qu'architecte en chef, confirme sa renommée. C'est donc un véritable professionnel qui a été choisi à l'issue d'un concours d'idées, lancé au niveau international.

Je ne veux pas ici m'étendre sur les détails que vous trouverez dans ce dossier.

En revanche, je tiens à affirmer que la décision que le Conseil Municipal a prise de reconstruire le tissu urbain autour de la Cathédrale, la construction d'ilôts, de places et de rues nouvelles fait référence au désir des Amiénoises et des Amiénois, bien au-delà de ceux qui ont approuvé notre politique et notre gestion en 1983. Cependant, avec les élus qui m'entourent, nous agissons de sorte qu'une grande souplesse permette des adaptations pour les années à venir, car une cité comme AMIENS, capitale régionale, doit assumer des mutations permanentes en raison même des évolutions de notre temps. Il est donc certain que des programmes viendront s'insérer dans le projet initial. En fait, comme j'ai eu l'occasion de le dire à maintes reprises, le "projet KRIER" est une étape importante qui doit nous permettre de réfléchir ensemble à la possibilité d'y apporter des aménagements nécessaires.

L'objectif du Conseil Municipal que j'ai l'honneur de diriger, c'est de construire un centre-ville en diversifiant des architectures et en maintenant une cohérence urbaine.

Par ailleurs, l'implantation de surfaces commerciales dans le périmètre du projet KRIER se situe dans le droit fil d'un protocole d'accord sur le développement du centre-ville, accord passé entre la ville d'Amiens et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Le projet prévoit la réalisation d'un parking de 500 places, la construction d'environ 450 logements, des commerces. Il est envisagé à terme, dans le secteur du parvis, de réserver des locaux à usage de promotion.

Le site exceptionnel dans lequel s'insère le projet impose des contraintes juridiques en matière de protection des monuments historiques. Une commission est mise en place à l'instigation de Monsieur le Préfet en liaison avec la commission supérieure des monuments historiques.

C'est dire que toutes les précautions sont prises pour que l'aménagement du centre de notre cité se fasse dans de bonnes conditions.

Pour que notre ville avance sur la voie de son développement, pour permettre à AMIENS de réaliser le projet présenté ici, nous devons dépasser les clivages. Nous sommes certains d'obtenir l'appui de tous.

René LAMPS

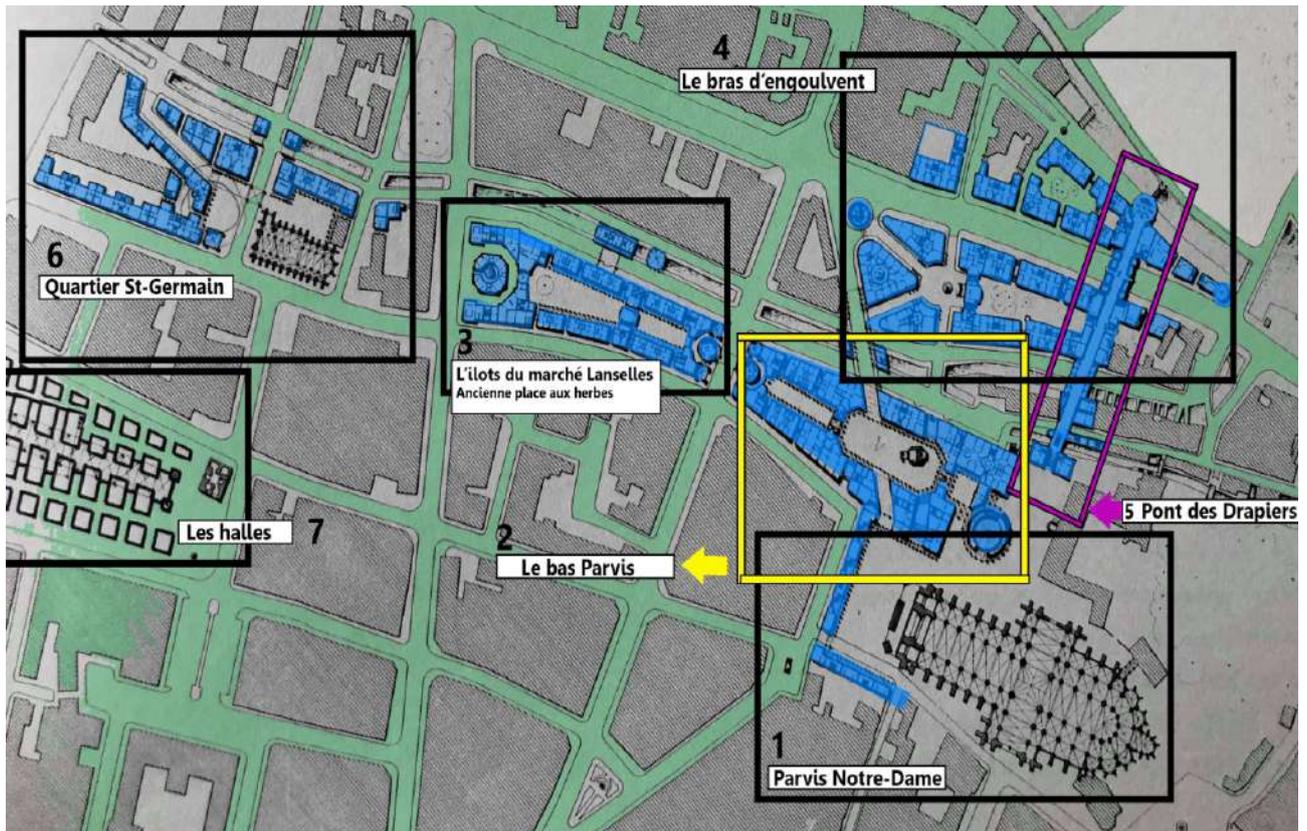


Figure n°8. 1) Parvis de la cathédrale
 2) Le bas parvis
 3) L'îlot du marché Lanselles (ancienne place aux herbes)
 4) Le Bras d'Engoulvent (quartier du Don)
 5) Pont des Drapiers
 6) Quartier Saint-Germain
 7) Les Halles

512 W 106 ZAC Cathédrale, dossier de création 1987. [AMCA]

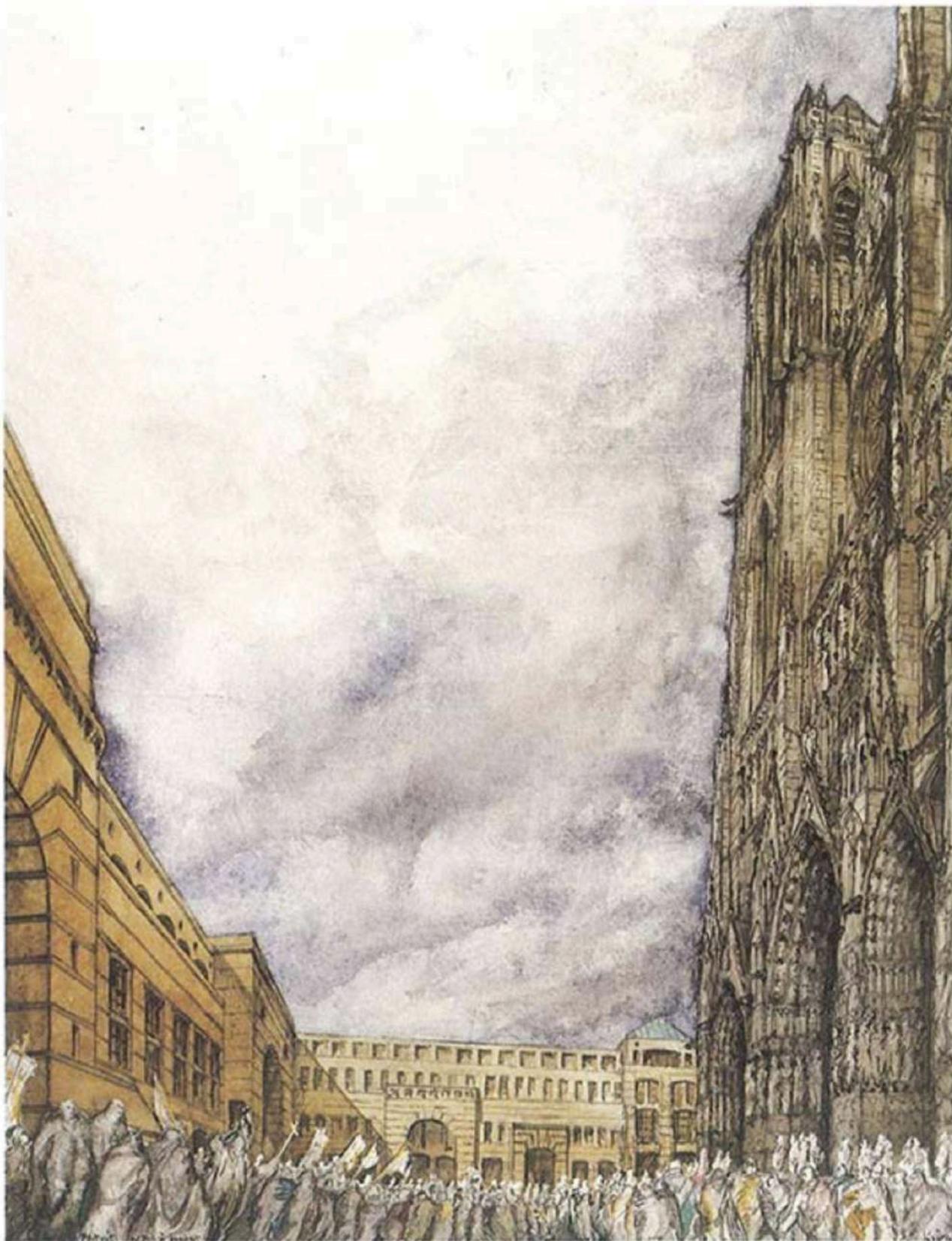


Figure n°9. Le parvis de la cathédrale (dessin Rob Krier). Marc Breitman, Rob Krier, *Le nouvel Amiens*, Mardaga, Bruxelles, 1989. Page .410.



a | Le parvis de la cathédrale, niveau sous sol.



b | Le parvis de la cathédrale, niveau 0.



c | Le parvis de la cathédrale, niveau 1.

a | b | c | Figure n°10. 497 W 2, Aménagement du quartier Saint-Germain 1986-1990. [AMCA]

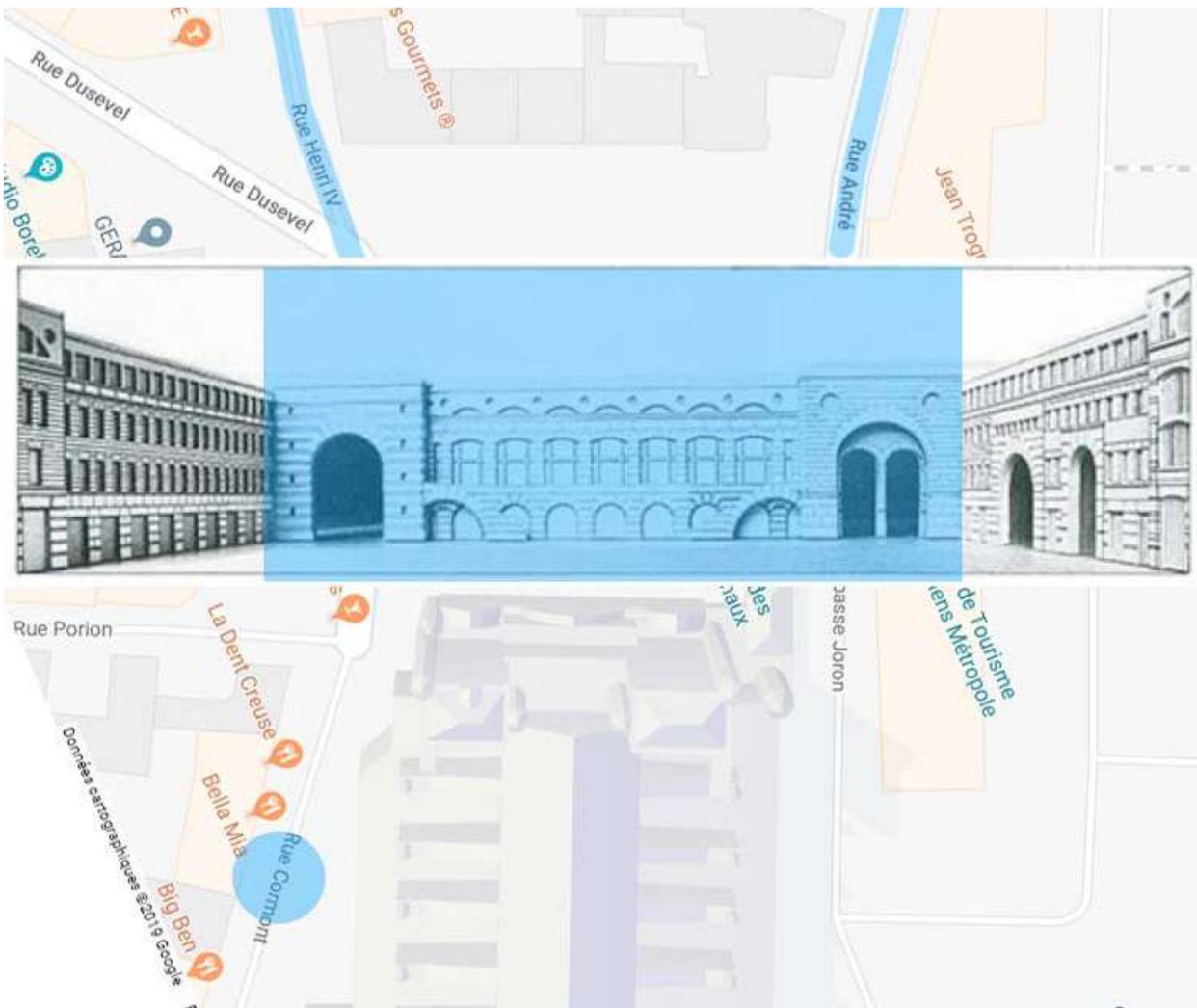


Figure n°11. Vue du parvis depuis la rue Cormont, et depuis le portail central de la cathédrale.

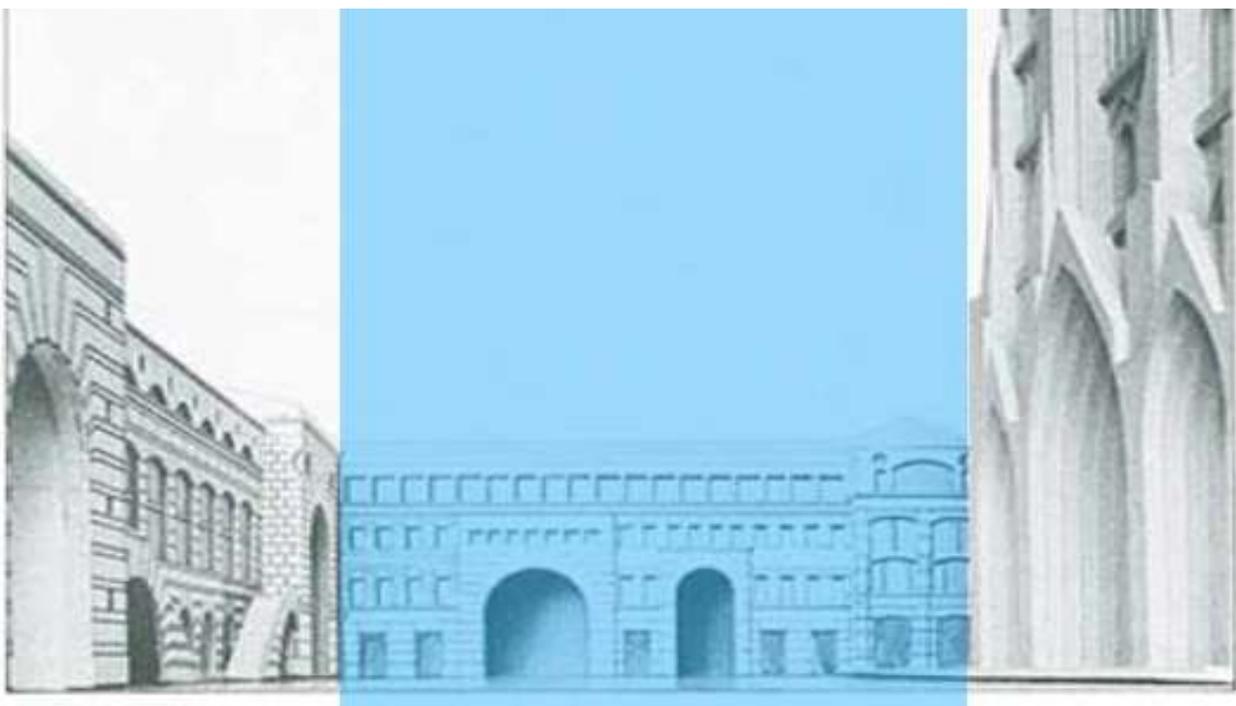


Figure n°12. La rive Nord du Parvis, vue depuis l'hôtel. (photographie de la maquette).

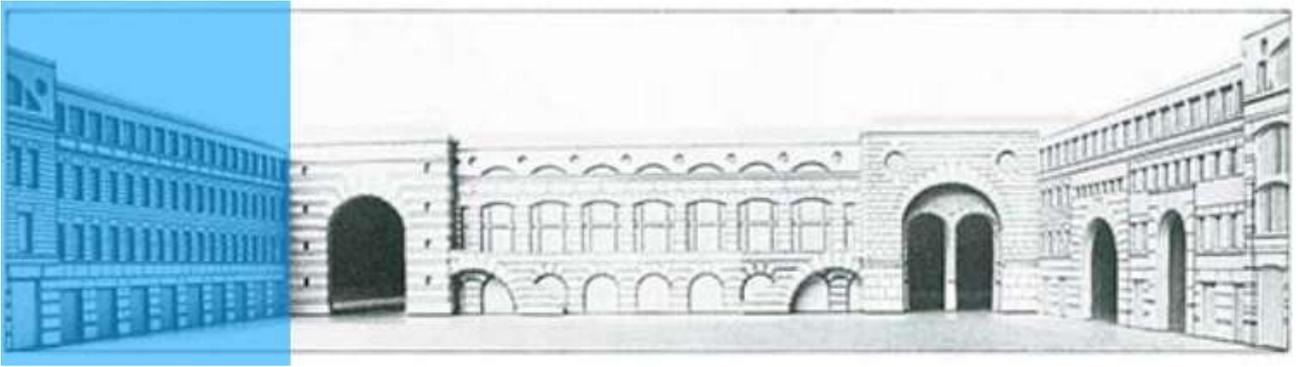


Figure n°13. La rive Nord du Parvis, vue depuis l'hôtel. (photographie de la maquette).

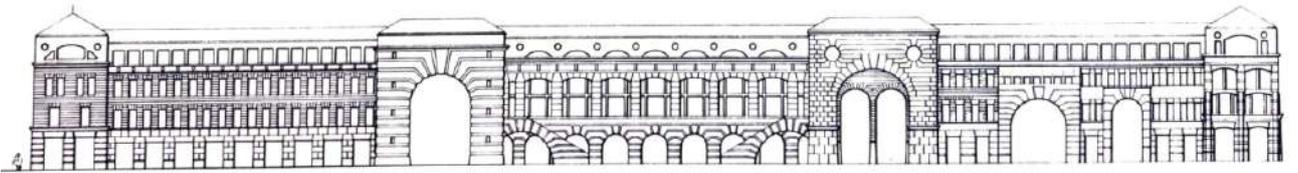


Figure n°14. Vue panoramique pour les trois façades qui forment le parvis de la cathédrale, conçue par Krier.

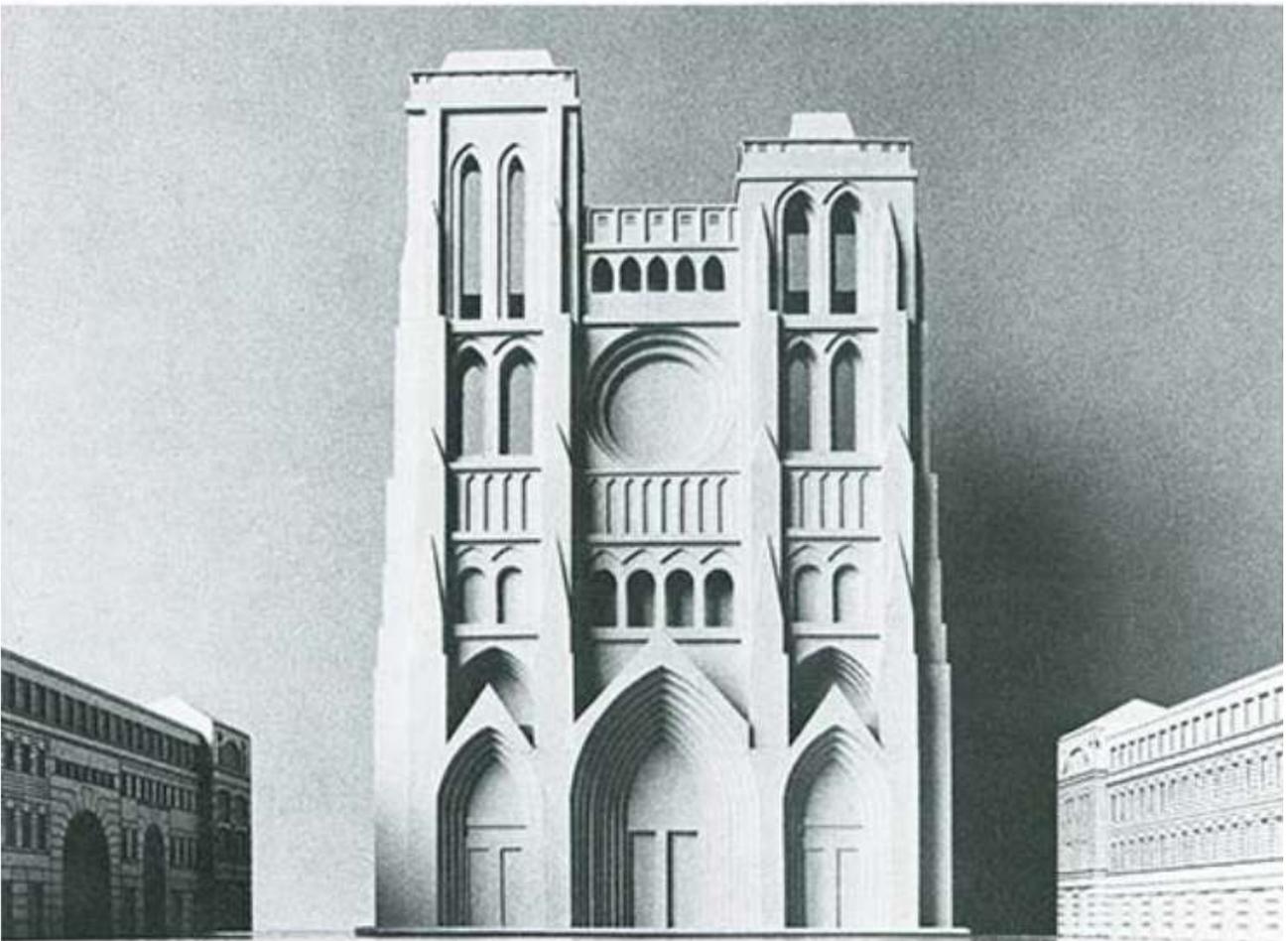


Figure n°15. Vue de la cathédrale, dans l'axe du parvis: à droite la rue Cormont.

HOTEL DE LA RÉGION

2 étages + combles

3 étages + combles

2960.5 m2 brut / 2220.4 m2 net

4015.8 m2 brut / 3011.9 m2 net

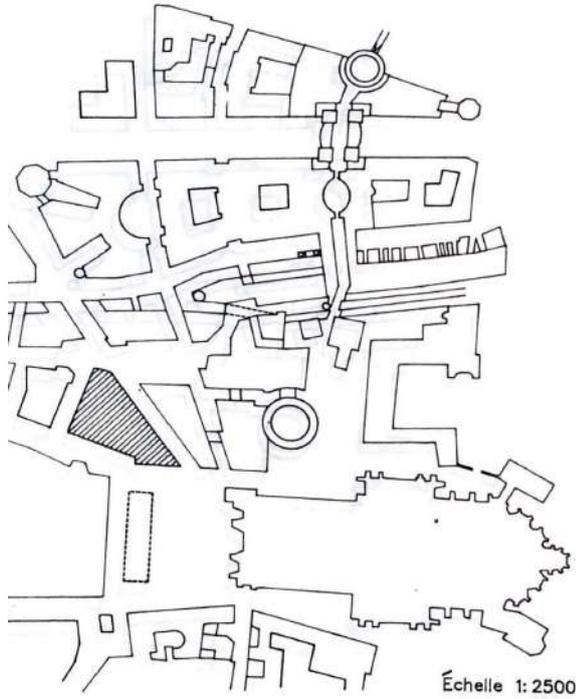


Figure n°16. Hôtel de région, dessin Krier

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

2 étages + combles

3 étages + combles

7584 m2 brut / 5688 m2 net

10385.2 m2 brut / 7788.9 m2 net

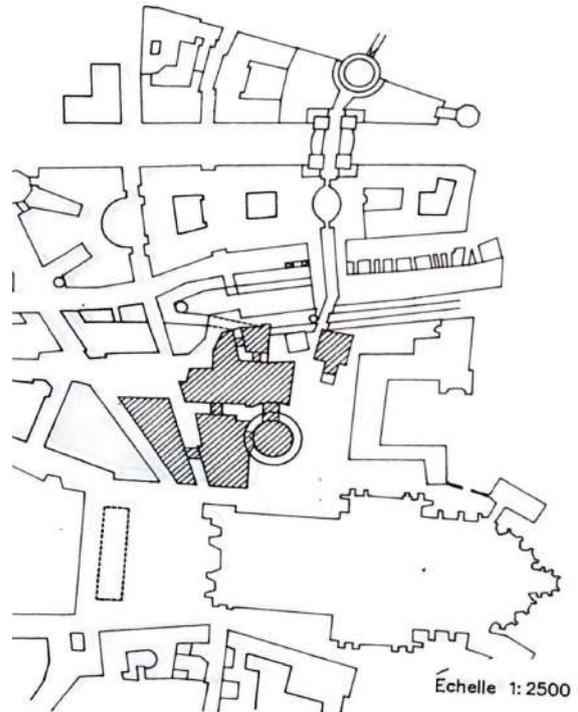
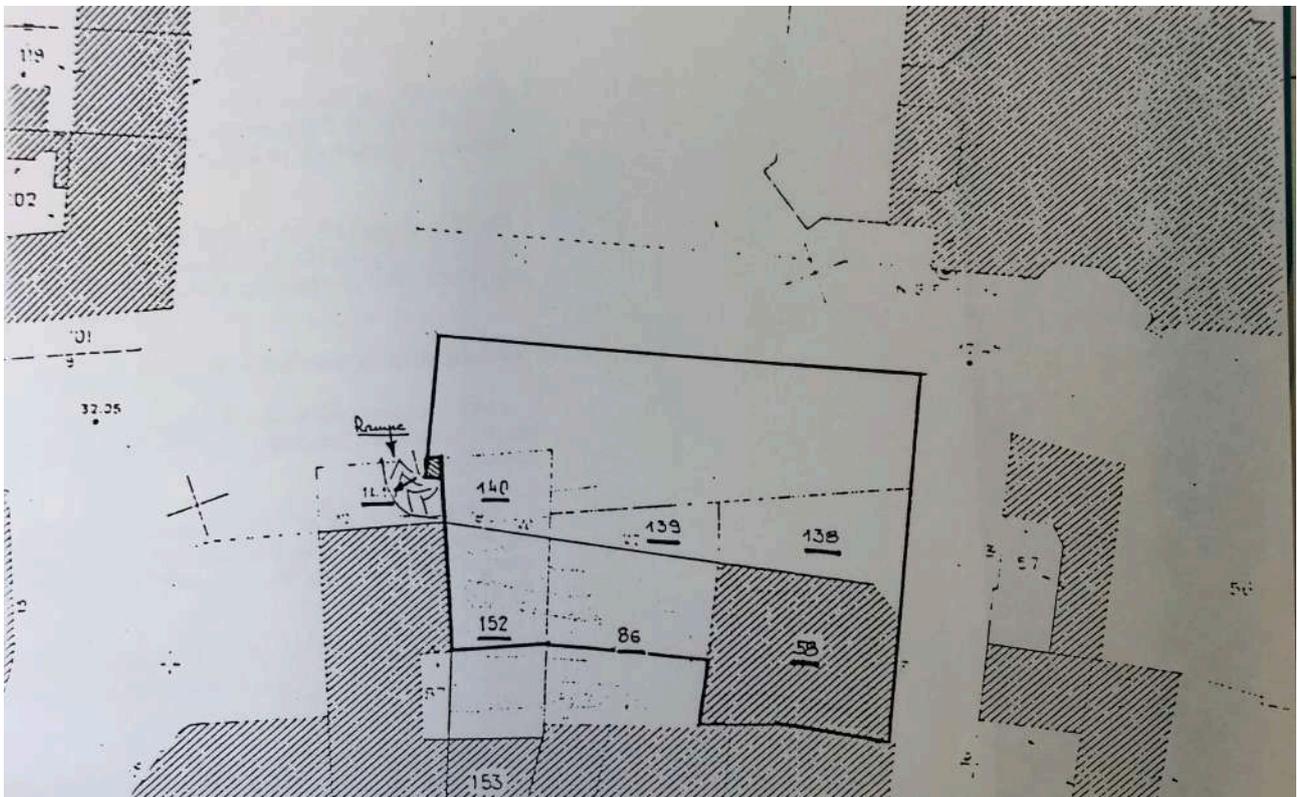
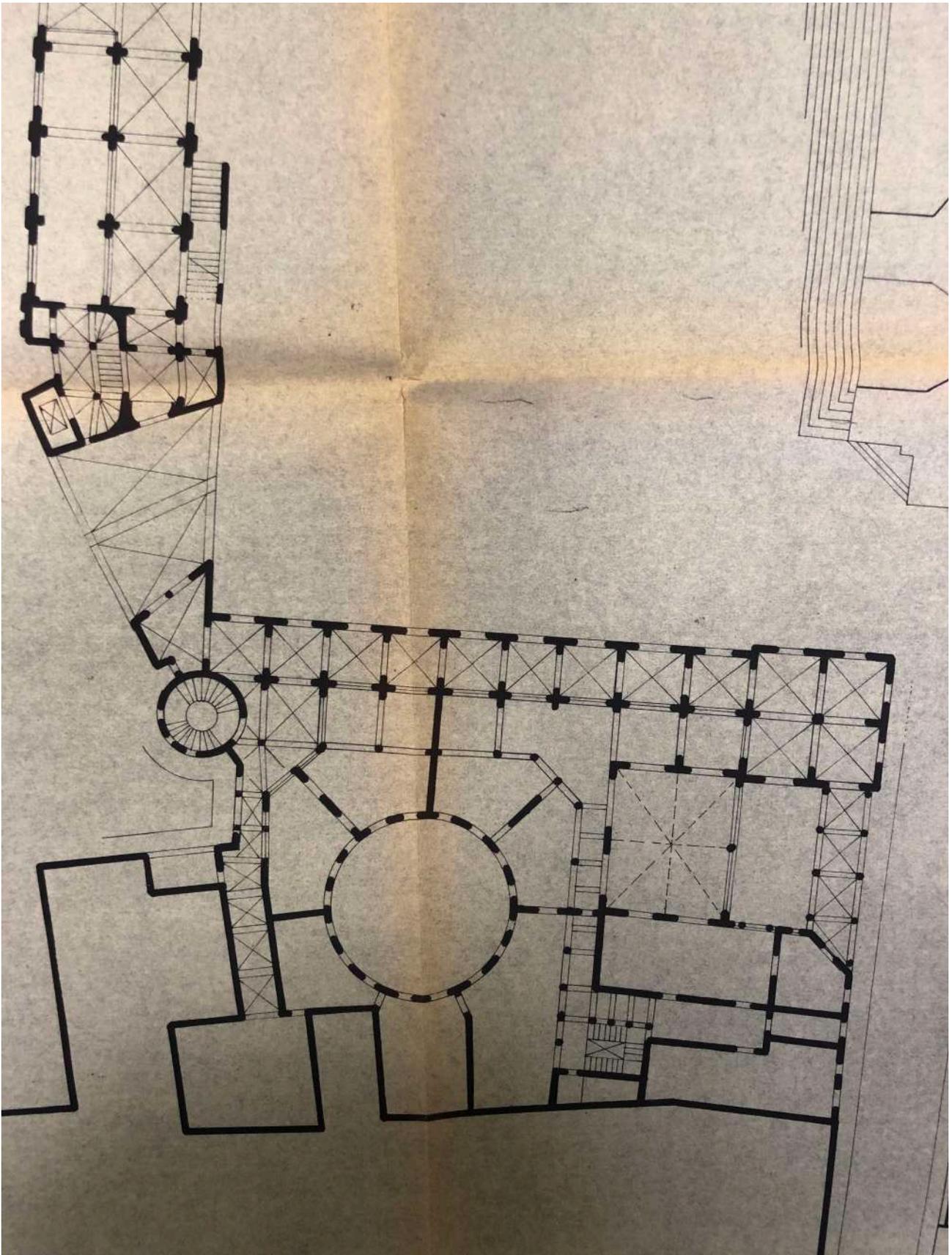


Figure n°17. La bibliothèque universitaire



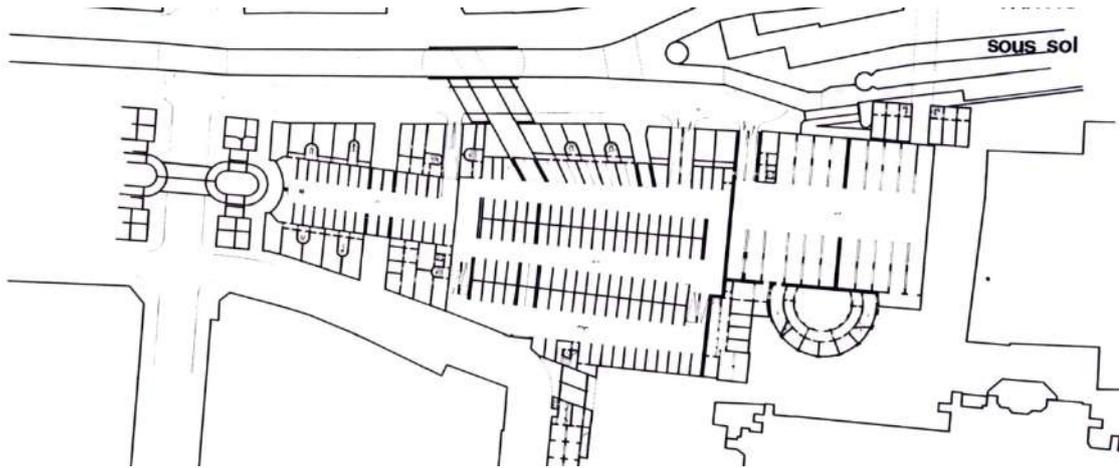
a | Plan de localisation : Hotel de l'Ange d'or. 948 W 11 [AMCA]



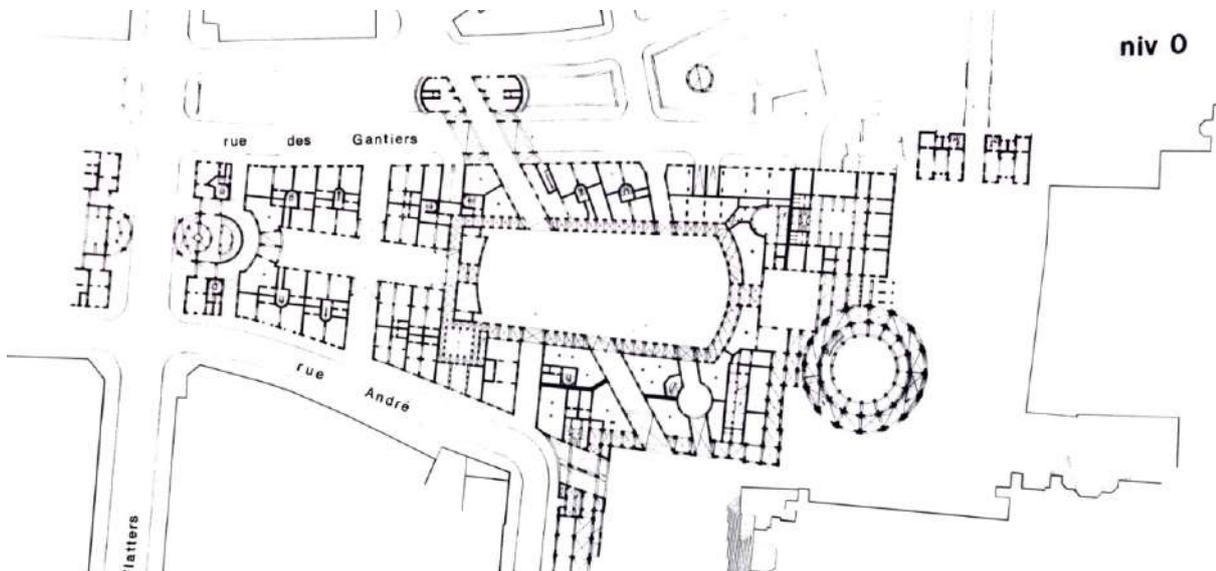
b | Hotel de l'Ange d'or.

a | b | Figure n°18. Le plan de l'hôtel prévu de l'Ange d'or, derrière la façade une cour intérieure. Cet hôtel était prévu par Krier dans la partie sud du parvis. b | 555 W 14, Projet Krier, dossier plan 1/200è 1986. [AMCA]

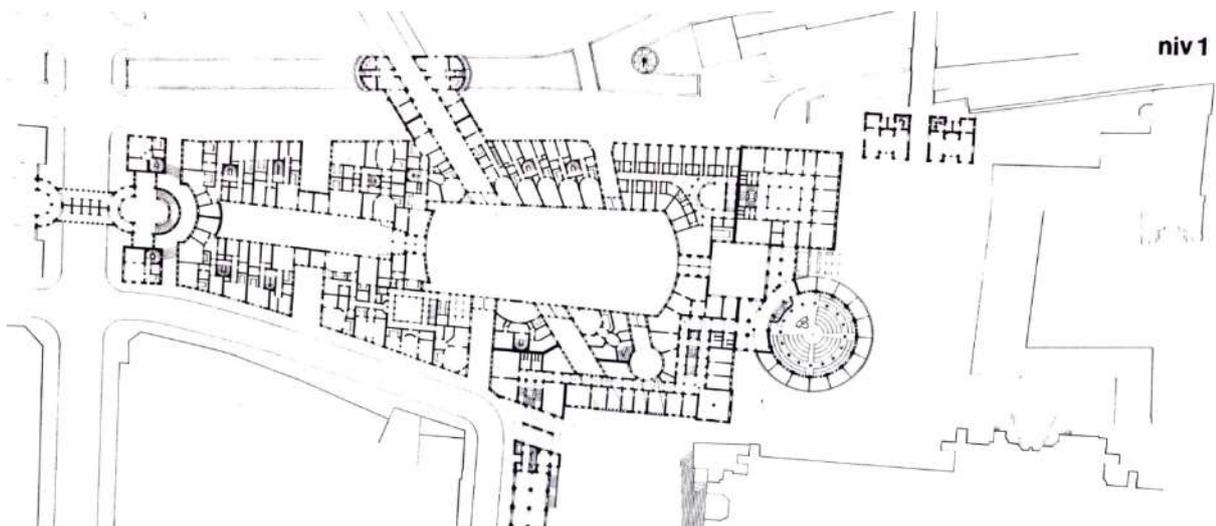
b | 555 W 14, Projet Krier, dossier plan 1/200è 1986. [AMCA]



a | Le bas parvis, niveau sous sol.



b | Le bas parvis, niveau 0.



c | Le bas parvis, niveau 1.

a | b | c | Figure n°19. 497 W 2, Aménagement du quartier Saint-Germain 1986-1990. [AMCA]

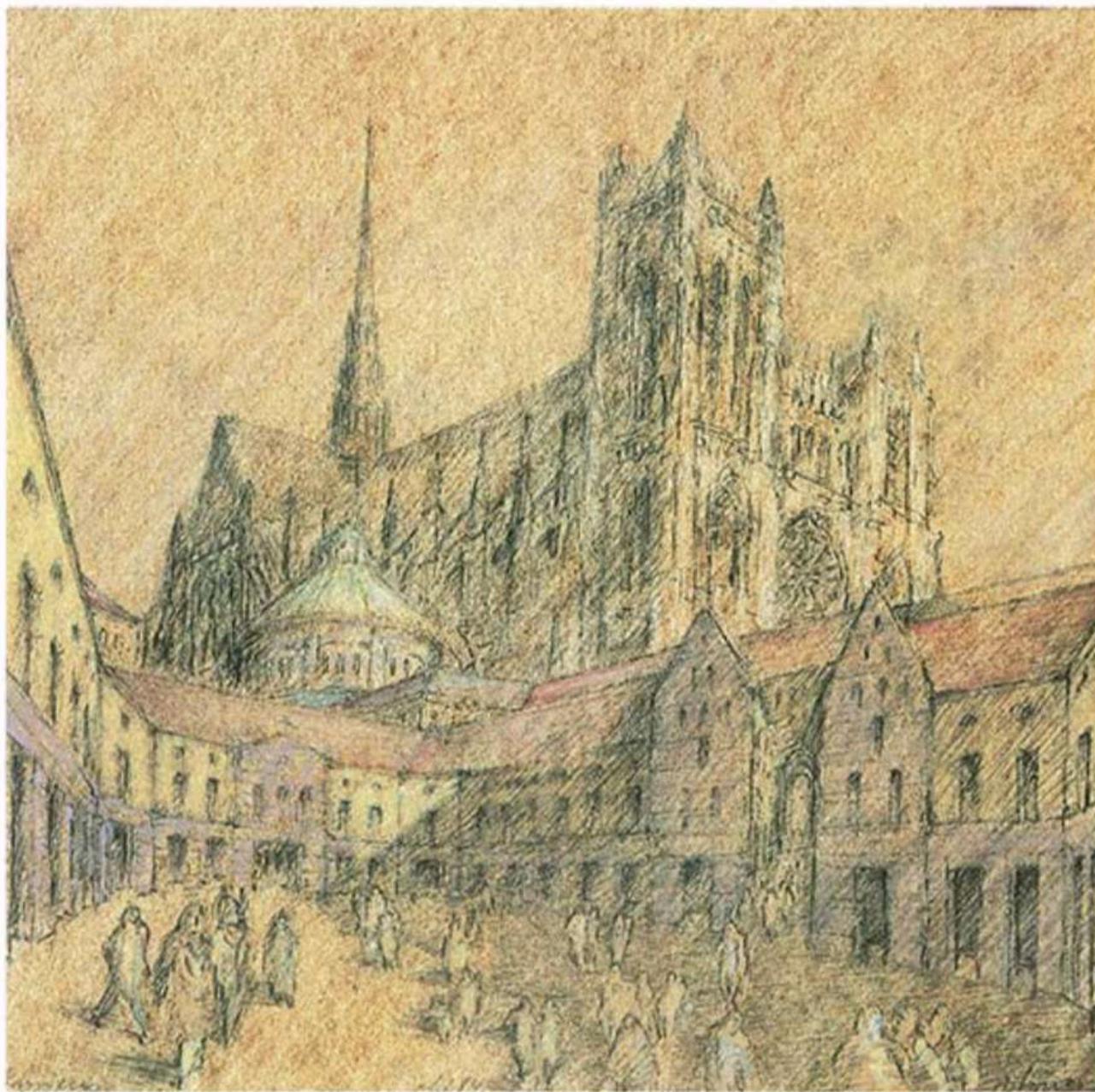


Figure n°20. Le bas parvis, dessin Rob Krier. Marc Breitman, Rob Krier, *Le nouvel Amiens*, Mardaga, Bruxelles, 1989. Page .387.



a | La rue Edward David actuellement, L'organisation architecturale, urbaine de la rue dans le projet de Krier.



a | b | Figure n°21. La rue rue des Huchers dans le projet Krier.

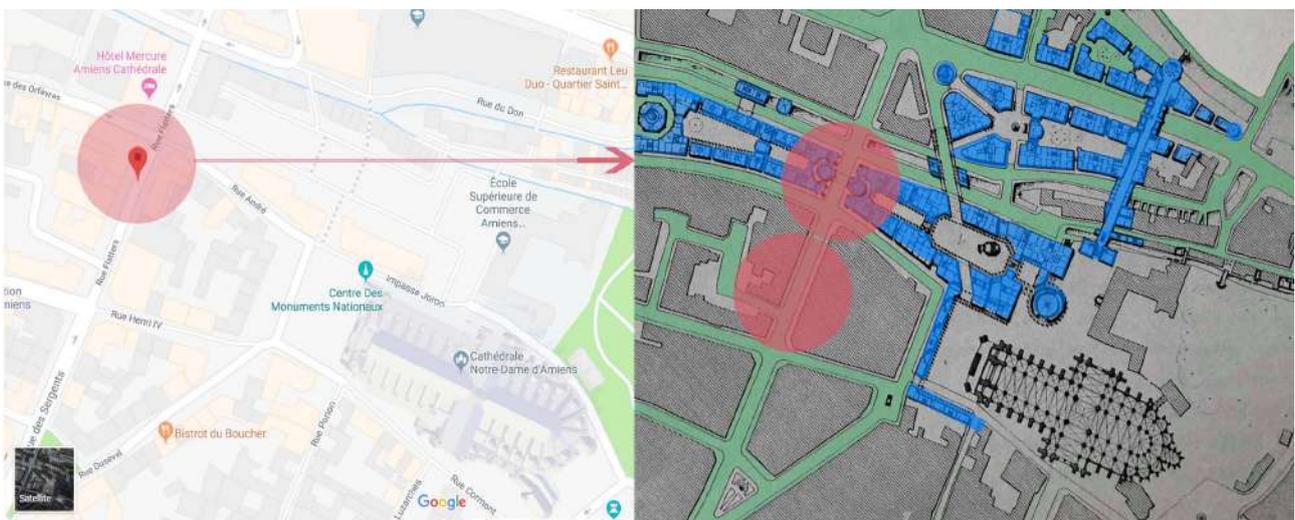


Figure n°22. La rue Flatters actuellement dans le projet Krier.



Figure n°23. Place de la bibliothèque prévu par Krier. 1035 W 16 [AMCA]

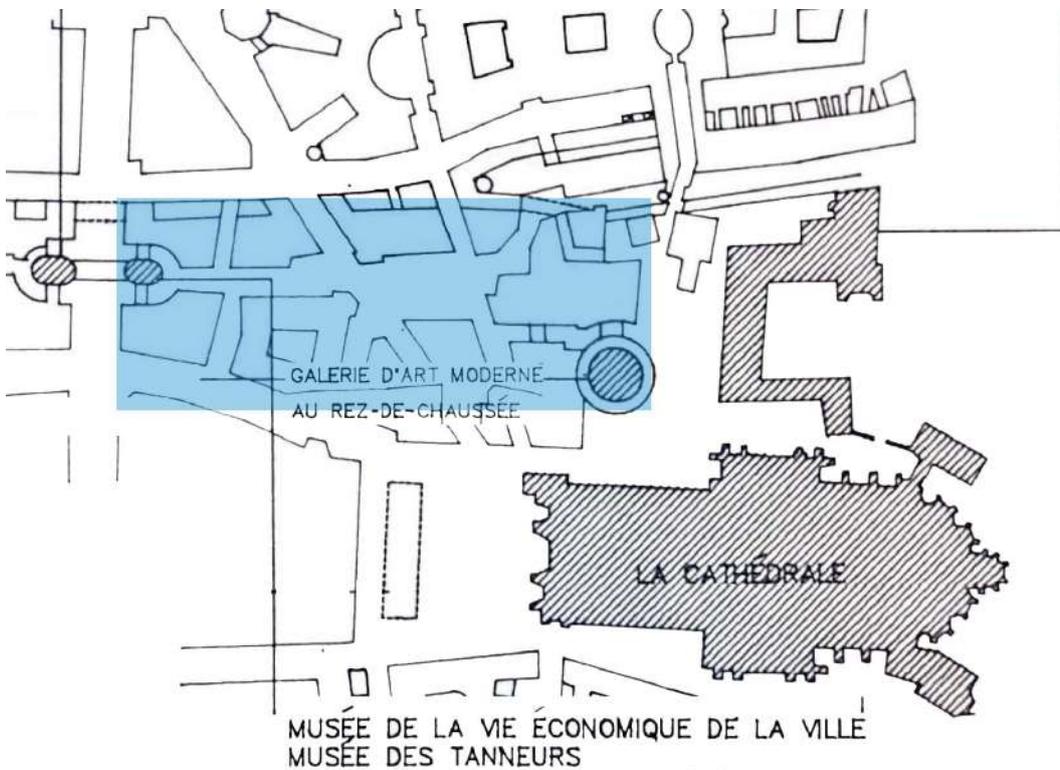


Figure n°24. La position du musée sur le bas parvis. 1035 W 16 [AMCA]

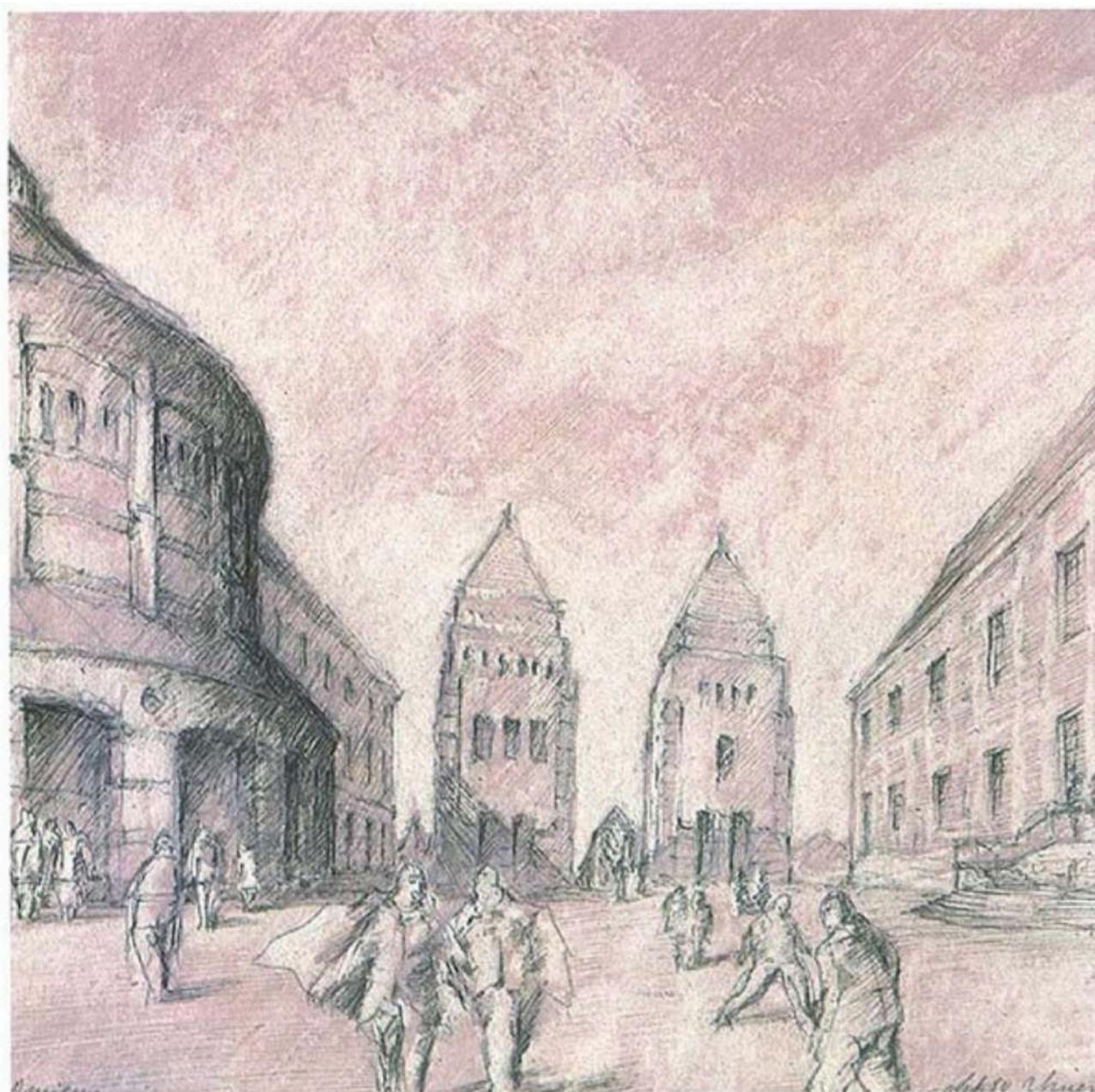
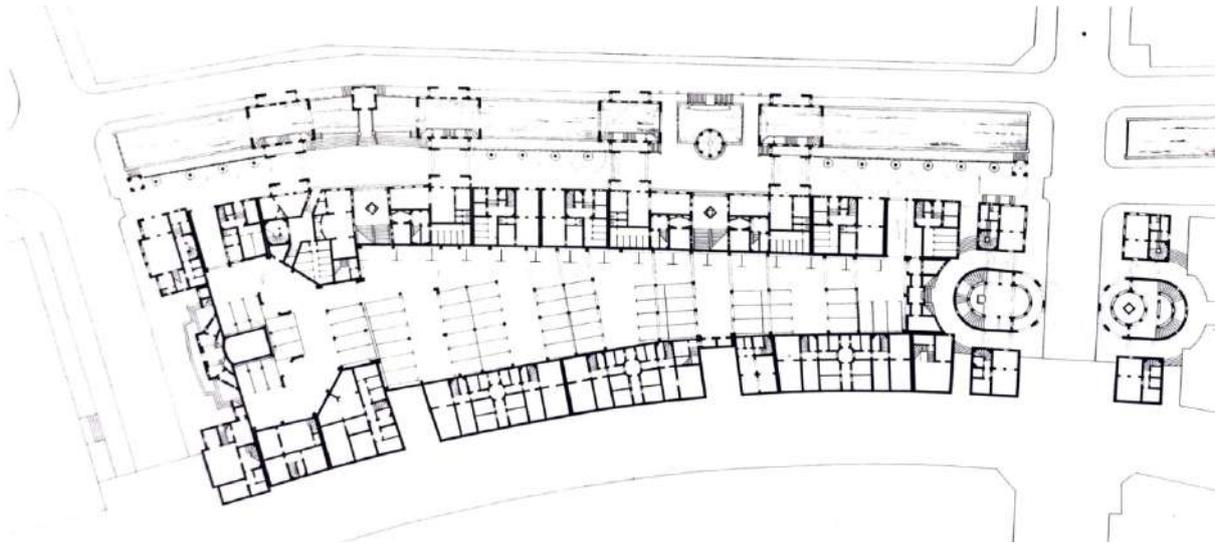
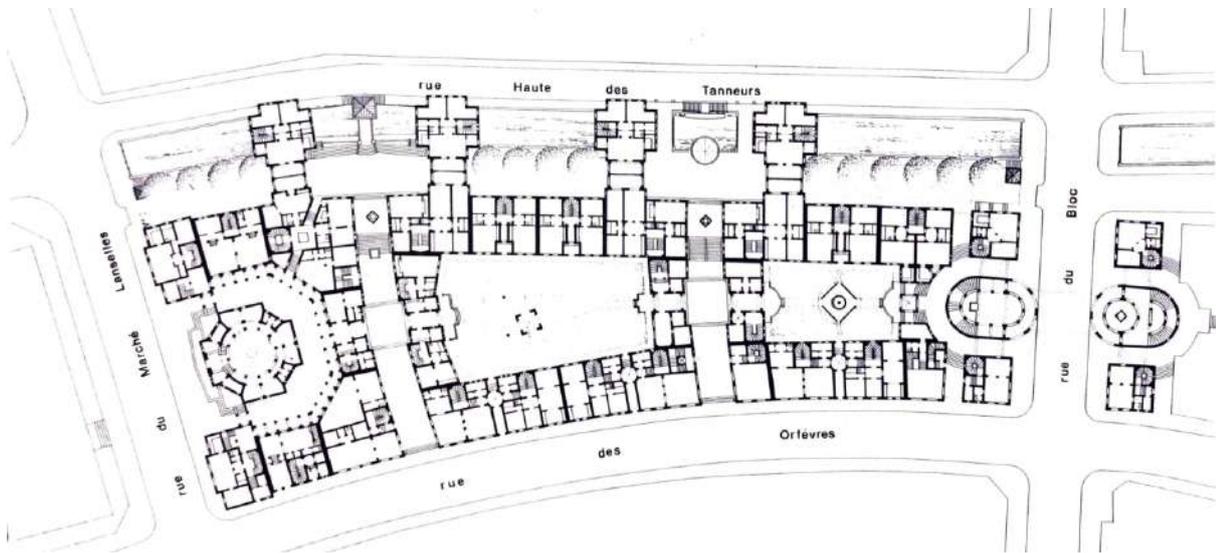


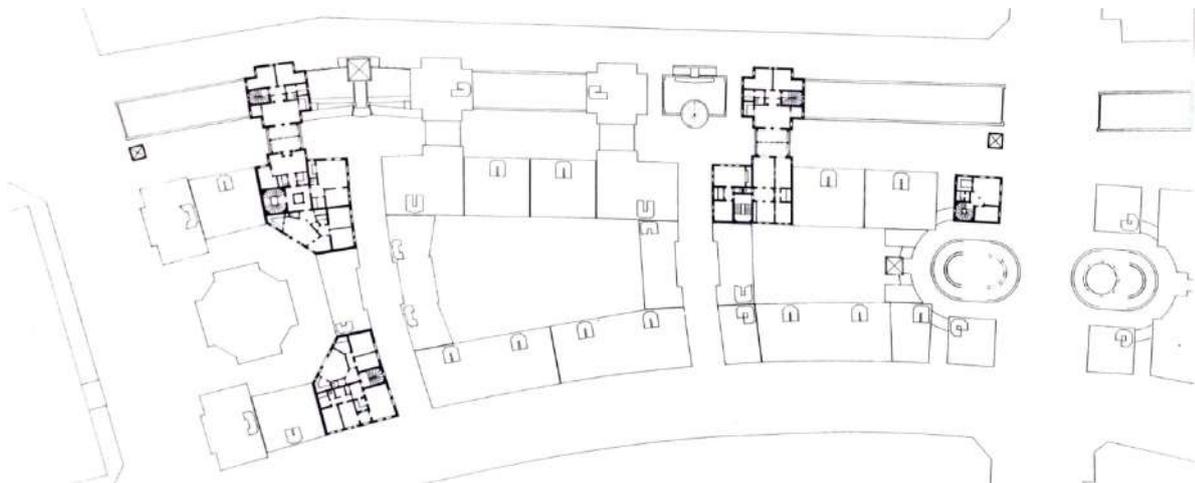
Figure n°25. À gauche, le volume cylindrique de la bibliothèque universitaire, (dessin Rob Krier). Marc Breitman, Rob Krier, *Le nouvel Amiens*, Mardaga, Bruxelles, 1989. Page .420.



a | L'îlots du marché Lanselles, niveau sous sol.



b | L'îlots du marché Lanselles, niveau 0.



c | L'îlots du marché Lanselles, niveau 1.

a | b | c | Figure n°26. 497 W 2, Aménagement du quartier Saint-Germain 1986-1990. [AMCA]

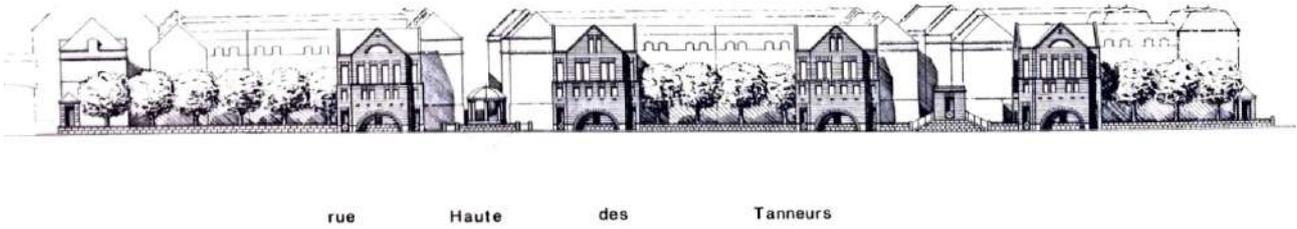


Figure n°27. Façade de l'îlot marché Lanselles, vue de la rue Haute des Tanneurs.

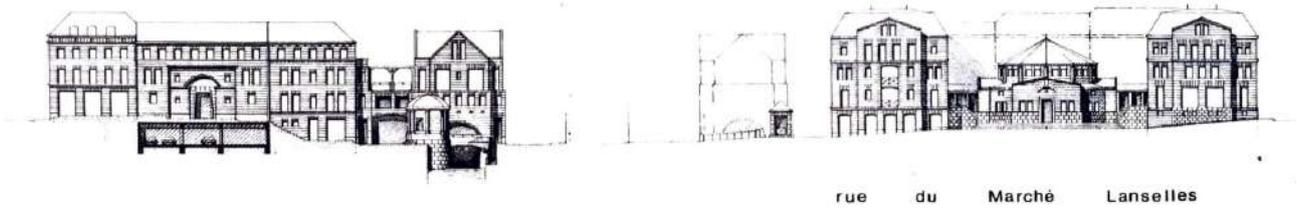


Figure n°28. Façade de l'îlot marché Lanselles, vue de la rue Haute des Tanneurs.

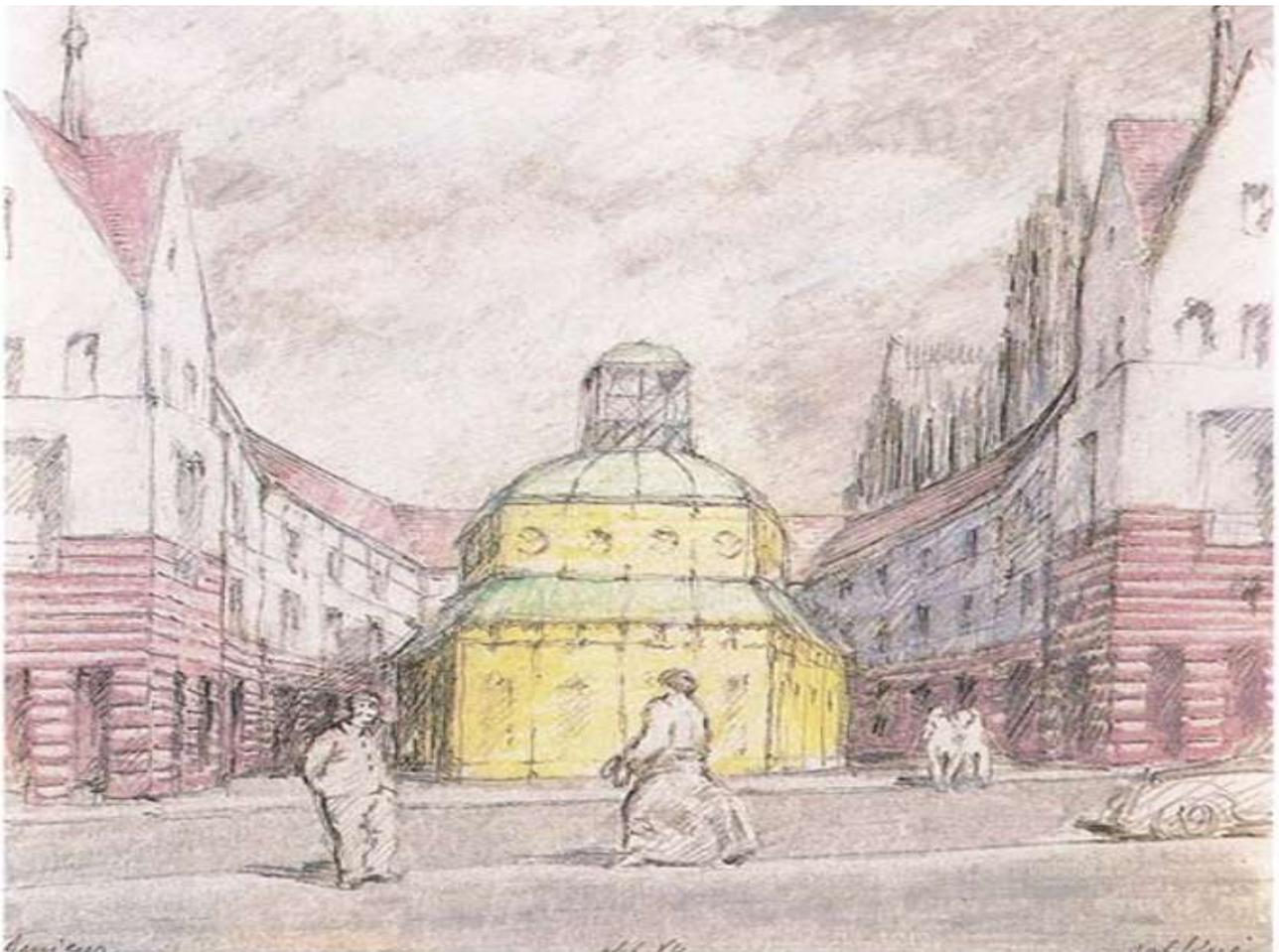
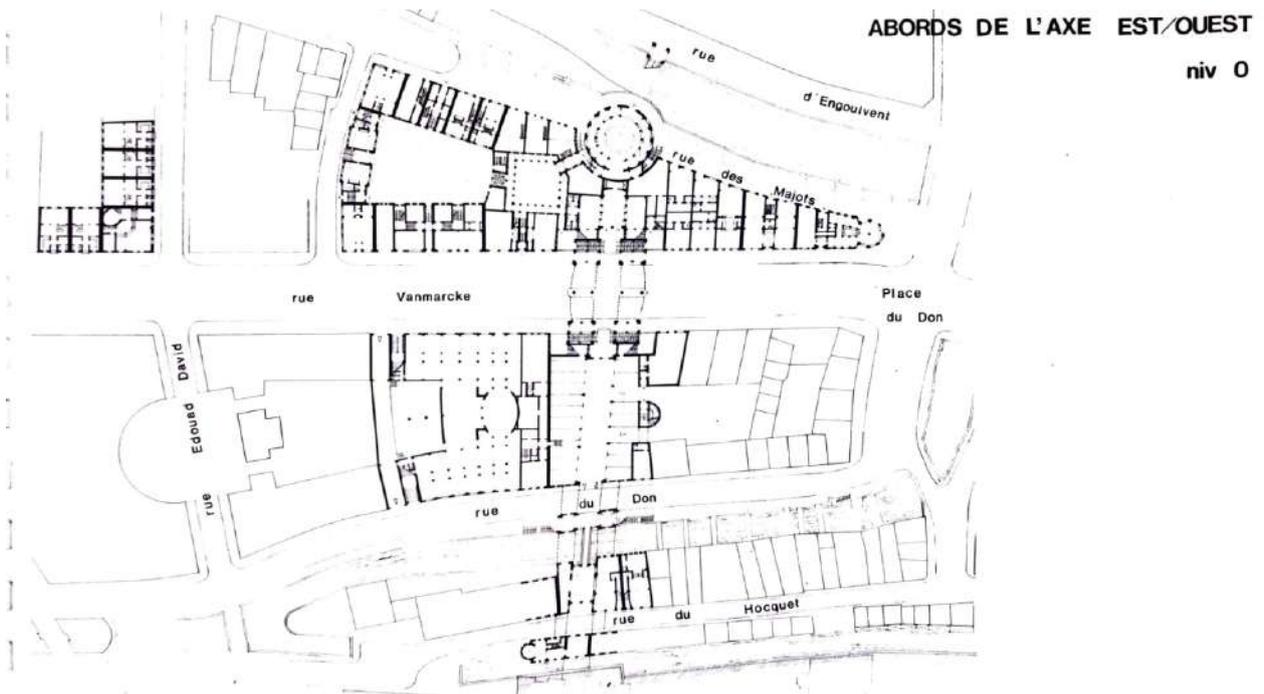


Figure n°29. Vue du pavillon situé rue du Marché Lanselles l'emplacement de l'ancienne poissonnerie. Dessin Rob Krier. Rob Krier, *Amiens, la reconstruction d'un centre historique*, Archives d'architecture moderne, Bruxelles, 1987, Page .65.



a | Pont des Drapiers, niveau 0.



b | Pont des Drapiers, niveau 1.

a | b | Figure n°30. 497 W 2, Aménagement du quartier Saint-Germain 1986-1990. [AMCA]

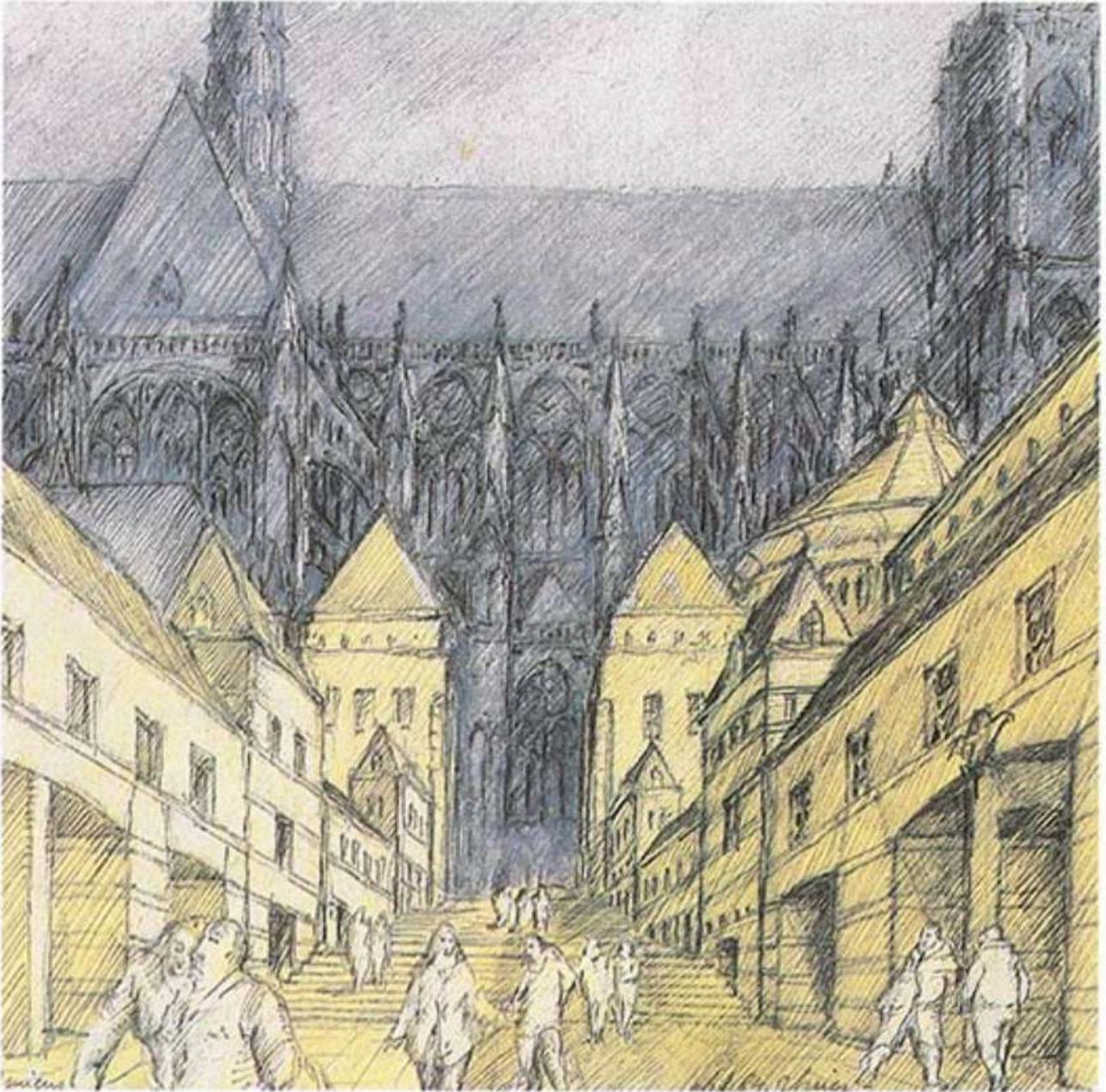
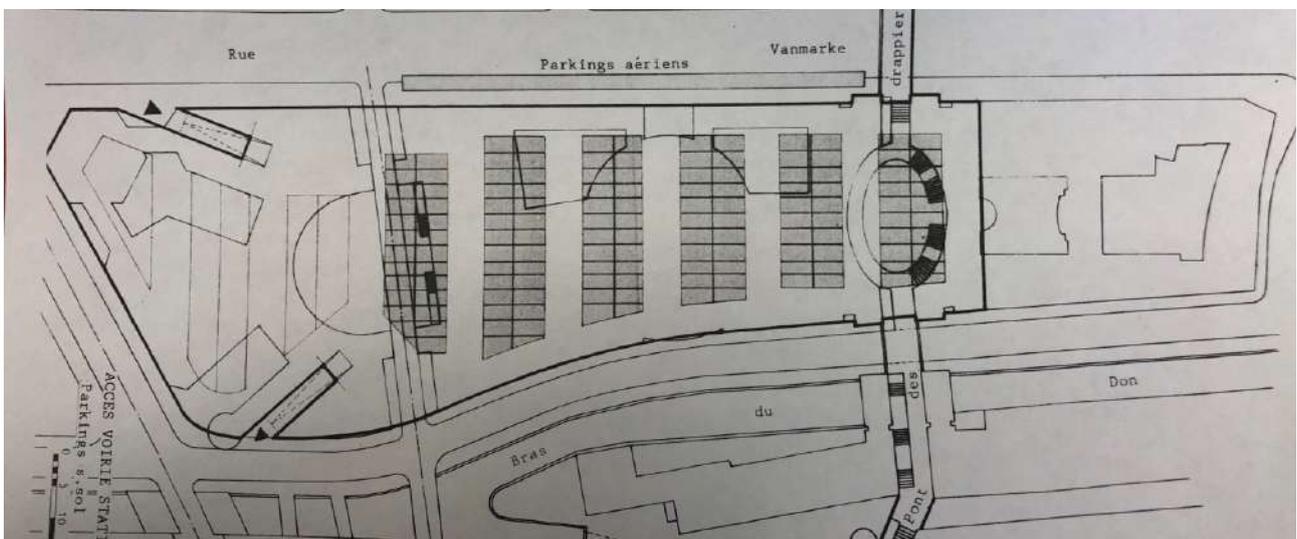
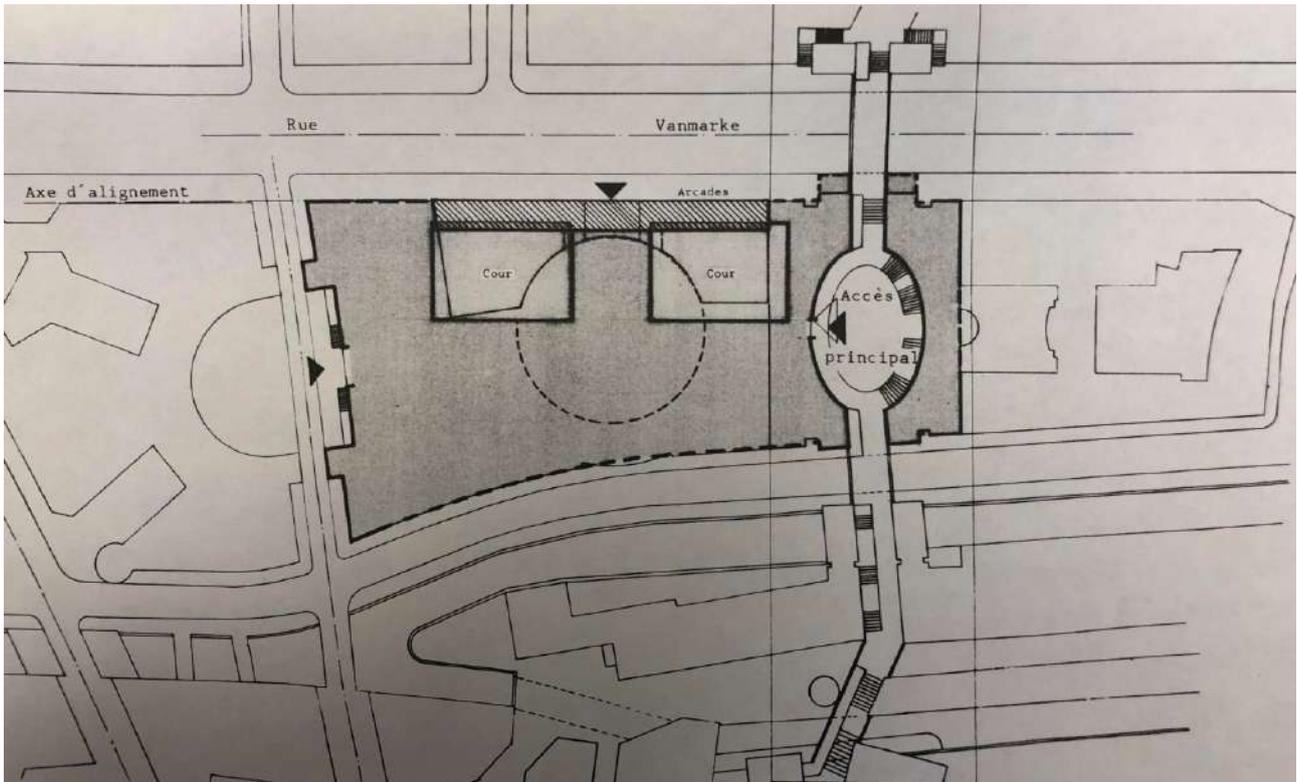


Figure n°31. Pont des Drapiers, dessin Rob Krier. Rob Krier, *Amiens, la reconstruction d'un centre historique*, Archives d'architecture moderne, Bruxelles, 1987, page .77.



Figure n°32. Pont des Drapiers. 555 W 2 Dossier de communication 1984-1988. [AMCA]



a| b | Figure n°33. La localisation de la faculté de droit dans le projet Krier. 1035 W 16. [AMCA].

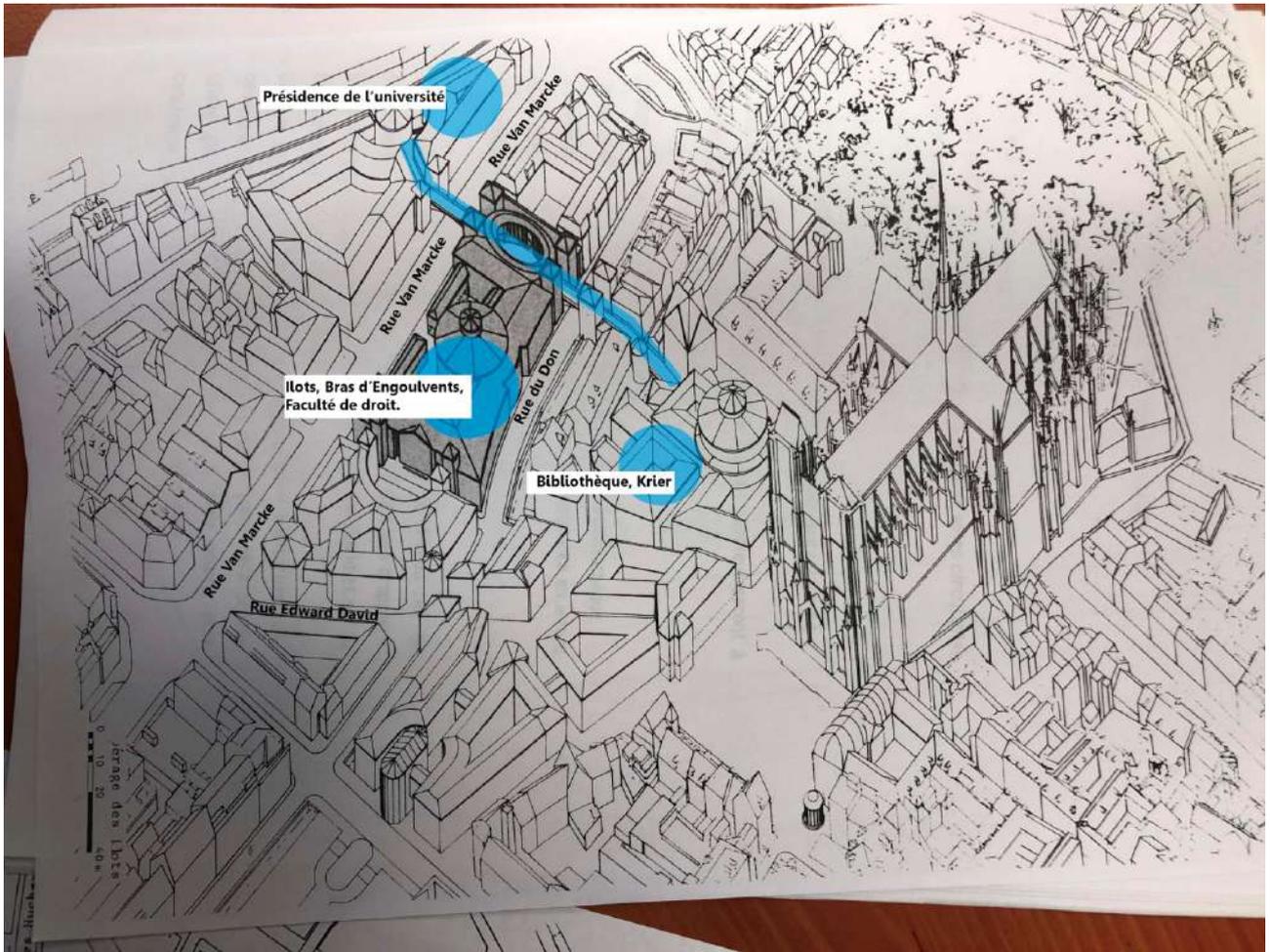


Figure n°34. 1035 W 16. [AMCA]

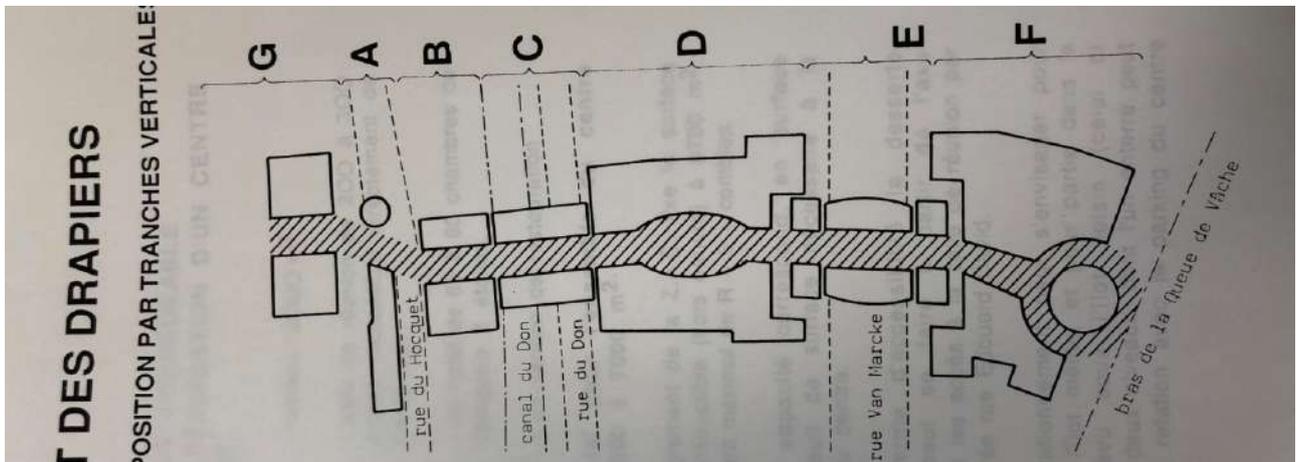


Figure n°35. Décomposition par tranches verticales. 555 W 25, Pont des Drapiers 1985-1988 [AMCA]



Figure n°36. 497 W 2, Aménagement du quartier Saint-Germain 1986-1990 [AMCA]

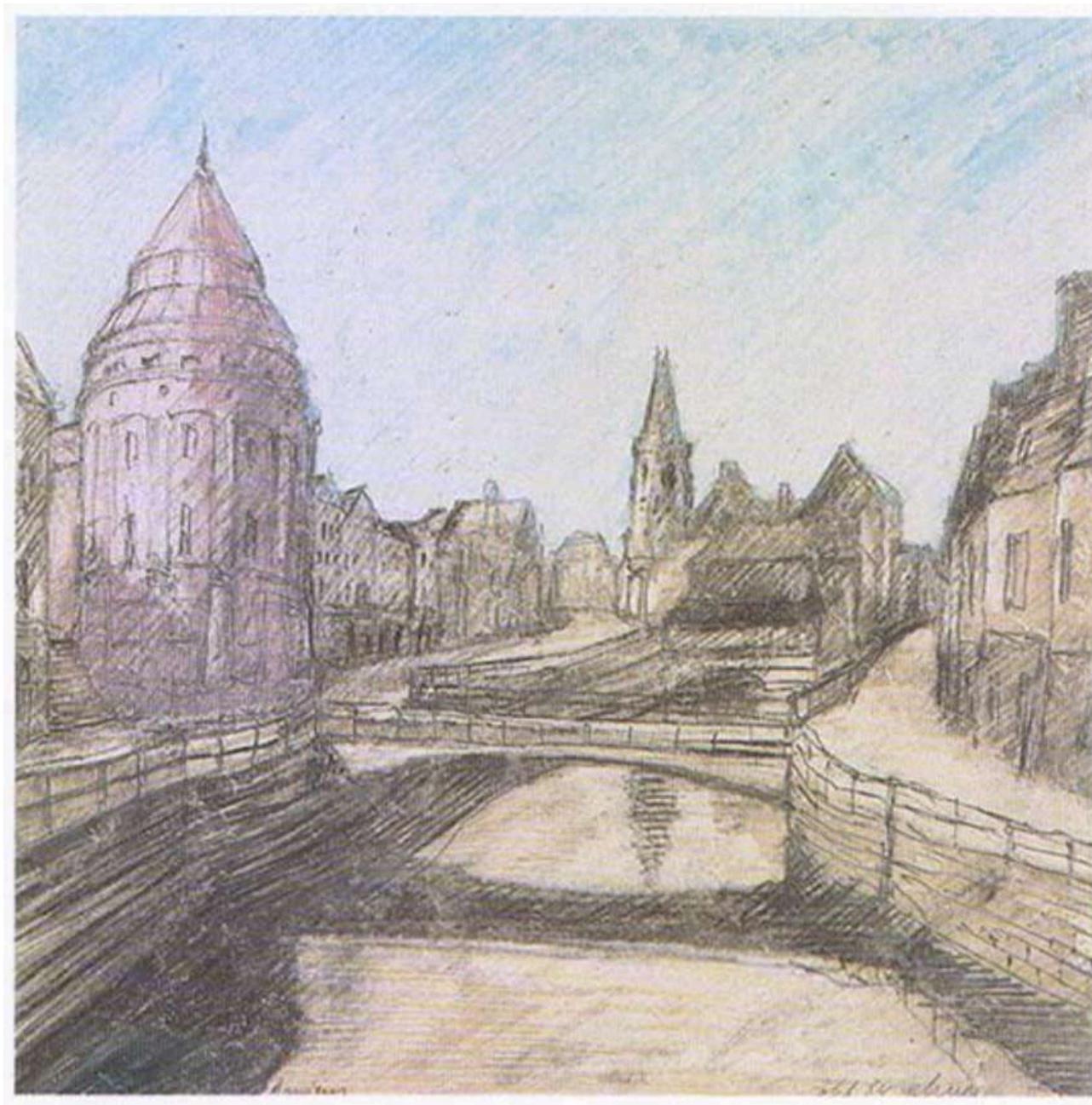
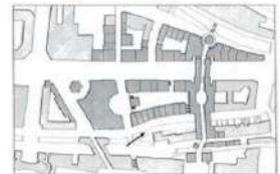


Figure n°37. Le bâtiment tour prévu pour la fin du pont des drapiers, dessin Rob Krier. Rob Krier, *Amiens, la reconstruction d'un centre historique*, Archives d'architecture moderne, Bruxelles, 1987. Page .75.



Perspective du projet de reconstruction de la rue du Don (dessin N. Prat).



Plan de localisation de la rue du Don.

Figure n°41. Perspective du projet de reconstruction de la rue du Don, (dessin N. Prat) avec le plan de localisation de la rue de Don . Marc Breitman, Rob Krier, *Le nouvel Amiens*, Mardaga, Bruxelles, 1989. Page 406. Ou encore 555 W 2 Dossier de communication 1984-1988. [AMCA]



Plan de localisation de la rue Vanmarcke.

Figure n°42. La rue Vanmarcke reconstruite (dessin de Philippe Gisclard, 1987). Marc Breitman, Rob Krier, *Le nouvel Amiens*, Mardaga, Bruxelles, 1989. Page 408.

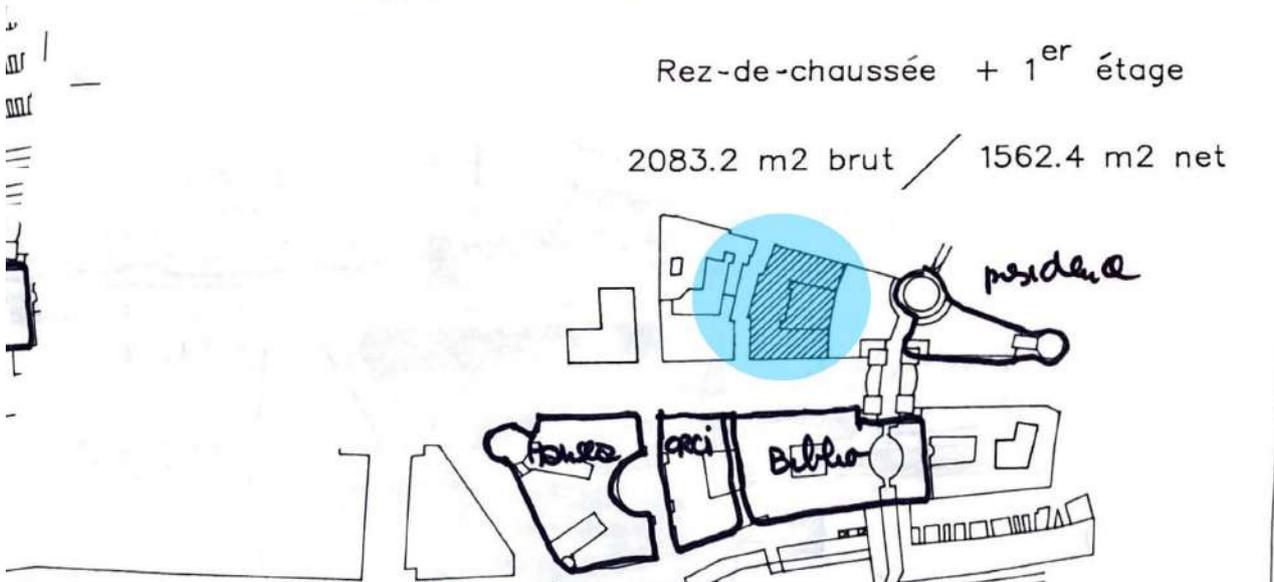


Figure n°43. Le quartier du Don (dessin de Philippe Gisclard, 1987). Marc Breitman, Rob Krier, *Le nouvel Amiens*, Mardaga, Bruxelles, 1989. Page 404-405.

RESTAURANT UNIVERSITAIRE

Rez-de-chaussée + 1^{er} étage

2083.2 m2 brut / 1562.4 m2 net



PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Rez-de-chaussée + 2 étages + combles 2636.4 m2 brut / 1977.3 m2 net

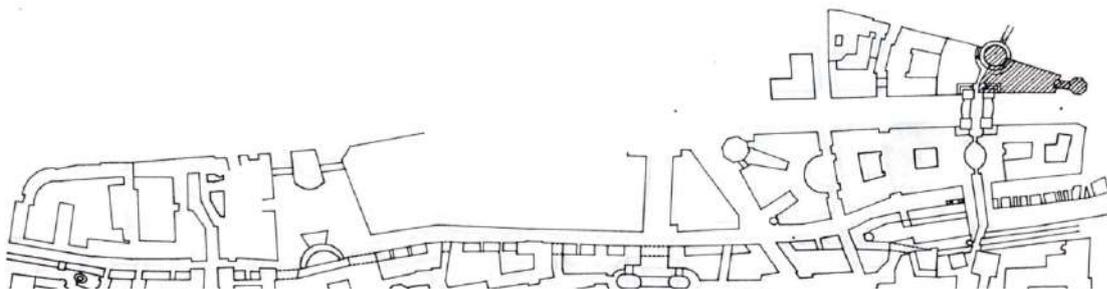
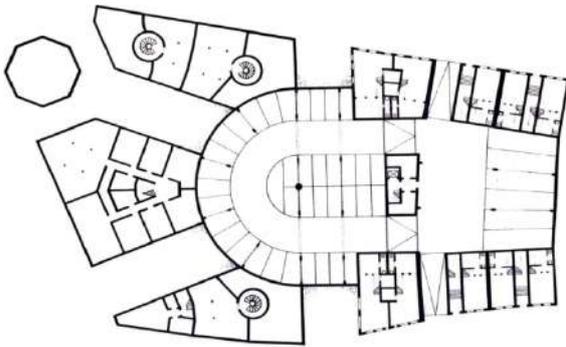


Figure n°44 et 45. La présidence de l'université, dessin Rob Krier. 1035 W 15. [AMCA]



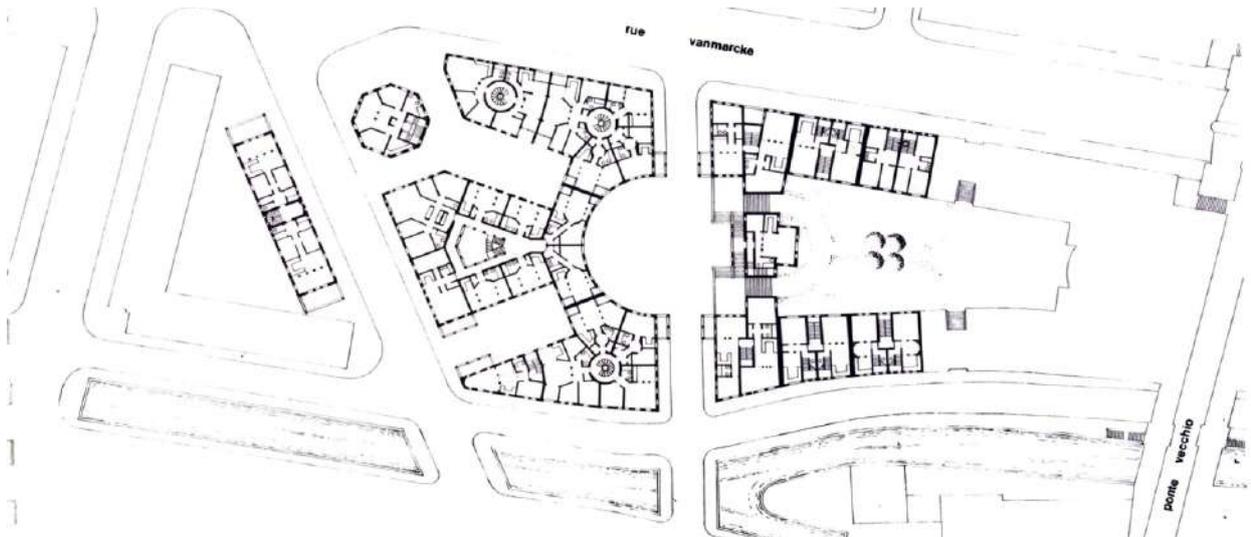
Figure n°46. La position du Hansea dans le bras d'Engoulvent.



a | HANSEA, niveau sous sol.



b | Hansea, niveau 0



c | Hansea, niveau 1.

a | b | c | Figure n°47. 497 W 2, Aménagement du quartier Saint-Germain 1986-1990. [AMCA]

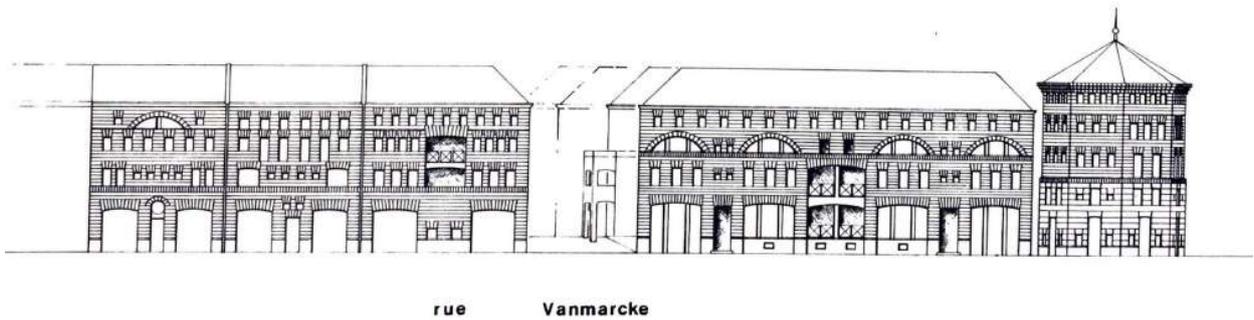


Figure n°48. Façade d'HANSEA, vue de la rue Vanmarcke. 497 W 2, Aménagement du quartier Saint-Germain 1986-1990. [AMCA]



Figure n°49. Façade de l'intérieur d'îlots HANSEA. vue depuis la rue Edward David. 497 W 2, Aménagement du quartier Saint-Germain 1986-1990. [AMCA]

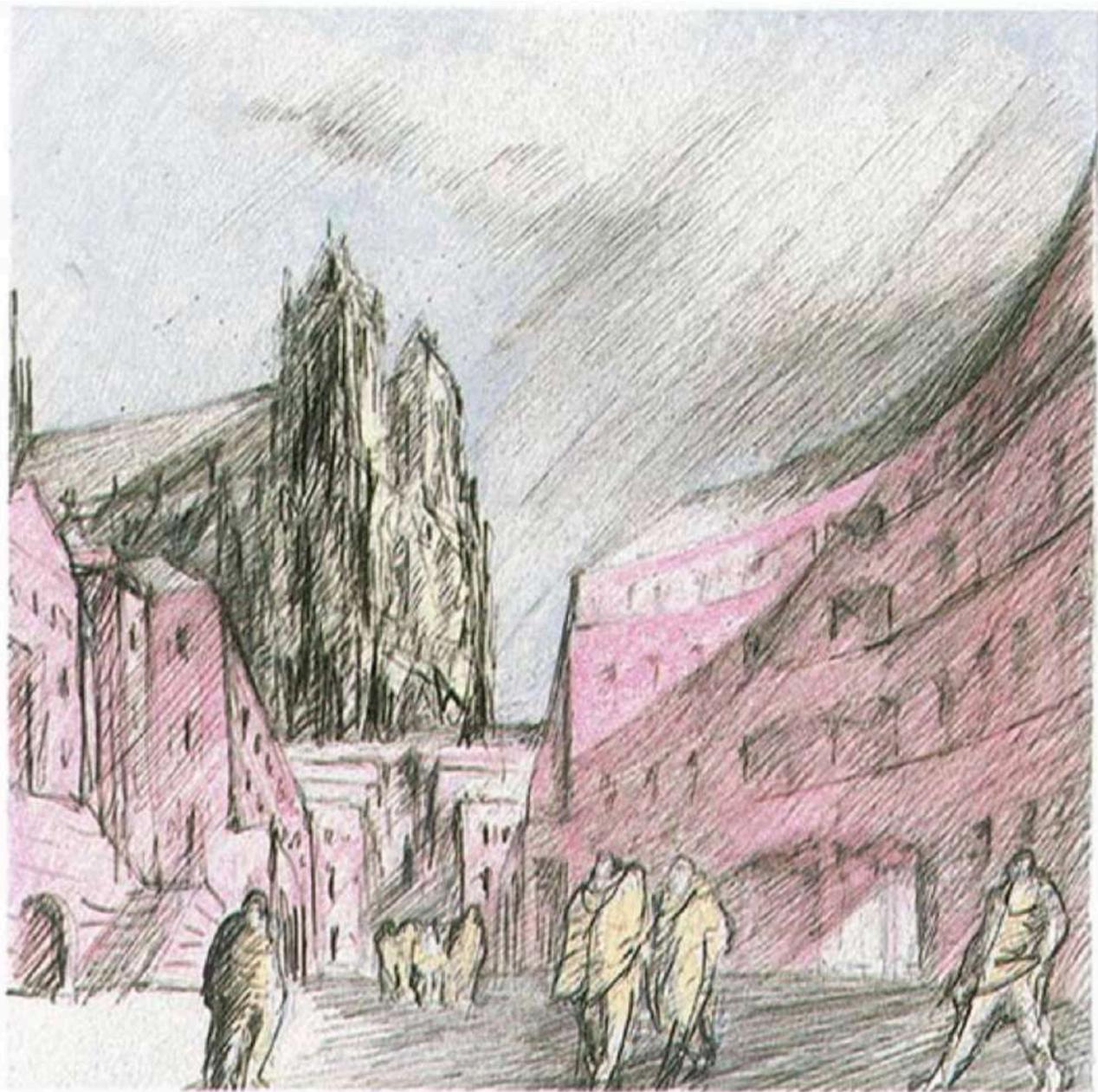
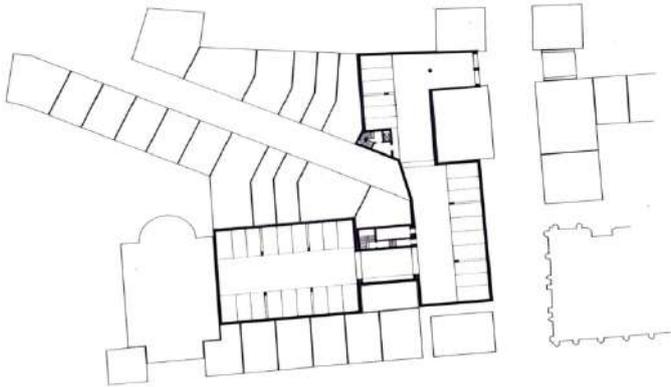


Figure n°50. Marc Breitman, Rob Krier, *Le nouvel Amiens*, Mardaga, Bruxelles, 1989. Page .392.



Figure n°51. Le quartier Saint Germain, à droite la rue de l'entonnoir débouche vers le parvis de l'église, dessin Rob Krier. Marc Breitman, Rob Krier, *Le nouvel Amiens*, Mardaga, Bruxelles, 1989. Page 430.



a | Le quartier Saint-Germain, niveau sous sol.

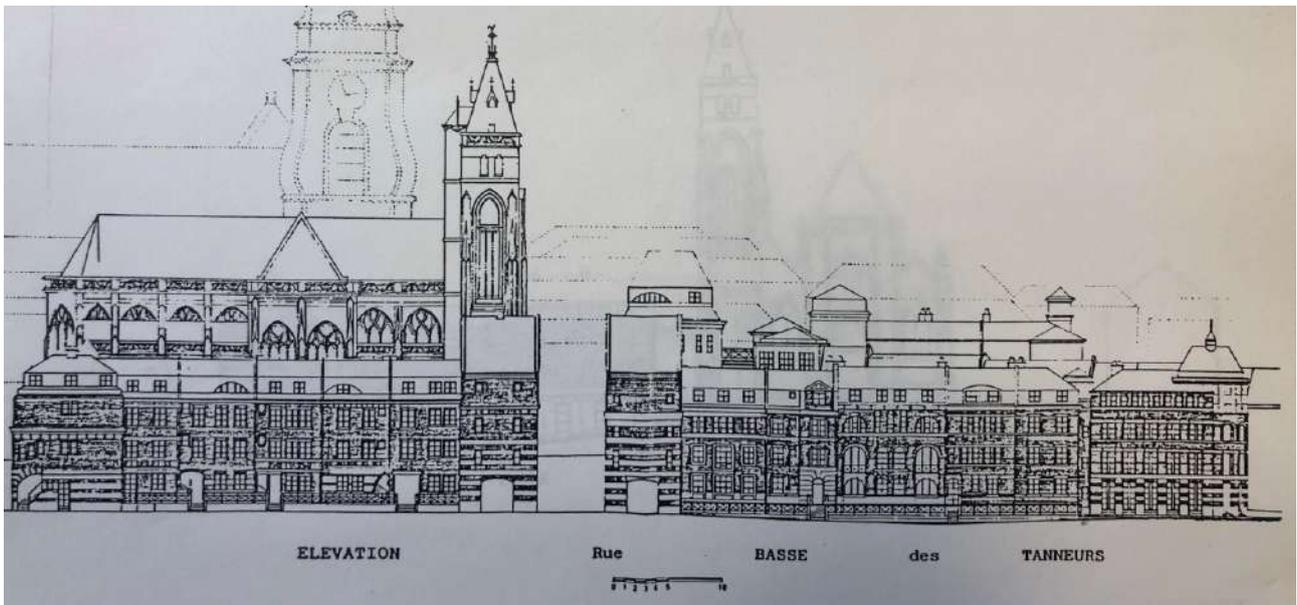


b | Le quartier Saint-Germain, niveau 0.

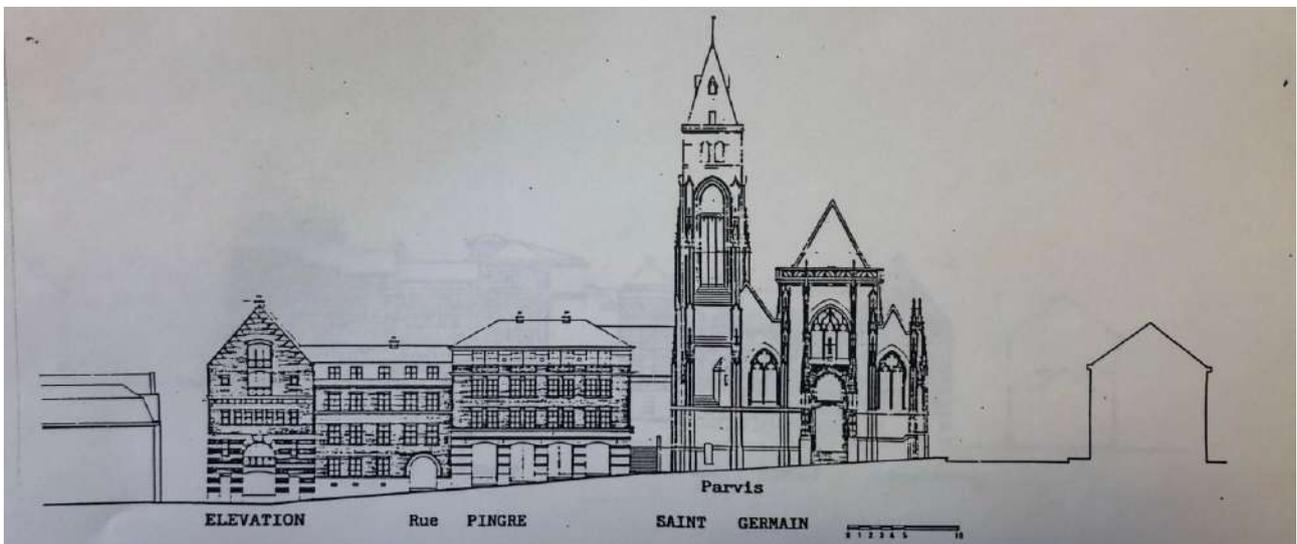


c | Le quartier Saint-Germain, niveau 1.

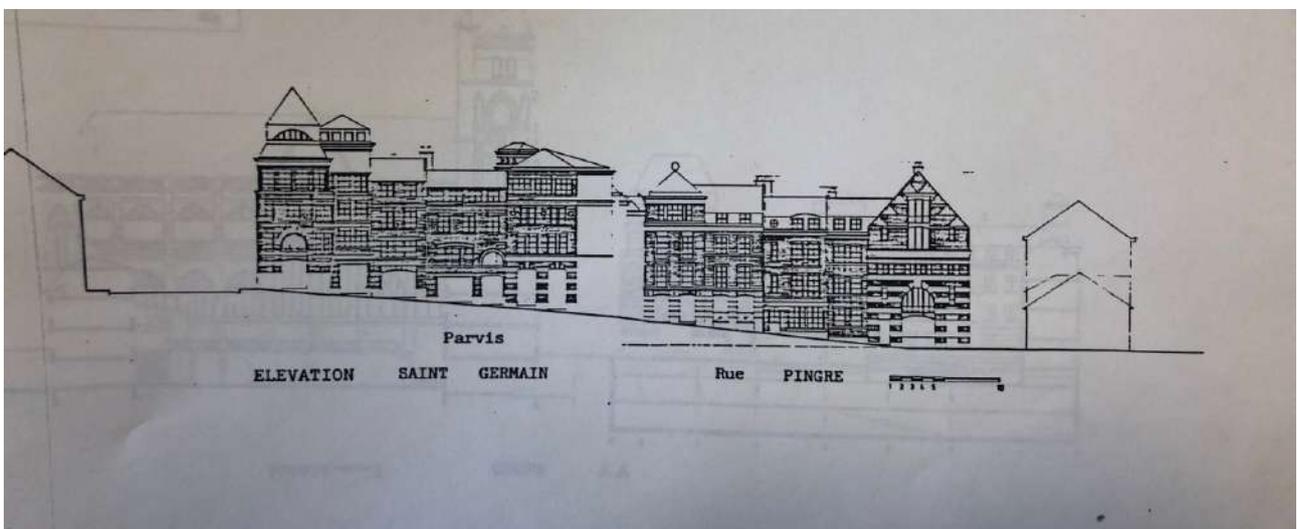
a | b | c | Figure n°52. 497 W 2, Aménagement du quartier Saint-Germain 1986-1990. [AMCA]



a | Élévation rue basse des Tanneurs.



b | Élévation rue Pingre



c | Élévation rue Pingre (face à l'église)

a | b | c | Figure n°56. Façades des îlots Saint-Germain.

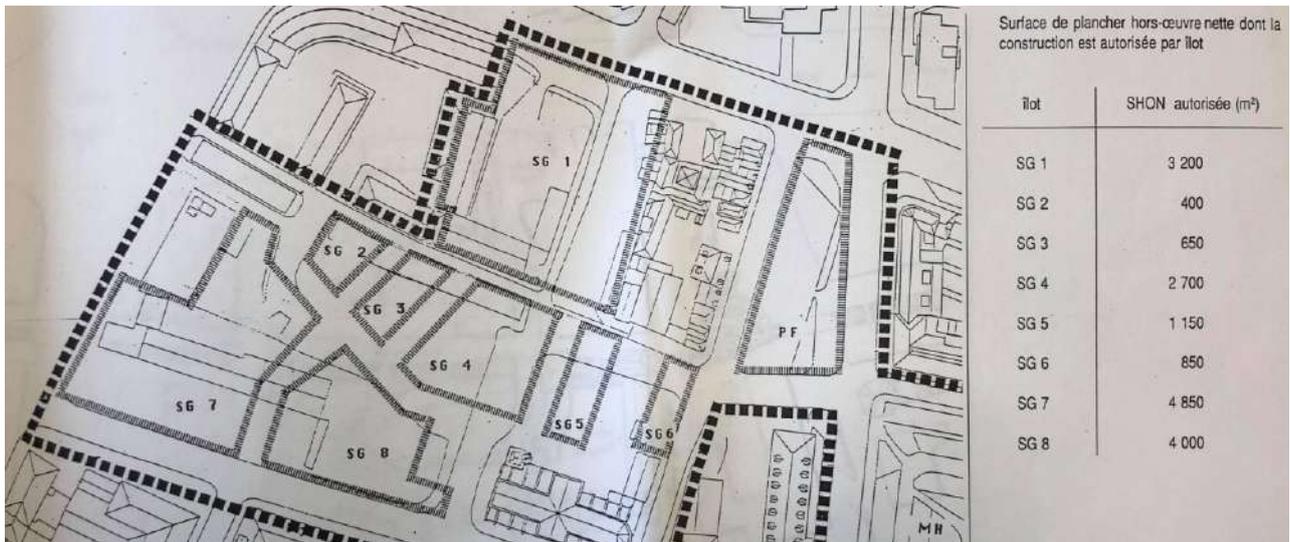


Figure 57. Repérage des îlots. 497 W 2 Aménagement du quartier Saint-Germain 1986-1990. [AMCA]

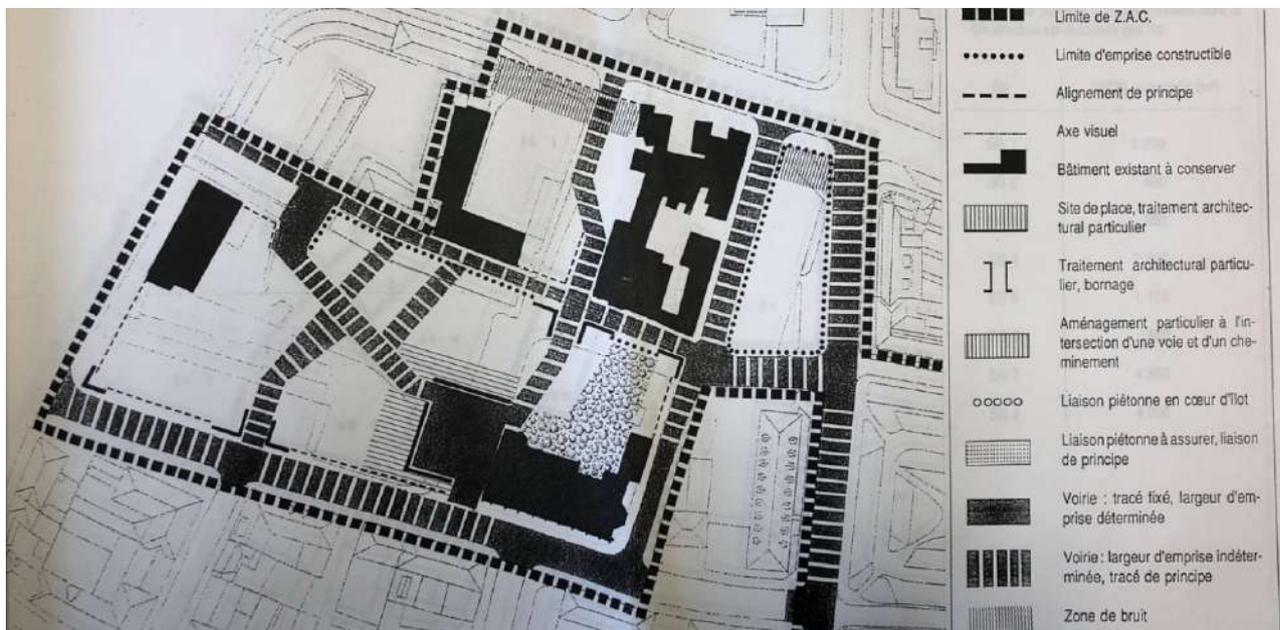


Figure n°58. Plan d'Aménagement de zone. 497 W 2 [AMCA].

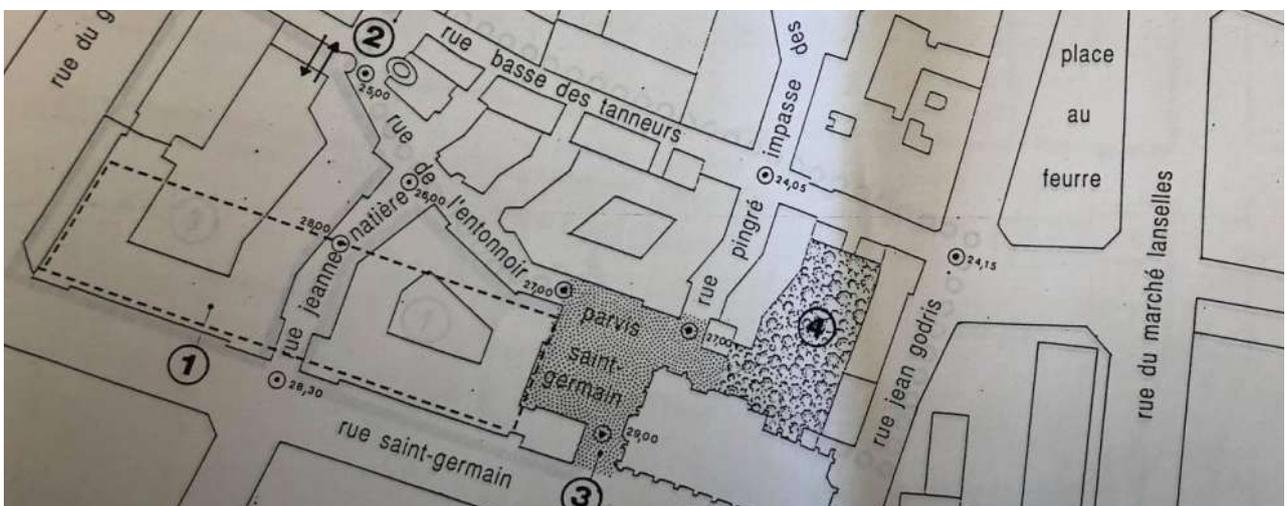


Figure 59. 1: Parking sous-terrain sur 2 niveaux (200 places environ) / 2: Accès au parking / 3: Placette piétonne / 4: Jardin Public. 497 W 2 Aménagement du quartier Saint-Germain 1986-1990. [AMCA]



Figure n°60. Vue perspective de la reconstruction du parvis de l'église Saint-Germain par Rob Krier, 1988. Marc Breitman, Rob Krier, *Le nouvel Amiens*, Mardaga, Bruxelles, 1989. Page .426.

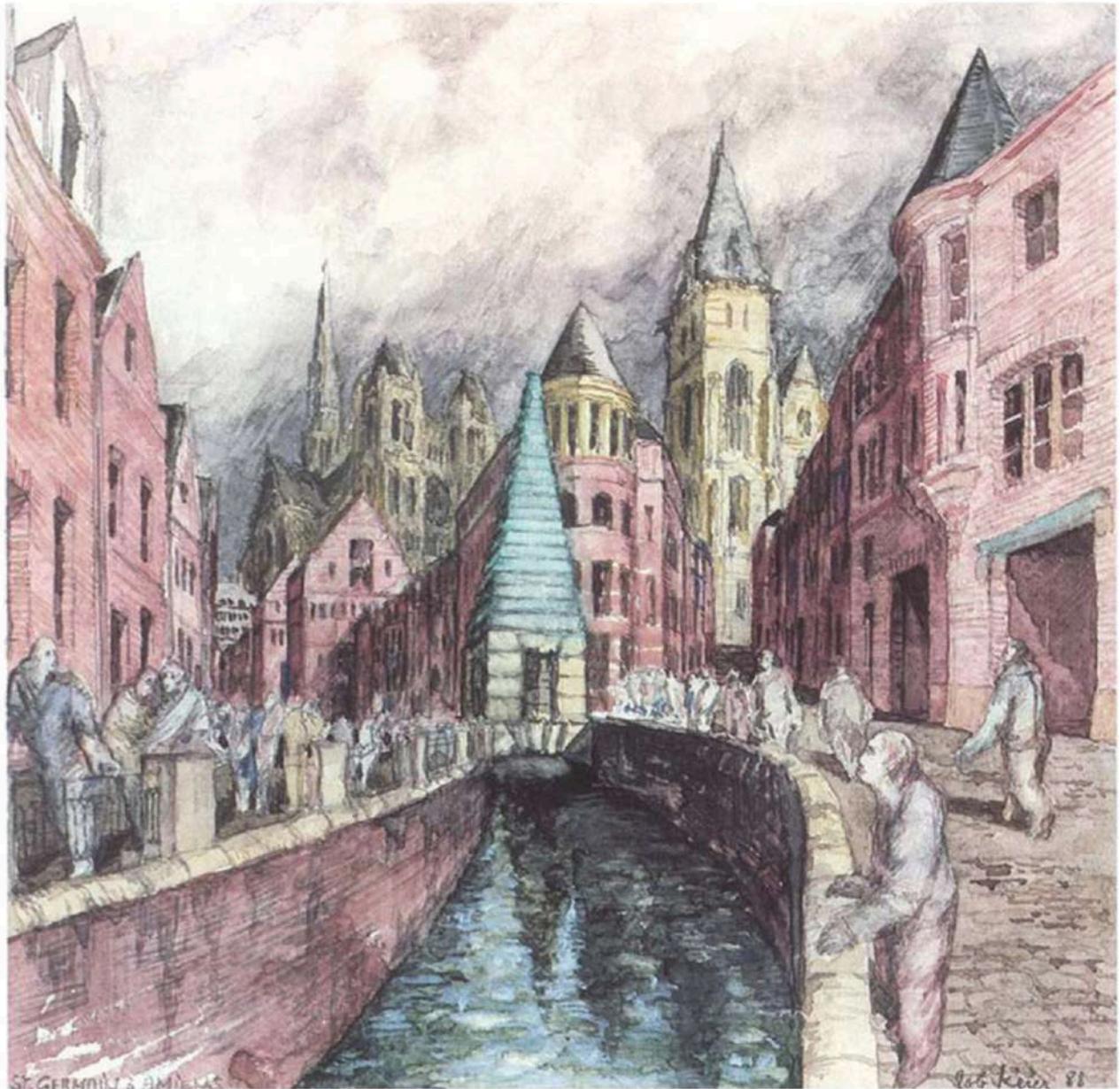
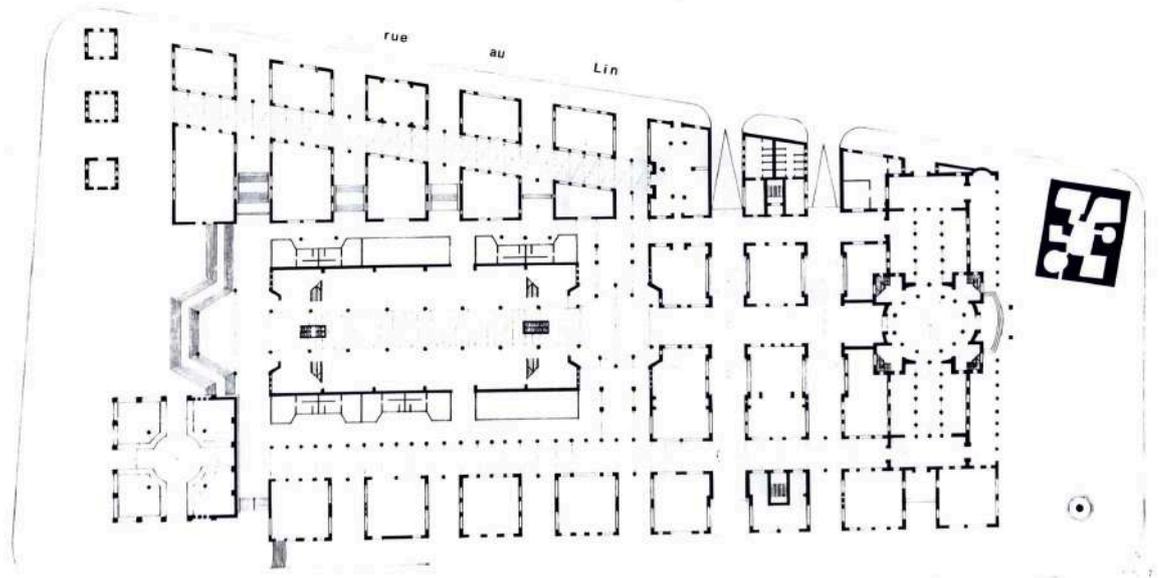


Figure n°61. La pyramide de la Tuerie dans le quartier Saint-Germain, Rob Krier, architecte, 1988. Marc Breitman, Rob Krier, *Le nouvel Amiens*, Mardaga, Bruxelles, 1989. Page .432.

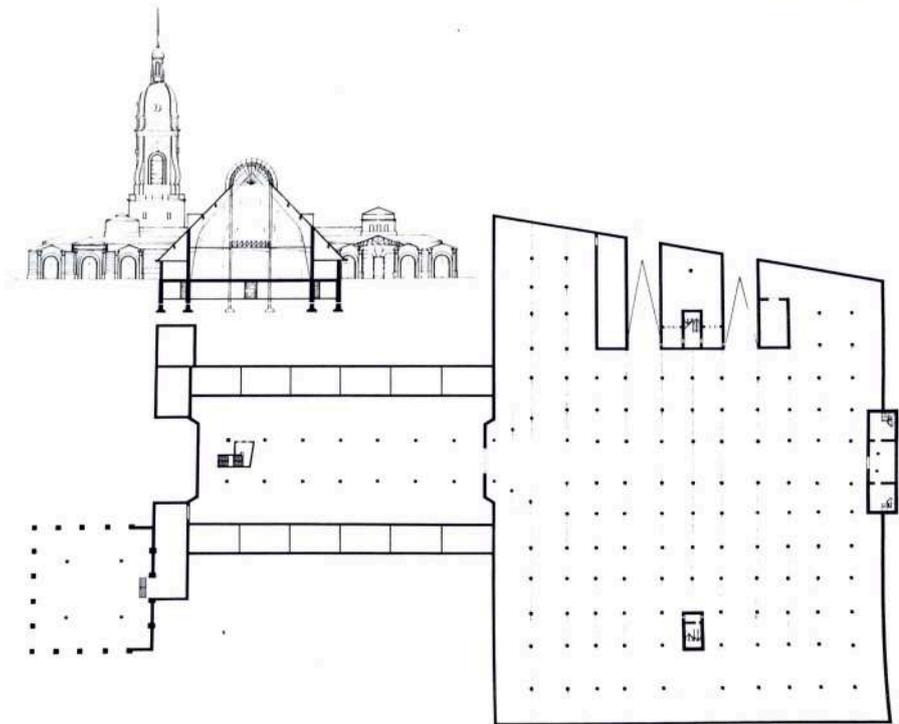
LES HALLES

niv 0



LES HALLES

sous sol



a | b | Figure n°62. Les halles (sous sol). 497 W 2 Aménagement du quartier Saint-Germain 1986-1990. [AMCA]

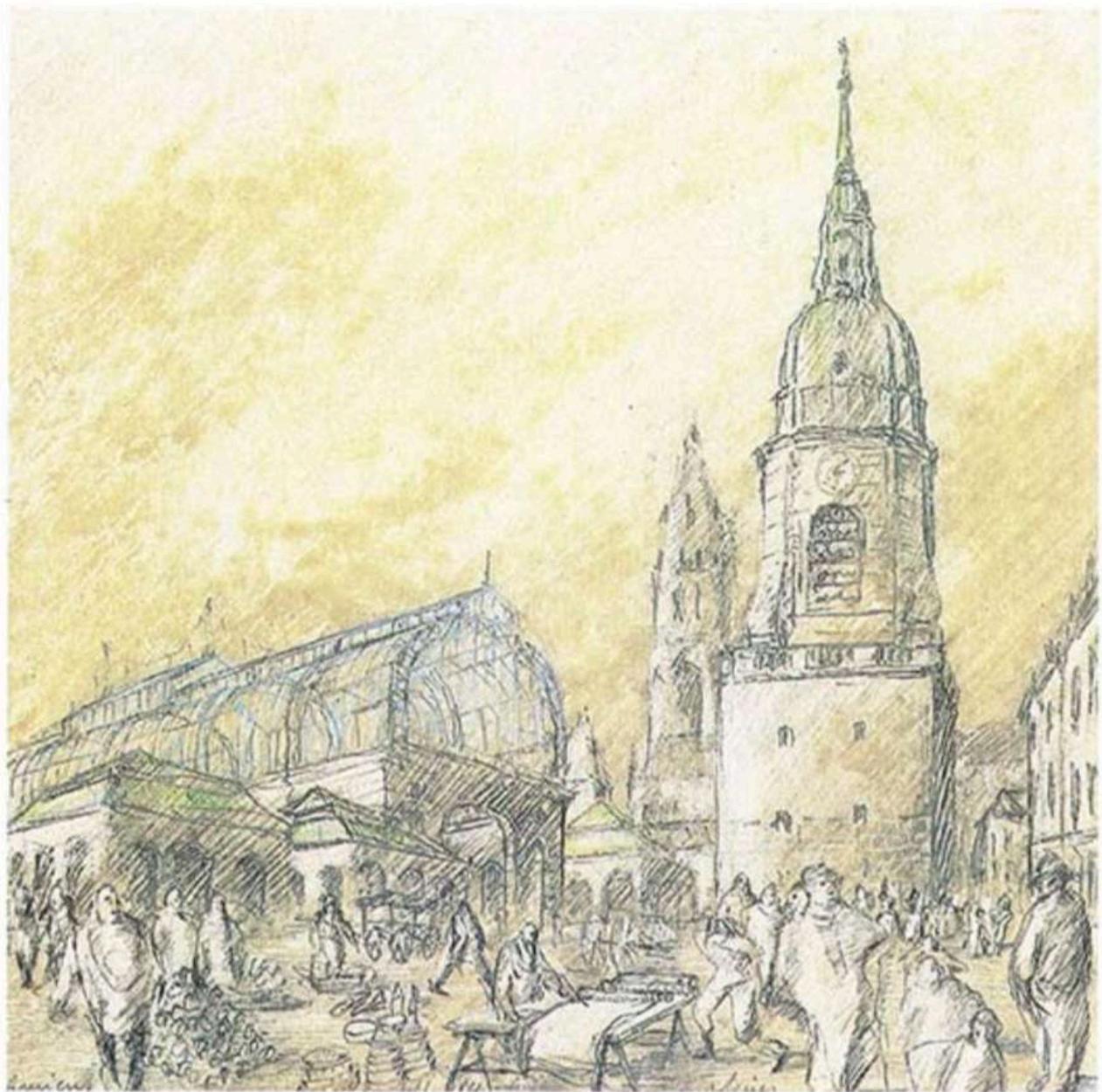


Figure n°63. Marc Breitman, Rob Krier, *Le nouvel Amiens*, Mardaga, Bruxelles, 1989. Page .386.



Figure 64. Les Halles en 1980, 555 W 46 [AMCA]

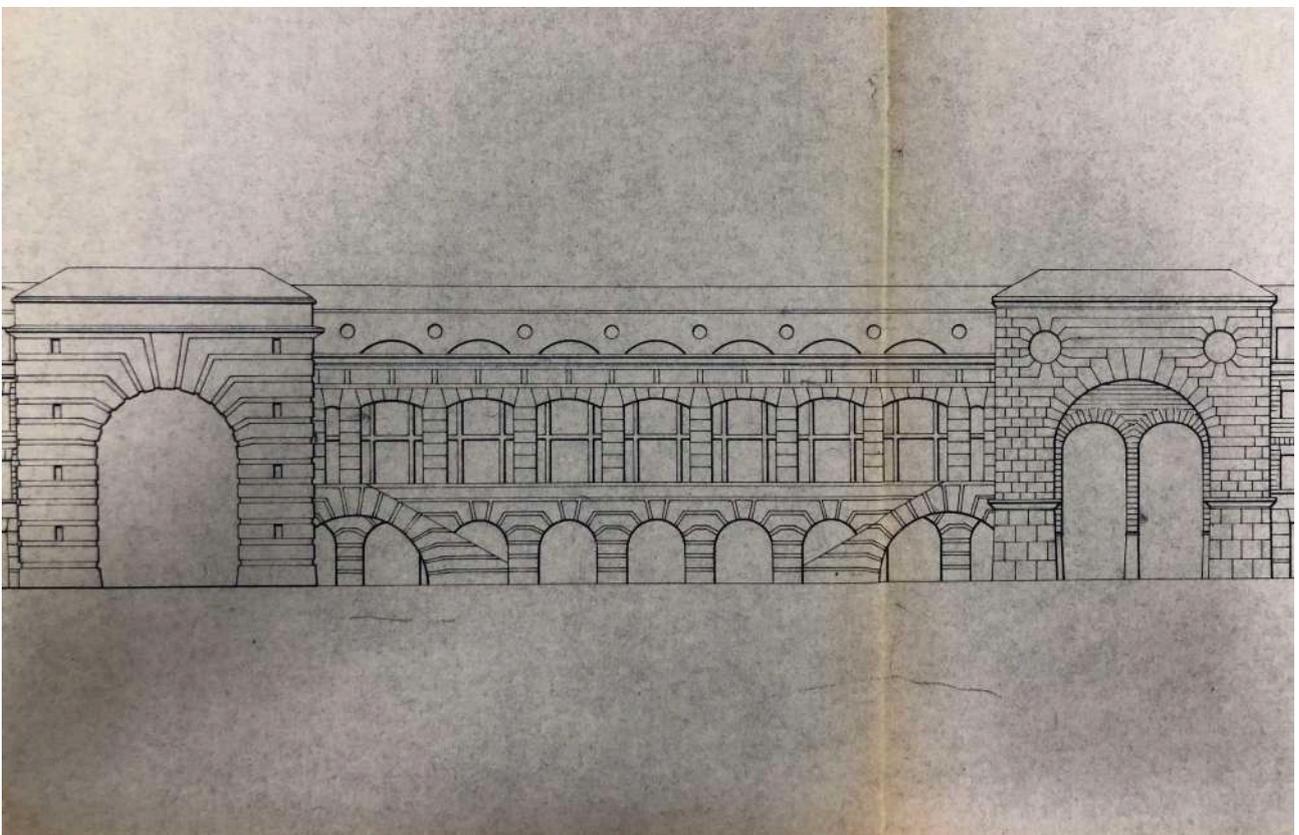
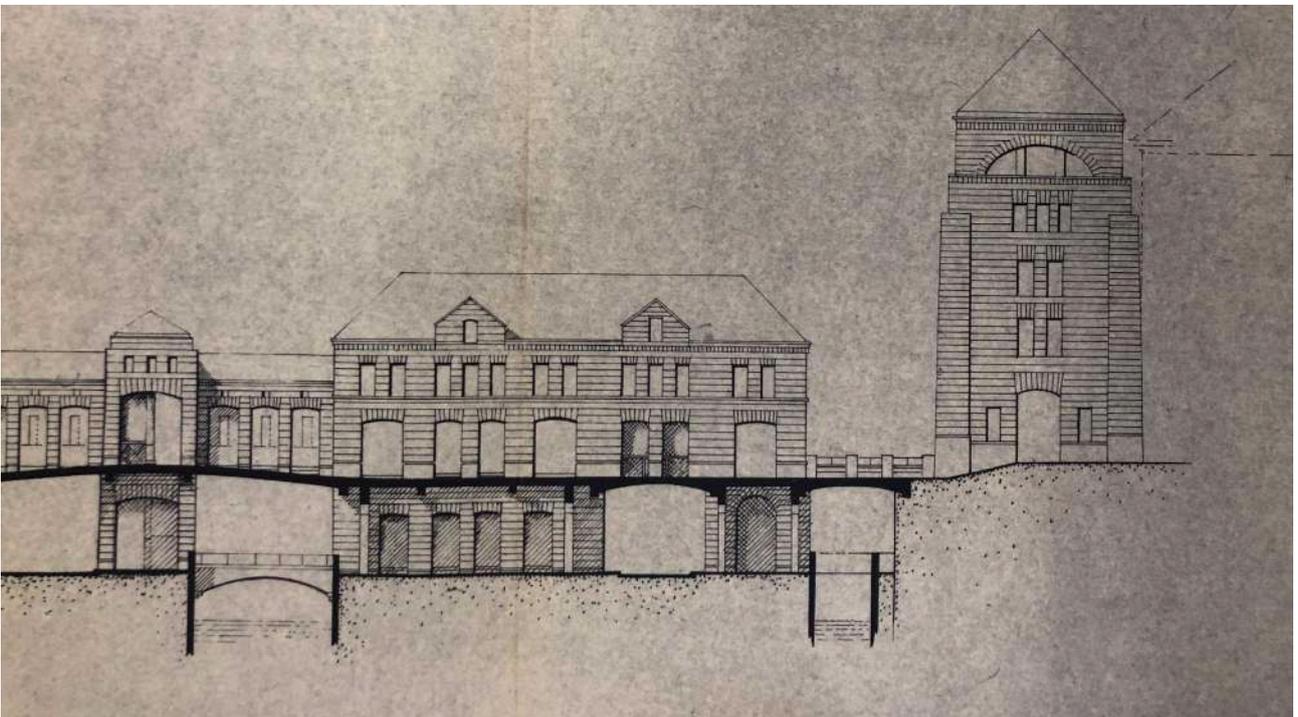
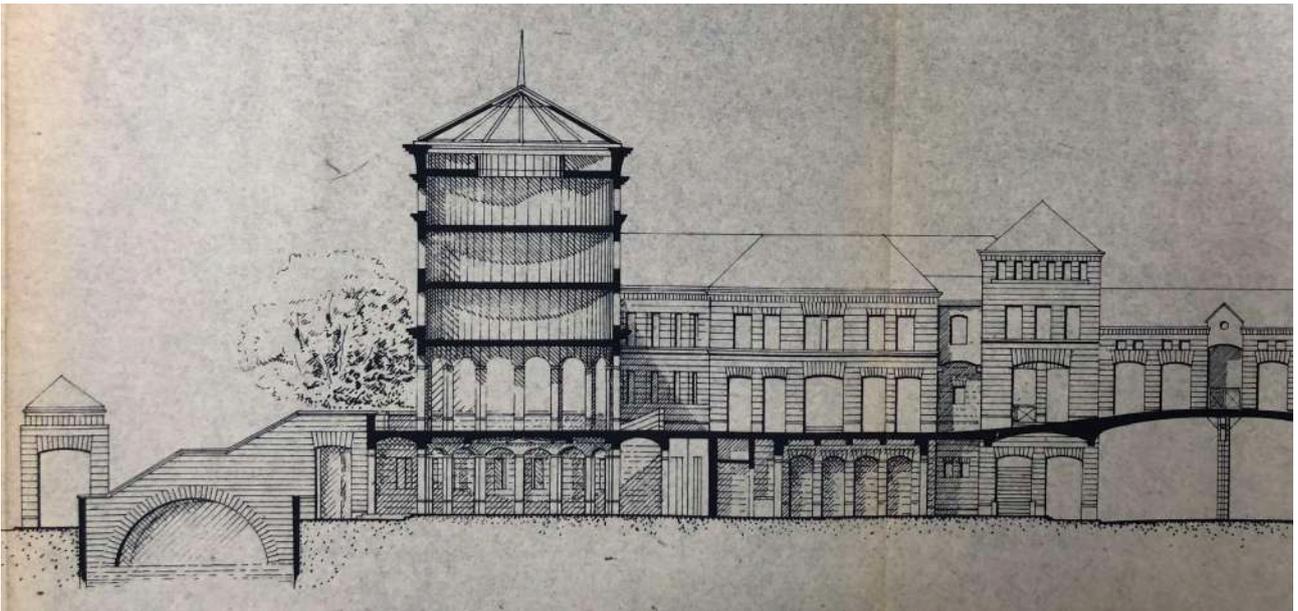
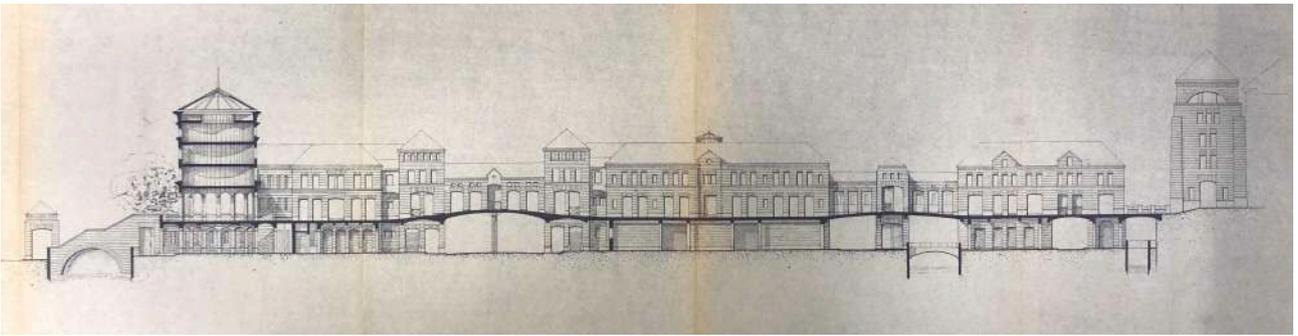
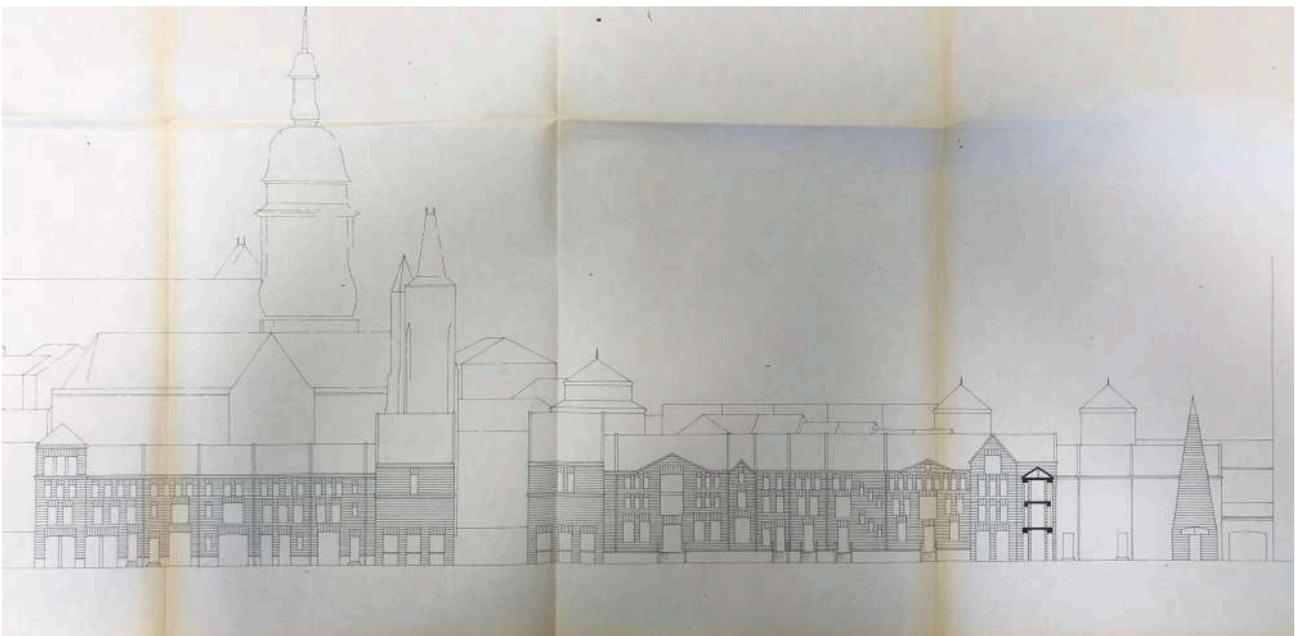


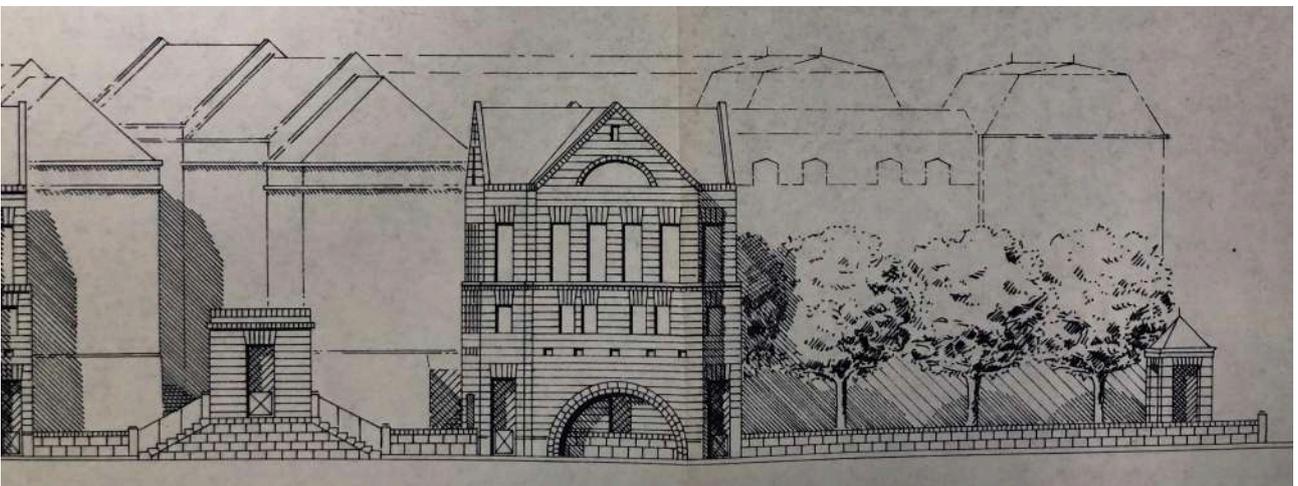
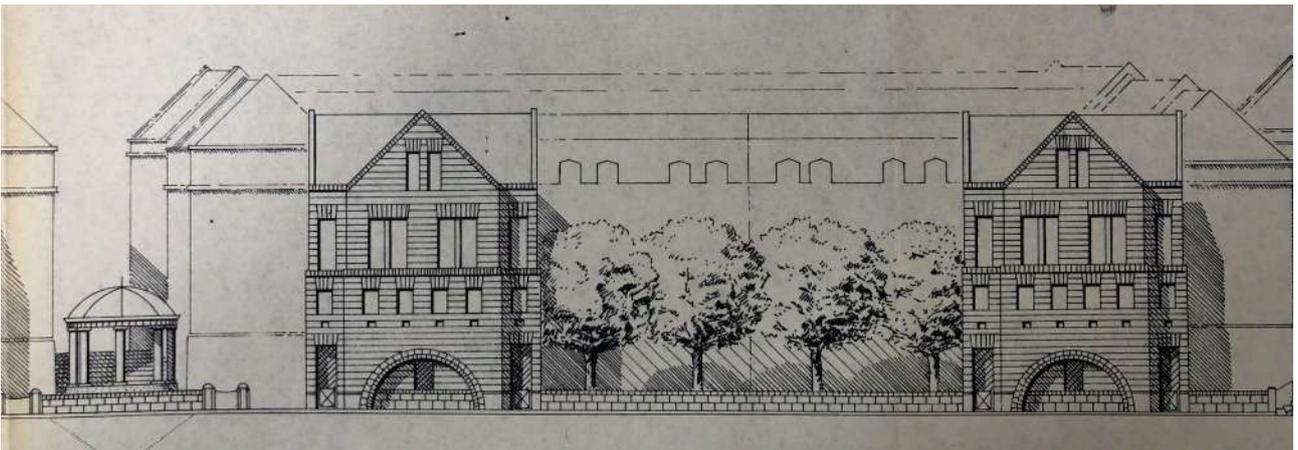
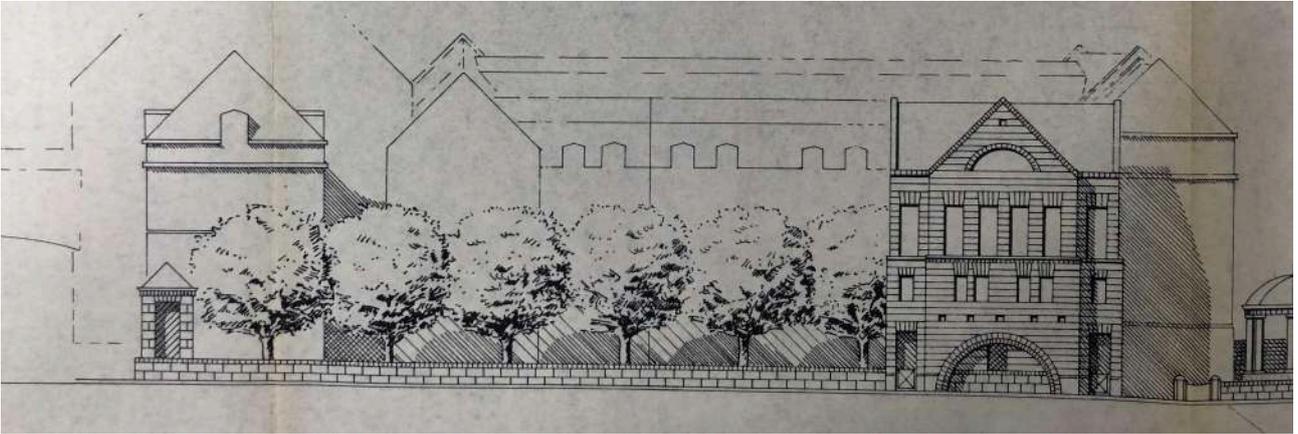
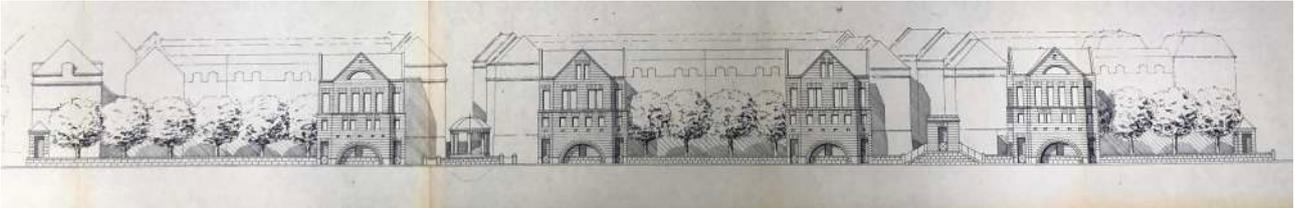
Figure n°65. Façade du parvis conçue par Krier. Les vides et les pleins. 555 W 14, Projet Krier, dossier plan 1: 200è 1986 [AMCA]



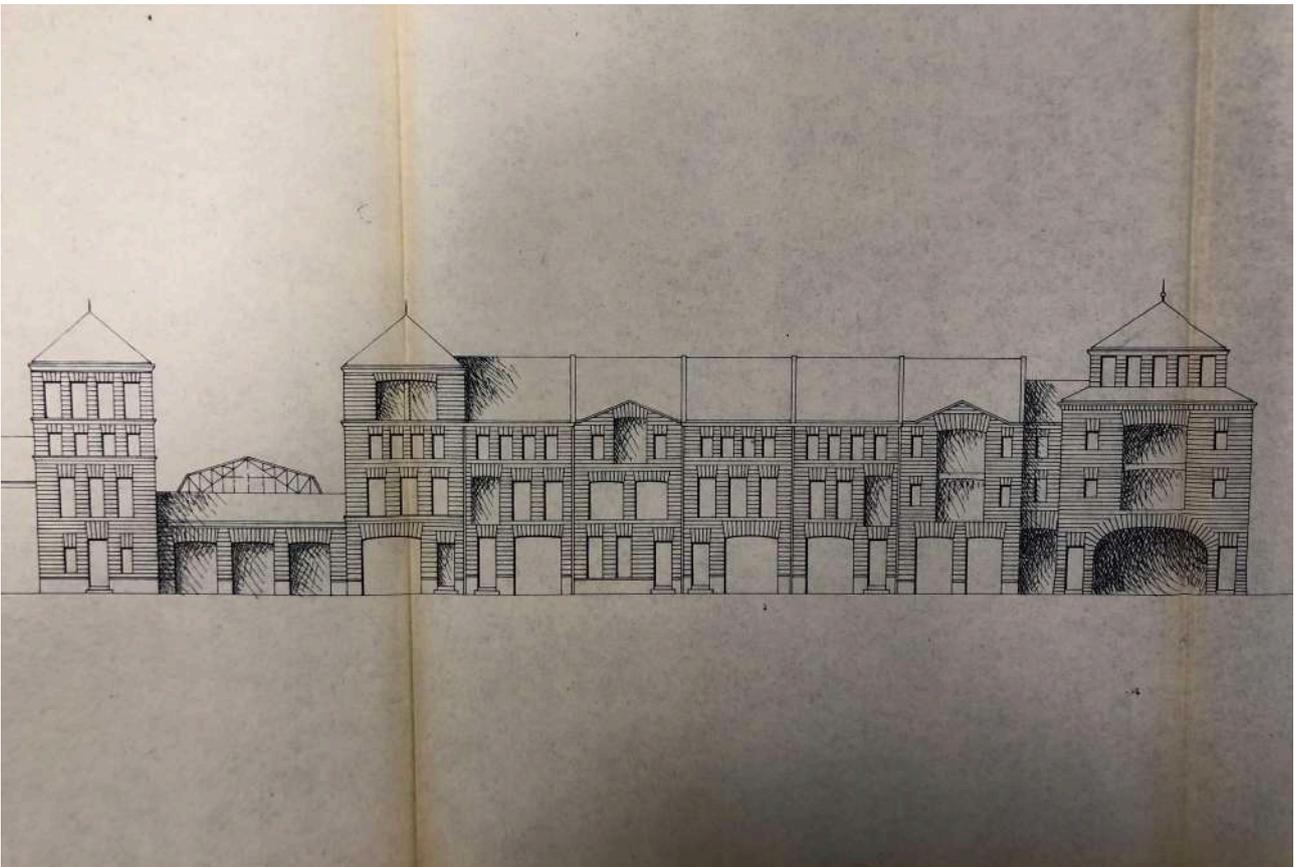
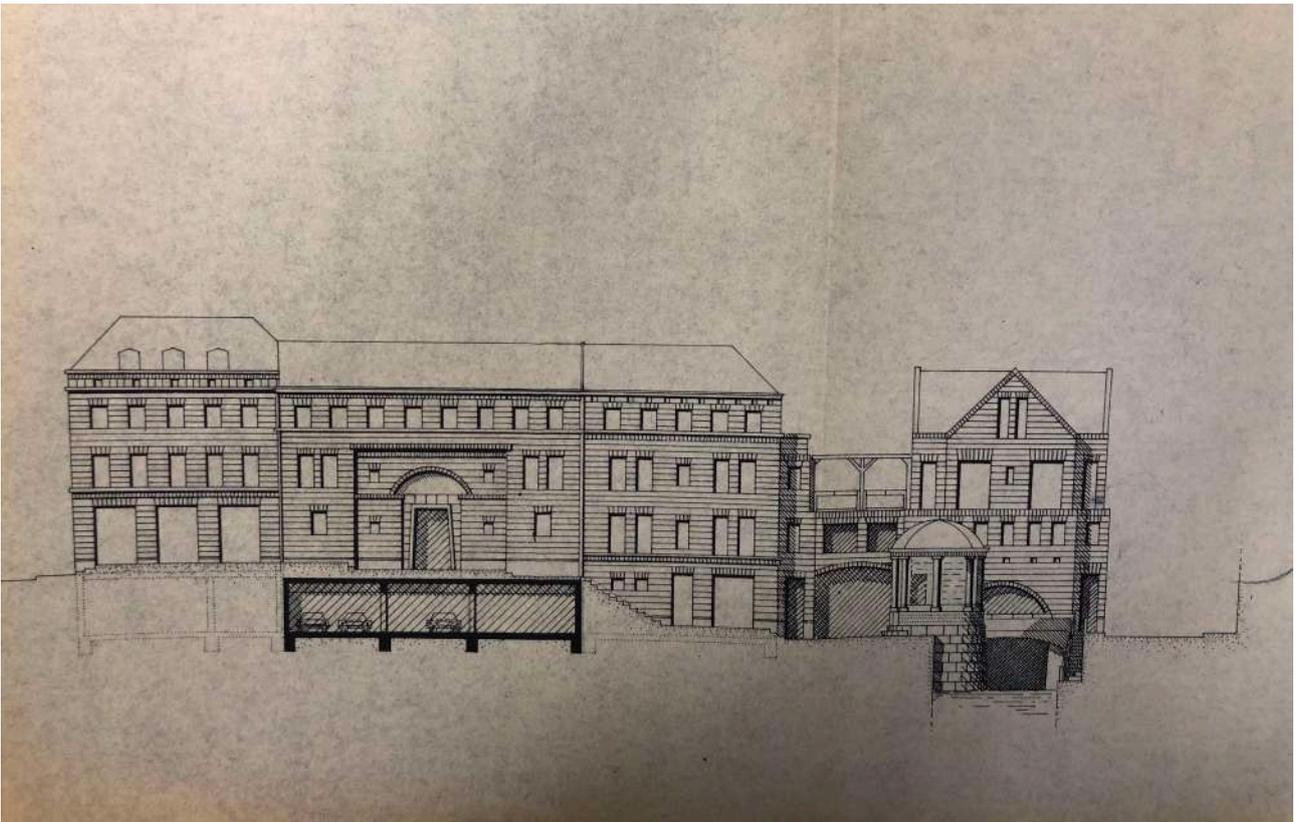
a | b | c | Figure n°66. 555 W 14, Projet Krier, dossier plan 1: 200è 1986 [AMCA]



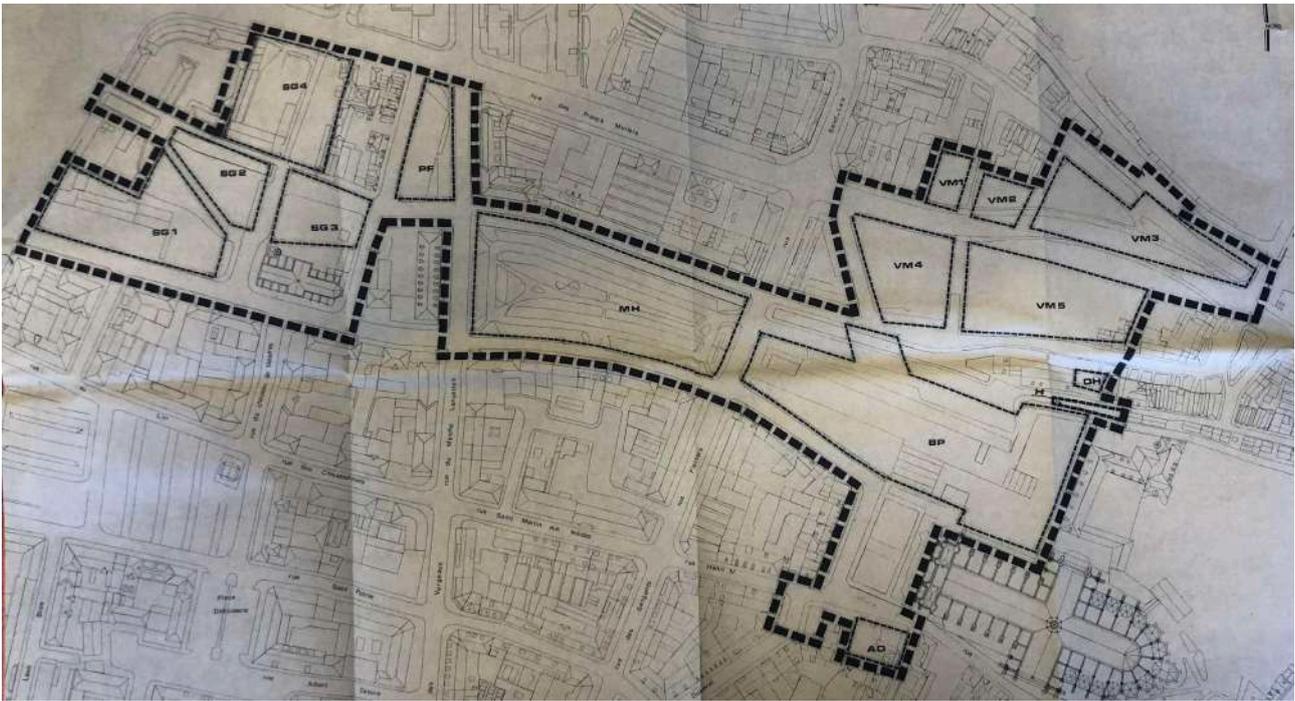
a | b | c | Figure n°67. 555 W 14, Projet Krier, dossier plan 1: 200è 1986 [AMCA]



a | b | c | d | Figure n°68. 555 W 14, Projet Krier, dossier plan 1:200è 1986 [AMCA]



a | b | Figure n°69. 555 W 14, Projet Krier, dossier plan 1:200è 1986. [AMCA]



SITUATION	ILOT	S.H.O.N AUTORISEE (M ²)
PARVIS	A 0	2 730
BAS PARVIS	B P	28 300
RUE DU HOCQUET	H	450
DON-HOCQUET	D H	770
RUE VANMARKE	V M 1	2 200
	V M 2	2 800
	V M 3	10 300
	V M 4	9 170
	V M 5	11 100
MARCHE AUX HERBES	M H	17 200
PLACE AU FEURRE	P F	1 075
SAINT GERMAIN	S G 1	5 200
	S G 2	4 200
	S G 3	3 500
	S G 4	2 555

Figure n°70. 948 W 9. [AMCA]

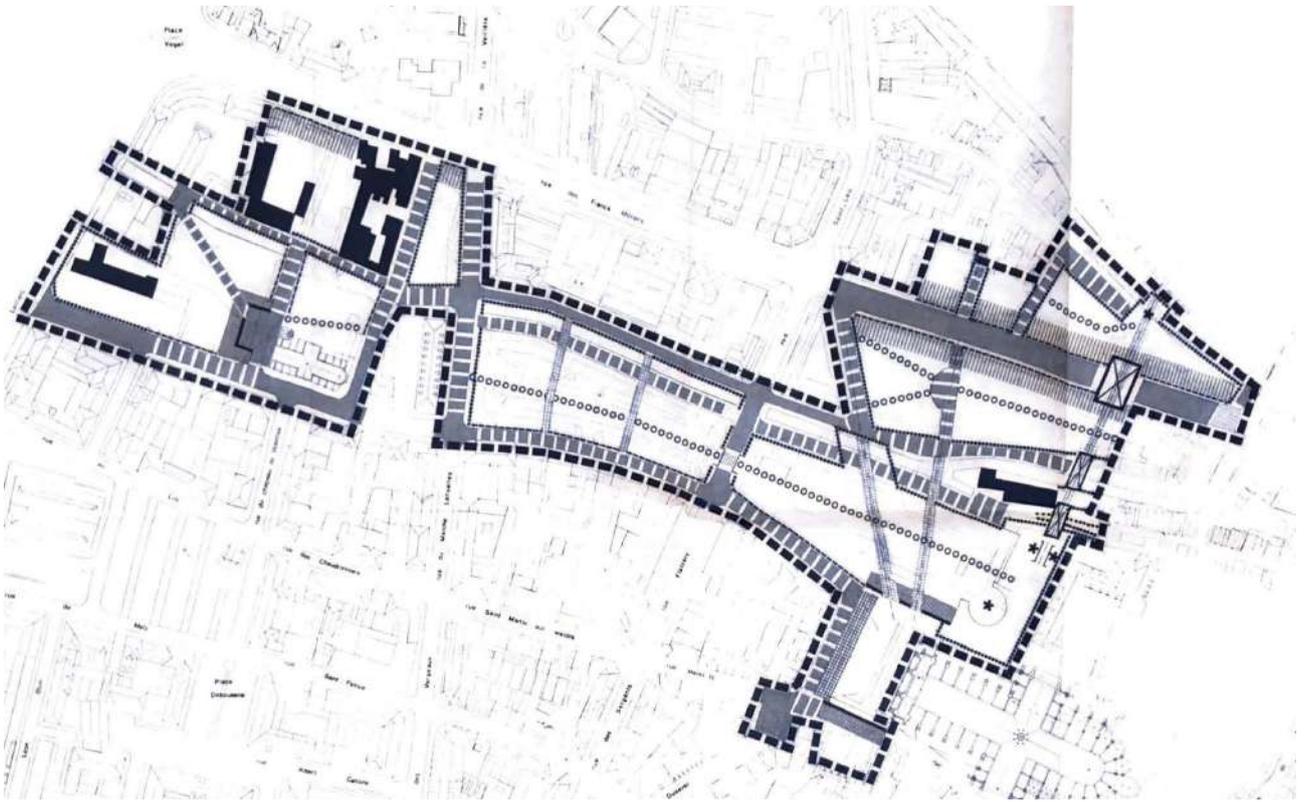


Figure n° 71. 948 W 9. [AMCA]



Figure n° 72.

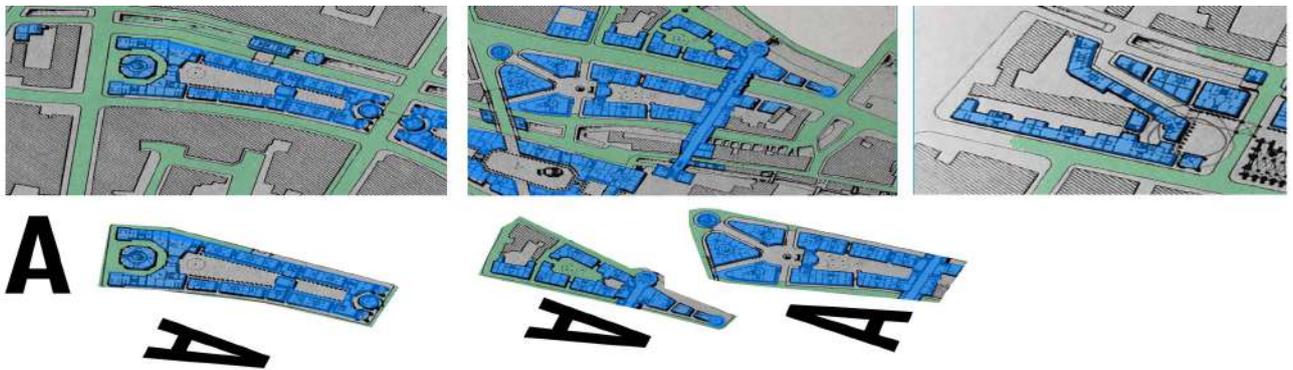
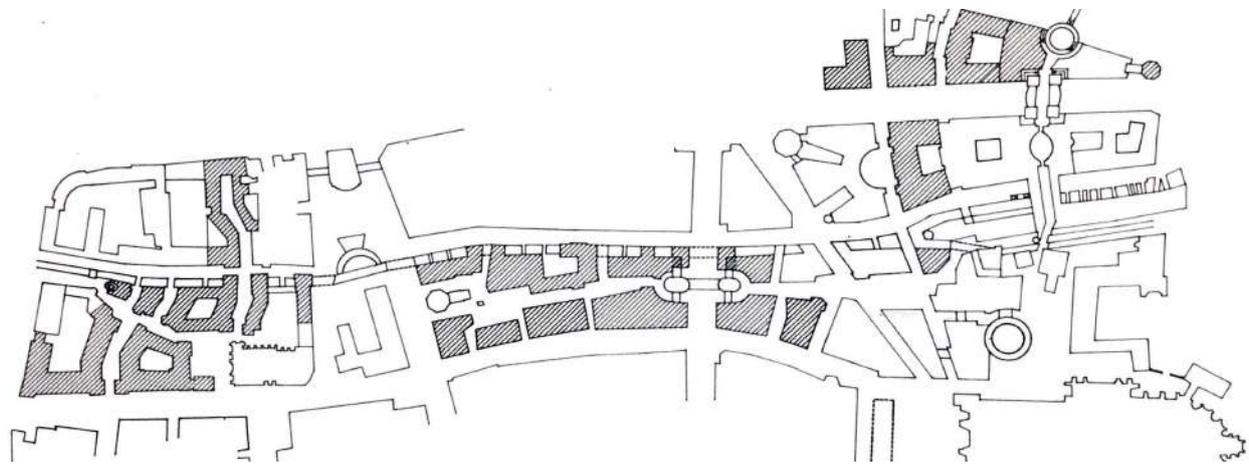
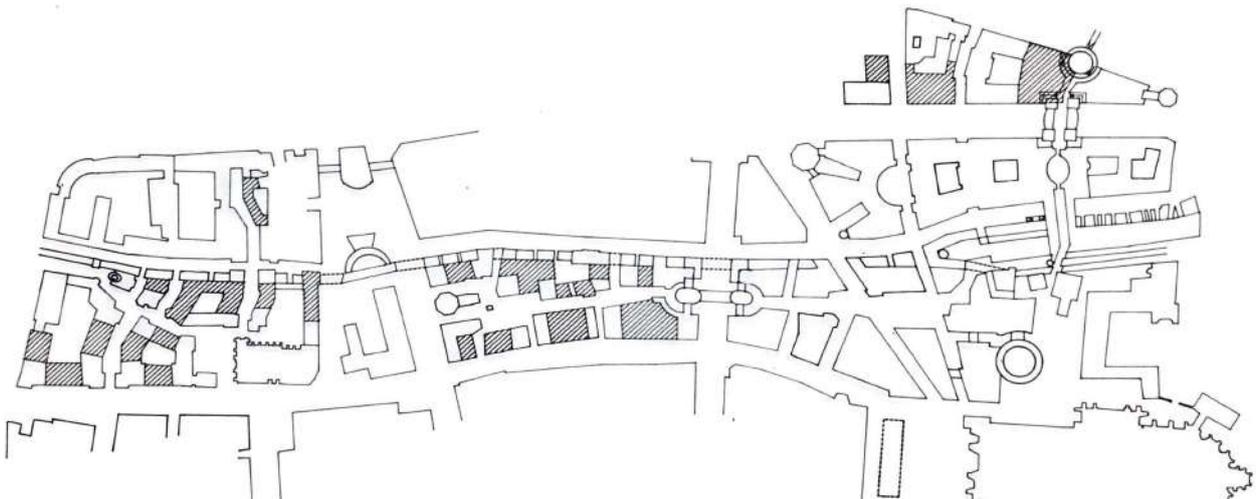


Figure n°73.



Figure n°74.



a | Logements rez-de-chaussée. b | Logements à l'étage. a | b | Figure n°75. 1035 W 16. [AMCA].

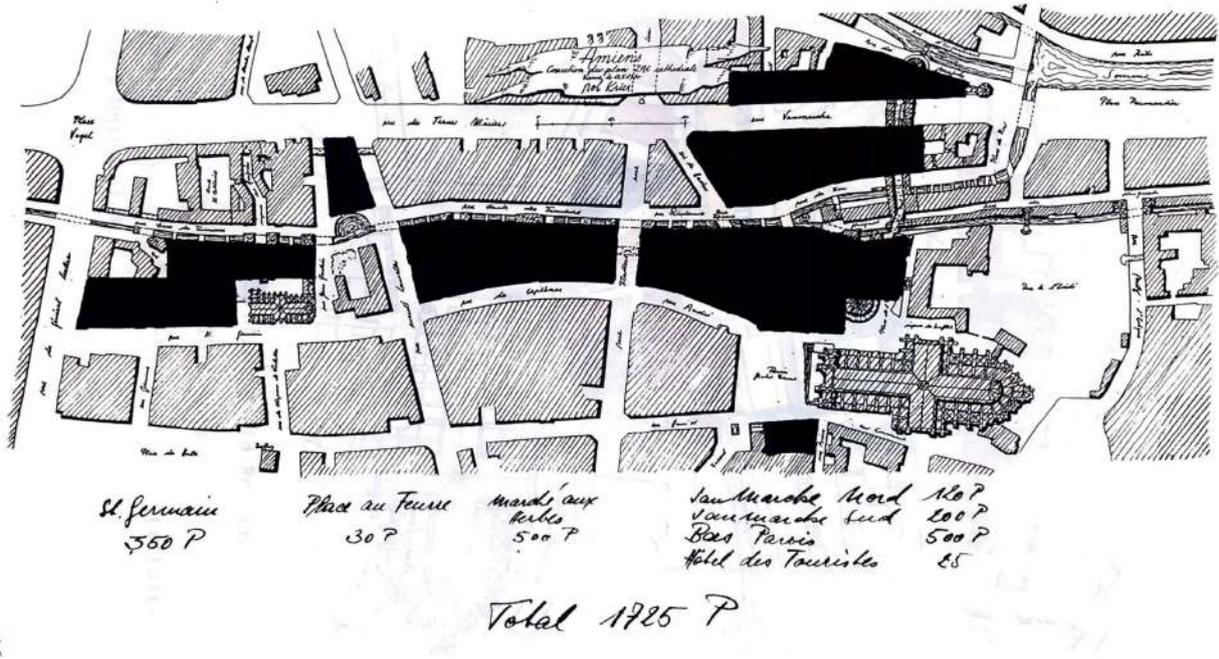


Figure n°76. 1035 W 16. [AMCA].



Figure n°77. 512 W 106 ZAC Cathédrale, dossier de création 1987 [AMCA]

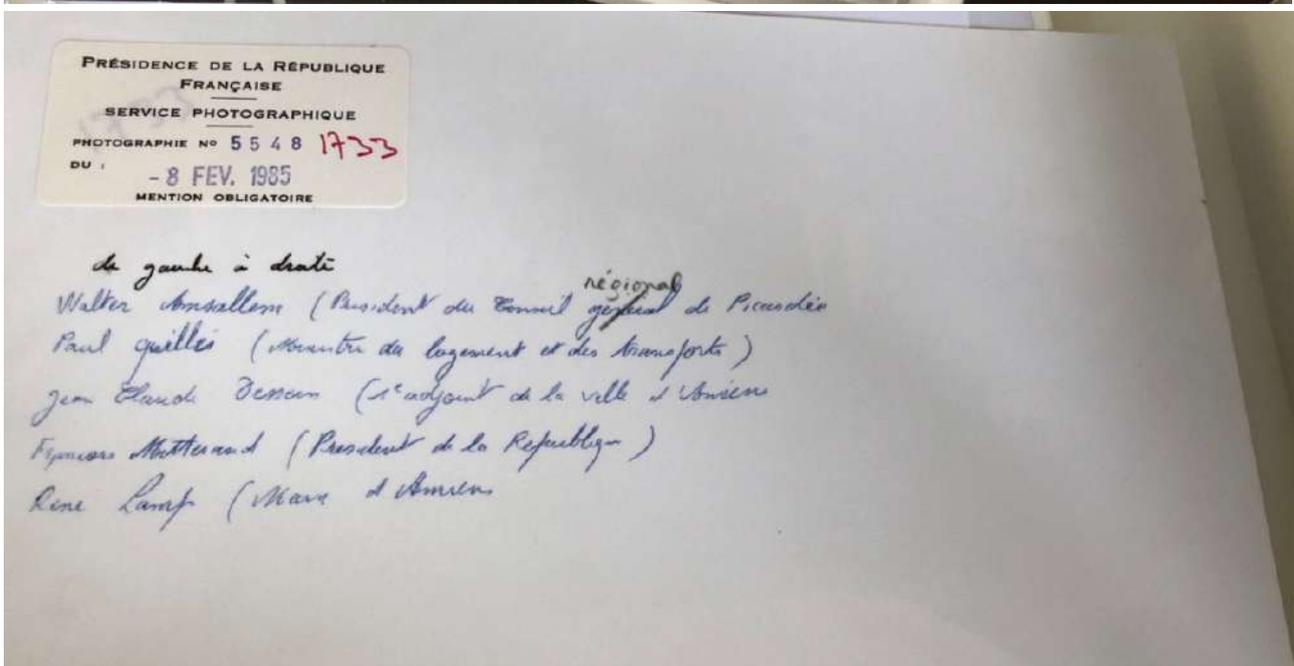


Figure n°78. 9Fi1292, Visite à Amiens de François Mitterrand, Président de la république, le 7 février 1985, présentation d'un maquette de la ville (projet Krier). De gauche à droite : Walter Amsallem (Président du Conseil régional de Picardie), Paul Quilès (Ministre du Logement et des Transports), Jean-Claude Dessein (1er Adjoint de la ville d'Amiens), François Mitterrand (Président de la république), René Lamps (Maire d'Amiens). [photographie n°5548 du service photographique de la Présidence de la République Française], Photographie, 1985, Photographie, Lié à : 237w4. 512 W 106 ZAC Cathédrale, dossier de création 1987 [AMCA]

PAGE 10 - 23-11-1988
AMIENS

Le Courrier

FETE DE L'ARCHITECTURE

Ville d'Amiens Archives

Rob Krier : à la recherche du temps perdu

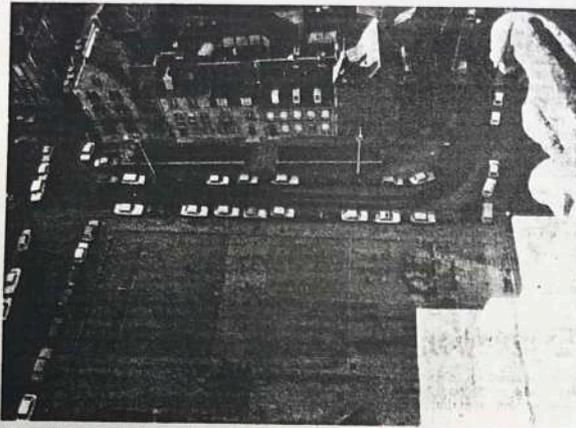
Avec Rob Krier, le lauréat du concours d'idées, on pénètre dans un univers poétique à cheval entre la Renaissance, le Moyen Âge et la bande dessinée. C'est tendu un octogone, plein de tours et d'ogives, de portiques et de colonnes, de voûtes et d'escaliers monumentaux : bref, l'inverse du monde très sage que l'architecture contemporaine a dévoré depuis une vingtaine d'années devant nos yeux.

Si l'on s'en tient à ces esquisses, aux tonalités pastel remplies de personnages qui paraissent tout droit sortis d'un décor d'un tableau de Giotto, on pourrait facilement taxer Rob Krier de joyeux farfelu. Quand on compare ces jolis jeux géométriques aux constructions qu'il a réalisées avec des équipes rassemblant parfois plus d'une trentaine d'architectes, on révisé immédiatement son jugement en constatant que ces décors un peu irréels servent de point de départ à l'affirmation d'une architecture très contemporaine.

Une architecture de signes

Dans leur majorité, les quelque quatre cents personnes venues écouter Rob Krier, mercredi soir, dans le grand théâtre de la maison de la culture, dans le cadre des manifestations programmées par le C.A.U.E. ont été visiblement séduites par la force de l'argumentation de l'architecte viennois.

La démarche de Rob Krier repose sur quelques idées simples. Chaque îlot urbain doit rester à une échelle humaine et posséder sa propre cohérence. L'individu doit pouvoir dans cet univers se repérer à la fois à travers les espaces publics, la forme architecturale de l'immeuble où il habite et l'aménagement intérieur de son appartement. Rob Krier attache dans le



Au centre du débat, le parvis.

conteste une grande importance à tous les signes qui peuvent enrichir la « carrosserie H.L.M. » (il a essentiellement travaillé sur des constructions sociales), depuis la sculpture jusqu'aux différents « monuments » (tours, portiques) marquant les entrées ou les sorties des ensembles urbains qu'il imagine.

Plaisir et diversité

Rob Krier aime les contrastes. Il croit à la confrontation des formes, à la notion de plaisir, à la diversité.

Dans toutes les opérations qu'il a pilotées, Rob Krier a cherché très concrètement à mettre en œuvre cette diversité en confiant à plusieurs architectes le soin de traiter, immeuble par immeuble, les différentes composantes de l'ensemble réalisé. Il se propose de suivre la même méthodologie à Amiens.

Mercredi soir, il a rappelé en quelques mots l'esprit dans lequel il avait travaillé sur le secteur centre nord, secteur concerné par le concours d'idées lancé par la ville.

Il a d'abord cherché à retrouver la trame urbaine existant au Moyen Âge. Il a voulu, en densifiant le vide existant au nord de la cathédrale, recréer une atmosphère urbaine rompant avec une certaine « architecture de village » qui caractérisait ce secteur. Il s'est efforcé, à travers une succession d'espaces publics, de proposer un passant une autre approche du monument.

Comme le parvis de la cathédrale de Rouen

A défaut de provoquer l'unanimité, le projet de Rob Krier parait rencontrer, dans ses grandes lignes, une très large adhésion. Les avis se partagent essentiellement sur l'opportunité de clore ou non le parvis. Mercredi soir on a vu monter au créneau tous ceux qui veulent conserver une perspective très ouverte sur la cathédrale. Rob Krier, n'est que le symbole dramatique des destructions qu'Amiens a subies.



Rob Krier

Les nouvelles dimensions du parvis telles qu'elles

apparaissent dans le cadre de la « clôture » proposée par Krier, sont exactement les mêmes que celles du parvis de la cathédrale de Rouen. Après avoir cité cette référence pour bien montrer que son projet laisserait au visiteur l'espace et le recul suffisants pour contempler le portail, Rob Krier n'a pas caché les difficultés architecturales de son entreprise. « J'abandonnerai ce projet si je ne suis pas de taille à le réaliser », a précisé le lauréat du concours d'idées.

Rob Krier a laissé également entendre qu'il ne pourrait aller jusqu'au bout de son idée que si la population amiénoise lui accordait son feu vert. Et avec un brin de pessimisme, il a ajouté : « Je suis sûr que ce projet ne se fera pas avant trente ou quarante années ».

Différentes hypothèses (fermeture totale du parvis, bouclage de la rive nord et de la rive sud en conservant les façades « kitch » du côté ouest) seront soumises à la réflexion de la population sous forme d'esquisses ou de maquettes au printemps prochain.



« Touche pas à mon parvis »

Touche pas à mon patio !

Touche pas à mon portail. C'est pour pasticher un badge devenu célèbre, le slogan que bandissent tous ceux qui pensent que le nec plus ultra en matière de vie en ville d'Amiens est encore le clic clac expédié par l'instamatic interposé en direction d'une cathédrale vue à travers un jet d'eau ou au ras des paquerettes parsemant le gazon qui borde l'axe est-ouest. Si on cherche plutôt le naturalisme on peut aussi, coiffé d'un casque pour éviter

les moëlons branlants, braquer son objectif à travers la lucarne d'une bicoque encore debout quelque part du côté de la rue du Hocquet.

La cathédrale ne peut plus rester indéfiniment échouée dans un terrain vague comme un vaisseau fantôme planté dans un banc de sable. Les cathédrales les plus belles sont celles vers lesquelles on va comme on s'avance vers une jolie femme. On la devine, on la perd de vue, on la retrouve après

un nouveau détour, et enfin on est là, face à elle et, pour explorer son visage, on a besoin d'une certaine complicité.

Le portail ne se contemple pas à la longue vue. Il se décrypte pierre par pierre, statue par statue, ligne par ligne.

Faites nous un beau patio. M. Krier. Un beau patio où l'on puisse, les pieds et les oreilles au chaud, rêver en liberté avec ce portail dans les yeux !

P. DUVAL



GRANDE QUINZAINNE LAROUSSE
à la
LIBRAIRIE POIRÉ-CHOQUET
Jusqu'au 7 décembre, une surprise vous attend
à la caisse pour tout achat LAROUSSE
7, rue de Noyon - AMIENS

PROMOTIONS geba

VENDREDI 29 et SAMEDI 30 NOVEMBRE 1985

CUISSES DE DINDE 16,95
le kg.
BOUDIN BLANC MAISON 34,80
le kg.
ROTI DE PORC longe 34,80
sans os, le kg.

◆ CHEZ VOS ARTISANS BOUCHERS ◆

Bernard FALIZE CAMON

1, rue Raymond-Lefèvre - Tél. 22.46.51.88

SELLIER-GAFFET
70, r. St-Maurice
AMIENS
Tél. 22.43.12.45

GAFFET-GALEMPOIX
3, rue Driot
VILLERS-BRETONNEUX
Tél. 22.48.00.20

SANS DU
E SELLE
MENAGER
ENOVER
NSTRUIRE
engagement
rte
22.91.07.23

LOUER A AMIENS min. 12 mois stu-
meuble tout confort à cadre trav. ou à 1 ou
di. sdr. près par parents. 66 rue Dufour
NS de 14 à 18h. GAR784.3

LOUER CHAMBRE à étudiante entre
et cité scolaire Amiens au 1^{er} novembre.
12.89.30.43 AMIENS. GAR787.17

UDIANTE DEMEURANT rue ST Lau
chambre individ dans appart équipe à
sérieux (e) partic demandés.
22.62.76.85. GAR787.18

SIS
10 séances
s, coupeuse...
n soit 3 séances
u'au 30 Novembre
1.07
MIENS

LOUER APPARTEMENT à Cognes
36 quinzaine ou mois garage S/S sol.
8.65.79 apr. 19 heures. GAR787.3

LOUER APPARTEMENT à Cognes
36 quinzaine ou mois. Garage S/S.
22.26.65.79 apr. 19 heures.
GAR787.3

27 hors vacances de 883 à 1108f la
perc: cours ski + remontés + stu-
22.06.80.85 après 18h.
GAN788.1

GYM
URE PHYSIQUE
URISME
ETIEN
BIC
STel.22.92.85.94
AMIENS
U.C.R.O.U.S.

contact
ocation
vacances

IE les Merveilles St ski loue studio
es pied des pistes tout confort.
31.06.24. GAN787.2

VILLA sud Espagne 4/6 pers.
nois vac. Noël. 22.52.23.00.
GAN787.1

PROX. MORZINE studio Cab.
conf. pied pistes. balc. pl. sud
1300f/sem. février 2000f. Hors
sem. 21.76.10.19 ou
9. GAN787.3

CULTUREL

ALERTE A LA CATHEDRALE !

Depuis que Messieurs les Juges du Tribunal Administratif d'Amiens ont accordé le sursis à exécution relativement à l'immeuble de l'îlot du Don, nous assistons à une levée de boucliers des partisans de sa réalisation, souvent très proches de ceux qui se sont jurés de construire en masquant la cathédrale. Pour eux, le comité de sauvegarde de l'environnement de la cathédrale est une cible toute trouvée.

Et d'essayer déloyalement d'accréditer, contre toute vérité par d'habiles sous-entendus, que celui-ci est responsable des retards causés par la carence, extraordinaire de tous les responsables qui, depuis des années, ont laissé «pourrir» le quartier Saint-Leu quand ils n'y ont pas aidé.

Le comité de sauvegarde, lui, ne s'occupe que du périmètre protégé.

Or, dès 1975, ce comité de sauvegarde de l'environnement de la cathédrale lançait un concours d'idées réservé aux architectes étrangers autorisés à exercer en France, pour l'aménagement de la rive sud de la place Notre-Dame.

La maison dite «de verre» était, hélas! déjà construite en empiétant sur la rue Dusevel, gâchant l'approche du monument.

23 architectes remirent leur projet.

Au dernier moment, alors que l'exposition installée au musée attendant la venue du jury, le Conseil Supérieur de l'Ordre des Architectes, par une action soudaine autant qu'inattendue, anéantit tous les efforts développés en se retirant du Jury la veille du concours.

Mais alors, le comité de sauvegarde peut-il être taxé d'immobilisme?

Quant à la maison de verre, l'architecte est parti, mais il a laissé sur place son «assemblage insignifiant de cornières» et ses verres noirs reflétant les cheminées des alentours, détruisant ainsi l'impact extraordinaire produit par la façade prestigieuse de l'édifice au débouché de la rue Dusevel.

Et pourtant, c'était à la demande même des Monuments Historiques que l'architecture Pierre Dufau, pour dégager cette vision, avait arrondi la façade du bâtiment extrême, comme on peut le voir sur place.

Cette atteinte particulièrement grave au rayonnement de la cathédrale, le comité de sauvegarde s'efforce aujourd'hui de l'empêcher, ce qui serait immanquablement le cas si le grand immeuble de rapport de la rue du Don, seize mètres de haut sur quarante mètres de long, voulu par l'O.P.A.C., venait à être construit.

Est-ce critiquable que de refuser de laisser brader un inestimable capital artistique, la cathédrale Notre Dame d'Amiens, au profit d'intérêts particuliers?

On observe curieusement que s'abritant derrière une pancarte annonçant la réhabilitation, on a commencé par jeter bas, sans vergogne, toutes les maisons de la rue du Don conservées à grand frais depuis la guerre.

La «grande oeuvre» des responsables aura donc consisté à parfaire les destructions de 1940 pour pouvoir construire en neur... pour des raisons financières a-t-on dit.

Qu'importe alors aux profanateurs de cacher la cathédrale puisque la finance est satisfaite et que se trouve amoindri, du même coup, le rayonnement mystique d'un édifice culturel?... Au nom de la culture sans doute, mais quelle culture?

Celle des marchands du Temple? Le comité de sauvegarde de l'environnement de la cathédrale s'en tient strictement à ses buts statutaires.

Il proclame hautement que c'est faire bon marché de l'intérêt général au profit d'intérêts particuliers, où qu'ils se trouvent.

La cathédrale est une richesse incomparable qui doit être préservée.

Et que l'on ne parle pas de chômage consécutif.

Rien n'empêche les hommes d'affaires d'aller construire leur immeuble au-delà du périmètre protégé.

Ce que préconise simplement le comité de sauvegarde c'est de rester attaché à l'esprit qui avait inspiré le «programme d'aménagement de la Ville» établi à l'époque par Pierre Dufau, Prix de Rome, car cet esprit était dicté par le respect de la cathédrale et de son environnement.

Dans ce programme, il est écrit : «Les immeubles bordant la rue du Hocquet et de la rue du Don ne comporteront qu'un étage. La hauteur maxima au sommet du faitage ne devant pas excéder 9 mètres.»

Le comité de sauvegarde demande avec force la construction de ces maisons là, et non de casernes, en bordure de la rue du Don, sur l'emplacement de celles qui ont été détruites dans les premiers jours de juillet dernier sur l'ordre de l'O.P.A.C.

Il préconise, en outre, l'établissement d'une rangée de maisons semblables, derrière celles de la place du Don encore existantes, donc perpendiculairement à la rue Vanmarcke (axe est-ouest).

Quand aux espaces qui resteraient libres, le simple bon sens exige de les réserver aux piétons comme demandé au Préfet Seval et au Maire d'Amiens, il y a déjà longtemps.

Mais il faut évidemment aménager les lieux et les rendre séduisants. On créerait ainsi l'animation souhaitable grâce à une passerelle «piétonne» au dessus du bras du Don.

Si, par malheur, le comité de sauvegarde n'était pas écouté, ce serait un désastre supplémentaire ajouté à ceux déjà subis par la ville d'Amiens car on aurait laissé passer l'occasion d'une revitalisation essentielle dont le besoin se fait cruellement sentir de l'essor touristique de la ville et par là même de son commerce.

Comité de Sauvegarde de l'Environnement de la cathédrale - B.P. 333 - AMIENS

CARTE-PETITION CONTRE LE PLAN KRIER

*Par la présente déclaration je tiens à vous informer
Monsieur le Maire et le Conseil Municipal d'Amiens,
de ma formelle opposition au PLAN KRIER.*

*Ce plan voudrait enterrer notre prestigieuse cathédrale
dans un carcan d'immeubles dont le premier est
déjà un désastre pour l'admirable façade Nord.*

*Avec le Comité de Sauvegarde de l'environnement de la Cathédrale,
j'en appelle au bon sens pour arrêter le massacre projeté.*

NOM PRÉNOM Signature :

ADRESSE

PROFESSION

Figure n°79. 555 W 8 [AMCA]



[Annexe. n°6] 555 W 3 Dossier de presse, projet KRIER 1984-1987. [AMCA]

Nouvelles controverses autour du projet Krier

Sous la houlette de Raymond Dewas, le président du comité de Sauvegarde de l'Environnement de la cathédrale, les détracteurs du projet Krier sont une nouvelle fois, montés au créneau mercredi soir, lors du débat organisé par la ville, dans l'église Saint-Germain.

Rob Krier a eu bien du mal, avant-hier soir, dans l'église Saint-Germain, à dialoguer avec les quelque cinquante personnes venues assister au débat. Un débat qui s'est polarisé une fois de plus, sur la question de la clôture du parvis et des constructions prévues sur l'espace actuellement occupé par les jets d'eau.

D'entrée de jeu, Rob Krier avait pourtant bien précisé sa philosophie de sa démarche : revitaliser un centre ville, en comblant les vides laissés par les destructions de la guerre. Mais ce vide-là, en contrebas de l'édifice, certains y tiennent comme à la prunelle de leurs yeux. On a reproché notamment à Rob Krier de ne pas avoir prévu suffisamment d'espaces verts dans son projet. L'architecte a expliqué que toutes les petites places piétonnes en cœur d'îlots, depuis le commissariat, jusqu'au parvis, seraient plantées d'arbres, tandis que le canal en contrebas, constituerait un lieu de promenade.

Une discussion théologique

Les détracteurs du projet ont appelé à la rescousse Dufau, l'architecte de la reconstruction, qui préconisait de ne pas construire sur plus d'un étage. Une dame a agité le spectre des Minguet-

tes, pour dénoncer la concentration de population prévue dans le secteur nord de la cathédrale (400 logements nouveaux doivent être édifiés, entre Saint-Germain et Notre-Dame). « C'est ignoble. C'est « dégueulasse », de faire des constructions pareilles », répétait M^{me} Perdu.

Le débat s'est ensuite enlisé dans une discussion presque théologique, sur la meilleure distance à respecter, entre le portail ouest et les maisons bordant le parvis. Faut-il un dégagement de 120 mètres, soit trois fois la hauteur du portail ? A l'époque de la reconstruction d'Amiens, cette équation des deux-tiers était considérée comme une règle d'or. Cela n'a pas empêché la construction d'un front bâti à 54 mètres

de distance du parvis et l'abandon du projet de percée d'une grande avenue, en face du portail.

« Pas seulement une façade »

« Une cathédrale, a rétorqué un intervenant, ce n'est pas simplement une façade que l'on doit photographier à la distance supposée idéale. C'est le sanctuaire qui compte. On peut discuter éternellement sur les dégagements nécessaires autour de l'édifice. En 1841, Viollet

le Duc préconisait une distance de 45 mètres. Puis le chiffre est passé à 65 mètres. Ce qui importe, c'est la revitalisation du centre, en liaison avec la reconstruction de Saint-Leu ».

L'intervention de ce partisan du projet Krier a déclenché une saive d'applaudissements, montrant que les détracteurs de Rob Krier n'étaient pas forcément majoritaires dans l'enceinte de l'église Saint-Germain. Ce qui n'a pas empêché l'un d'eux, d'affirmer que 80 % des Amiénois rejetaient le projet.

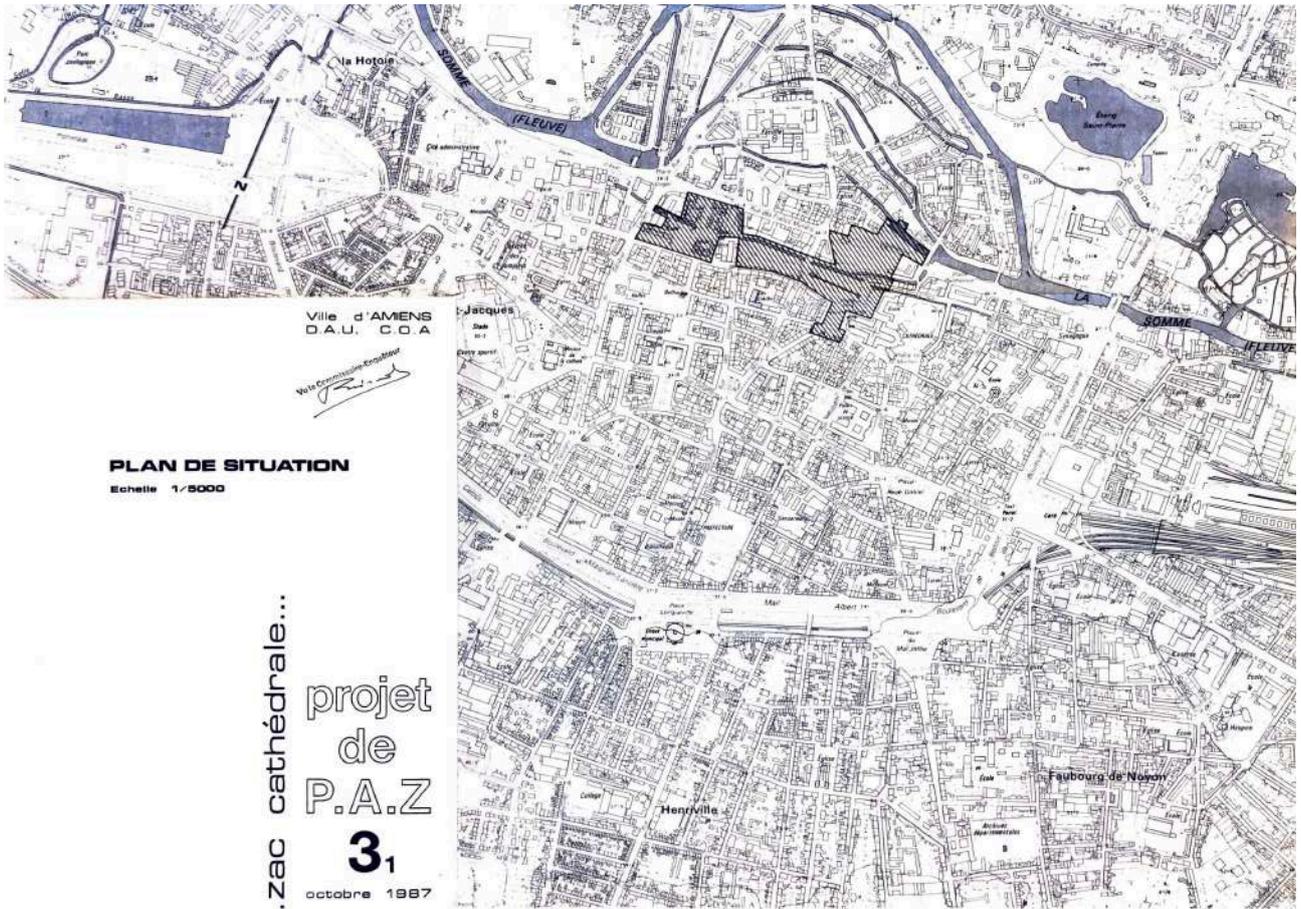
P. D.

Vous avez jusqu'au 4 mai pour vous rendre sur place et vous forger votre opinion. Un registre est à votre disposition pour consigner vos remarques. A la clôture de cette exposition ouverte au public de 10 heures à 18 heures, tous les jours (sauf le dimanche) et hébergée dans l'église Saint-Germain le conseil municipal sera amené à délibérer sur la création d'une « Zone d'aménagement concerté » dans ce secteur. A partir de ce moment un plan masse indiquant l'emplacement des rues et des constructions sera élaboré et soumis à une enquête d'utilité publique.

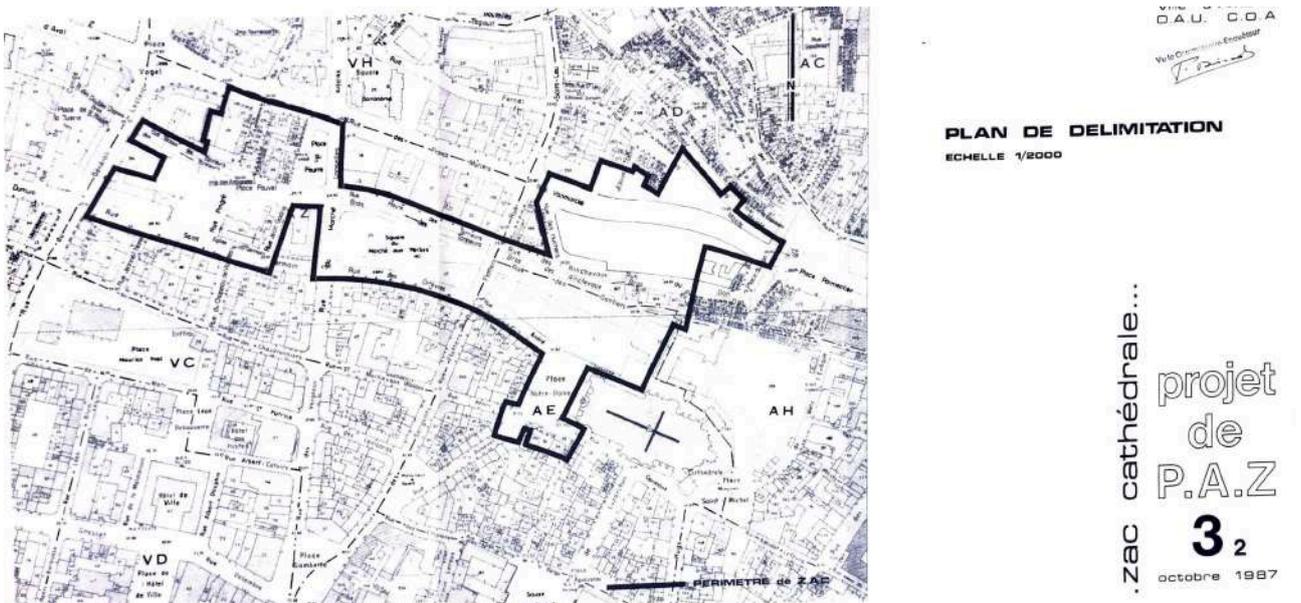


Rob Krier présentant la maquette de son projet.

CP 24/4/87



a |



a | b | Figure. n°80. Perimetre de ZAC. 555 W 8 [AMCA]

" Les Nouvelles Z.A.C. " : des Règles de Construction et de Participation Financière Rapidement Mises en Oeuvre

Une Z.A.C. c'est, très concrètement, un mode de production de terrains équipés pour la réalisation de logements, l'implantation d'activités commerciales, artisanales, industrielles ou de loisirs.

Créer une Z.A.C., c'est :

- Définir les conditions d'un équilibre financier et social de l'opération (un bilan financier est obligatoire).

- Coordonner l'action des différents intervenants en leur fixant des règles de construction et de participation.

- Pouvoir mettre à la charge des constructeurs, le coût des équipements qui ne peuvent être supportés par la seule commune.

Une Z.A.C. ne peut être localisée que dans les zones urbaines (U) ou d'urbanisation future

(NA) d'un P.O.S. publié ou approuvé.

QUOI DE NEUF DEPUIS 1985 ?

La Zone d'Aménagement Concerté n'est pas un outil d'aménagement nouveau. Mais la loi "Aménagement" d'abord, puis la loi "Méhaignerie" ont voulu réactiver cette procédure en la décentralisant, en la simplifiant et donc en accélérant sa mise en place.

La Z.A.C. est devenue une procédure de compétence communale.

Ceci à trois conditions :

- Que la commune soit dotée d'un P.O.S. approuvé.

- Que la Z.A.C. résulte d'une initiative communale.

- Que la commune ait établi une concertation publique préalable avec les habitants.

Le Conseil Municipal devient alors compétent pour créer la Z.A.C., élaborer et approuver le Plan d'Aménagement de Zone (P.A.Z.) qui précise l'organisation et l'équipement à l'intérieur du périmètre de la zone.

Le P.A.Z. peut désormais être soumis directement à enquête publique (sans association de l'Etat, de la Région, ni du Département).

Moins de courriers, moins de réunions, et, en jouant sur l'emboîtement des étapes de la procédure, il devient possible, dans un délai de six mois après le commencement des études, d'entrer dans la phase de réalisation d'une Z.A.C. Ayant gagné en simplification et en rapidité, cet outil d'aménagement devrait aujourd'hui intéresser de nouveau les communes, quelle que soit leur taille.



Un entretien avec Mr Alain BACRO Adjoint au Directeur Général des Services Municipaux de la Ville d'Amiens

Pourquoi une Z.A.C. pour mettre en oeuvre le projet Krier ?

Cet ambitieux projet nécessitait un encadrement et un financement importants, que la seule Taxe Locale d'Équipement ne pouvait alimenter. La procédure Z.A.C. nous permet d'assurer à la fois la maîtrise de l'opération et le financement nécessaires à la bonne réalisation du projet. Aujourd'hui que la Z.A.C. est créée, nous nous rendons compte également que le "label Z.A.C." donne de la crédibilité au projet, face à des investisseurs potentiels.

La décentralisation des Z.A.C. est donc arrivée à point nommé ?

Certes, le P.O.S. d'Amiens arrivait à terme - il a été approuvé le 2 Avril 1987 - : or la commune, dotée d'un P.O.S. approuvé, devenait compétente pour maîtriser totalement la procédure Z.A.C. C'est donc cette possibilité qui a été utilisée par les élus.

Pour faire le compte à rebours, la date historique est donc celle de l'approbation du P.O.S. ?

Il est exact que le Conseil Municipal a délibéré, dès l'approbation du P.O.S., pour arrêter les modalités de concertation avec la population, en vue de la création de la Z.A.C.

Vous répondiez donc à l'obligation faite par la loi du 18 Juillet 1985 d'engager une concertation publique préalable ?

En effet. Mais l'esprit de cette concertation répondait à l'évidence à notre préoccupation de dialogue avec la population le plus en amont possible. Dans ce souci nous avons opté pour une concertation assez lourde : exposition pendant quinze jours, information par voies de presse, et deux réunions publiques en présence de l'architecte du projet.

Puis, du 2 au 19 Mai, nous avons tiré le bilan de cette concertation, et les élus ont pris parti pour adapter le dossier à certaines des suggestions recueillies.

Et le 19 Mai ?

Le Conseil Municipal a créé la Z.A.C. car il va de soi que le laps de temps consacré à la concertation a été mis à profit pour continuer de mettre en forme le dossier de création de Z.A.C. et pour élaborer un projet de P.A.Z.

Et maintenant ?

Il faut lancer l'enquête publique du P.A.Z., mais nous préférons prendre un retard de trois mois (la parenthèse des vacances) plutôt que d'escamoter cette phase importante.

Dès septembre, les élus arrêteront le dossier de réalisation (incluant le programme des équipements publics et les modalités prévisionnelles de financement avec un échéancier). Puis le P.A.Z.

sera soumis à enquête publique, et approuvé par le Conseil Municipal avec la totalité du dossier de réalisation.

Avant la fin de l'année, nous pouvons donc considérer que la Z.A.C. entrera dans sa phase de réalisation, avec l'instruction des premiers permis au début de 1988.

Enfin, un échéancier assez serré ?

Oui, tout en notant que cela n'inclut pas la phase préliminaire de gestation du dossier qui dépend de la complexité du projet. Mais, dès que la procédure proprement dite est engagée, tout peut aller très vite : si l'on fait abstraction de la coupure volontaire de l'été, la Z.A.C. "Cathédrale", c'est six mois, de la création au début de sa réalisation.



Dessin Rob Krier
Suc Basse des Tanneurs
quartier St. Germain.

Directeur de la publication : Henri JANNET

Rédacteur en Chef : Henry GAGNAIRE

Entretiens et Rédaction : Monique DREYFUS avec le concours de Claudine BARÇON et Jean Michel DUBERNARD

Maquette : Jean Marc PANSERI

Le Courrier Z.A.C. cathédrale : le projet Krier dans sa phase opérationnelle

AMIENS

LA Z.A.C. cathédrale va entrer dans sa phase opérationnelle. Le projet de Rob Krier, retenu par la ville, doit donc se concrétiser dès cette année par le premier chantier. Ce sera le début d'une réalisation qui sera achevée dans une dizaine d'années. Le Vieil Amiens sera relié à l'actuel centre-ville que la Z.A.C. cathédrale élargit et densifie. La création de la Z.A.C. cathédrale a été décidée en mai 1987. La maquette de l'architecte Rob Krier a été exposée (à l'église Saint-Germain mais aussi à Bruxelles), le public a pu examiner tous les aspects de ce projet, formuler son opinion. L'enquête publique s'est terminée ven-

credi 4 mars. Sur le registre ouvert à la mairie, les avis se sont exprimés : ceux des Amiénois qui approuvent le projet et ceux des opposants irréductibles. Ces avis seront soumis au commissaire-enquêteur qui établira un rapport destiné au préfet. Le conseil municipal prendra une délibération définitive. Donc, après la concertation, l'avis favorable du groupe de travail, l'opération commence.

La Z.A.C. cathédrale s'étend sur un ensemble de terrains nus qui sont la propriété de la ville. Hors l'hôtel des Touristes, aucune construction n'existe actuellement à l'intérieur du périmètre. Conçue en tant que projet

urbain, cette zone se définit, que ce soit dans les alignements, la hauteur des immeubles, dans le cadre global du projet de Rob Krier qui sera l'architecte en chef de l'ensemble. Car les architectes choisis par les divers promoteurs apporteront leur expérience mais dans une harmonisation conforme à l'esprit de la conception de Rob Krier (qui interviendra lui-même pour certains programmes).

Il est prévu évidemment des promenades, des cheminements, des espaces verts et des axes de circulation automobile.

C'est l'environnement de la cathédrale qui constitue le point sensible (on se souvient des batailles du comité de sauvegarde, du désistement du conseil supérieur de l'ordre des architectes). Aujourd'hui, le problème de la maison de verre ne se pose plus (en tout cas avec l'acuité de naguère). La maison de verre se situe hors du périmètre de la Z.A.C., à sa limite.

Le pont bâti des Drapiers

Depuis la rue du Général-Leclerc jusqu'au bas parvis de la cathédrale, la Z.A.C. va donc être le vaste chantier du futur centre-ville. Elle s'étendra vers Saint-Leu, de part et d'autre de l'axe est-ouest, jusqu'à la rue d'Encoulevent. La grande « innovation » sera le pont des Drapiers qui enjambera l'axe est-ouest. Celui-ci sera infléchi vers le sud et deviendra un boulevard urbain. Le pont des Drapiers sera un pont bâti, c'est-à-dire portant des logements, des commerces, tout en assurant une liaison piétonnière entre le centre-ville actuel et Saint-Leu. On envisage sa construction vers 1990-1991. Rob Krier l'a conçu à l'image des ponts de Florence.

Le premier chantier qui commencera à la fin de cette année concerne l'espace voisin de l'église Saint-Germain. Ensuite, la construction continuera, lot par lot. L'idée mal-

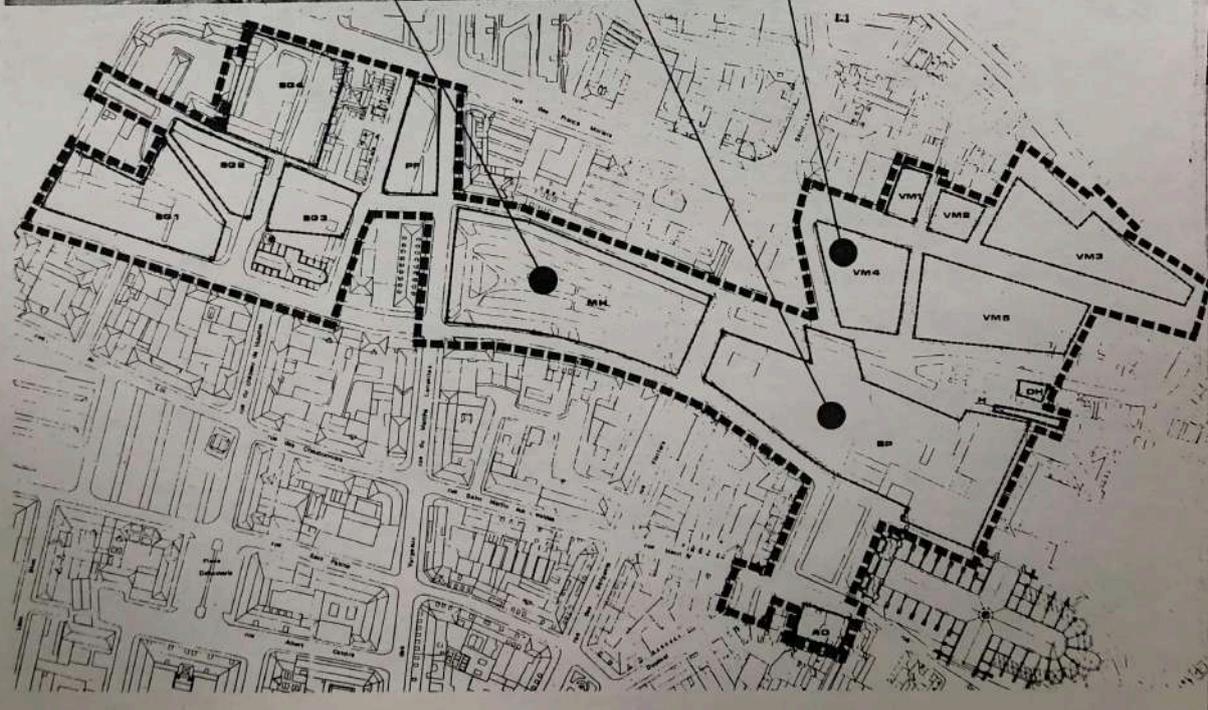
trousse est d'établir une mixité, en intégrant chaque fois dans les ensembles construits les logements, les centres commerciaux, les locaux professionnels, les activités culturelles, économiques et sociales. La hauteur des immeubles ne dépassera pas treize mètres (soit trois étages et les combles). Total des logements, localisés ou en accession : 665.

Entre la maison de verre et la rue Cormont, on prévoit un nouvel alignement. Le périmètre de la Z.A.C. est tracé autour du parvis. La fermeture de celui-ci devant la façade ouest de la cathédrale est envisageable, dit-on à la mairie, en ajoutant qu'elle se réalisera s'il y a un « consensus total ».

P. RAPPO.
Photo : G. CRIGNIER.



Sur le plan, les lettres et chiffres désignent les îlots où sont prévues les constructions de la Z.A.C. cathédrale : parvis (AO), bas parvis (BP), rue du Hocquet (H), Don-Hocquet (DH), rue Vanmarke (VM 1, VM 2, VM 3, VM 4, VM 5) ; marché aux herbes (MH) ; place au Feuvre (PF) ; Saint-Germain (SG 1, SG 2, SG 3, SG 4).





VILLE D'AMIENS



GILLES DE ROBIEN

Député - Maire

Copie pour information à J. Bacro

Amiens, le 09 FEV. 1990

M. Rob KRIER
ATLANTE
2, rue Tronchet

75008 PARIS

Monsieur,

Par lettre datée du 16 janvier 1990 et reçue en mairie le 22 janvier suivant, vous avez bien voulu me demander de vous préciser les intentions de la Ville d'Amiens sur la réalisation du projet d'urbanisme dont vous êtes l'auteur.

J'ai l'honneur de vous préciser que la Ville entend mener à bien la réalisation de ce projet dans le cadre de la ZAC Cathédrale dont vous êtes l'architecte en chef.

- C'est ainsi que la maîtrise d'oeuvre de l'ilôt Saint-Germain vous est dévolue. Je souhaite vivement que ce projet aboutisse dès que possible, comme je vous l'ai indiqué lors de la réunion du bureau municipal à laquelle vous avez participé.

- C'est ainsi que la réalisation de constructions universitaires sur la ZAC Cathédrale se fera dans le cadre de votre mission d'architecte en chef.

Pour amplifier l'effet d'annonce produit par le lancement simultané de quatre autres consultations, la Ville a invité les architectes désireux de concourir pour la construction de bâtiments universitaires dans la ZAC, à déposer leur candidature.

Le moment venu, le Jury qui choisira cinq candidats se réunira en votre présence comme le mentionne d'ailleurs expressément une délibération adoptée le 21 décembre 1989 par le Conseil Municipal.

Les membres du Jury appartenant au collège des maîtres d'oeuvre seront choisis en concertation avec vous.

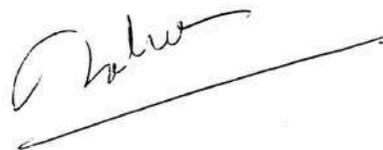
J'ajoute que le règlement du concours, et notamment le cahier des charges, ne pourront être établis que sous votre supervision, ce qui va nécessiter dans les semaines qui viennent plusieurs rencontres entre la Ville et vous-même, ce dont je me félicite dès à présent.

Dans ces conditions, je ne vois nullement en quoi la Ville d'Amiens pourrait être soupçonnée de rupture de contrat et je veux tenir votre lettre du 16 janvier comme le fruit regrettable d'un mouvement d'humeur inspiré par une mauvaise information.

La Ville va prochainement confier à l'OPAC la mission d'aménager la ZAC Cathédrale. M. GIACOBINO, Directeur Général de cet établissement public a été invité à se tenir à votre disposition constante pour mieux assurer la liaison entre la Ville et vous-même. Il pourra à son tour dissiper vos inquiétudes et vous tenir parfaitement au courant de l'évolution des dossiers auxquels nous sommes tous si attachés.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

GILLES DE ROBIEN

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'G. Robien', is written over a horizontal line.

Le Courrier

AMIENS

29, rue de la République
80010 AMIENS CEDEX - Tél. 22.82.60.00

9-11-1988 - PAGE 9



SALLE PROVINCIALE
BUFFET 108 x 196 x 54
TABLE ø 120

100 % MASSIF*
*cadré 945 % sur 12 mois sur 1 achat de 10 000 F, après acceptation de votre dossier par organisme prêteur.

GRAND CHOIX SALONS-CUISINES

FABRICATION SIEGES ET LITERIE

MEUBLES BOUCHEZ TALMAS

R.N. 25 - Entre Amiens et Doullens - Tél. 22.93.71.14
Ouvert du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Dimanche, de 14 h 30 à 19 h - Fermé le lundi

Le projet Krier à l'espace Parmentier

Après avoir été présentée à Bruxelles et Paris, l'exposition révèle la totalité des études de l'architecte

La maquette aux volumes blancs (qu'on a déjà vue à l'église Saint-Germain), situe l'ensemble du projet de Rob Krier qui articule les espaces, les immeubles, avec des alignements, des courbes, jusqu'au parvis de la cathédrale. Ce parvis sera-t-il ouvert ou fermé ? La question suscite des controverses. Le Comité de sauvegarde de l'environnement de la cathédrale a réaffirmé, lors de l'inauguration, son opposition à l'idée de fermer le parvis. Rob Krier défend cette idée qui, a-t-il dit, s'inspire de la conception du Moyen Age.

Rob Krier a dit aussi que l'on doit faire oublier les destructions. Mais il ne veut surtout pas faire une ville nouvelle du style de Marne-la-Vallée. En tout cas, comme l'a signifié M. Dewas, le Comité de sauvegarde est opposé à la presque totalité du projet.

L'exposition comporte des dessins de Rob Krier qui montrent la qualité, le sens et la cohérence de sa recherche : il a tracé des croquis rehaussés de couleur des lieux du nouvel Amiens, tels qu'il les conçoit, avec des passants, les gens qui traverseront les places. Car Rob Krier veut réaliser un ensemble qui soit à l'échelle de la ville ancienne (que l'on retrouve dans des cartes postales, des dessins de Chapuy et Balan, près des photos d'Amiens détruit et des plans de reconstruction des architectes tels que Dufau).

La grande carte d'Amiens fixe une vision générale dans laquelle on peut imaginer la nouvelle ville, avec le plan du pont des Drapiers, les projets de façades, les études, pour le quartier du Don (auxquelles Rob Krier a associé une vingtaine d'architectes).

La première phase du projet, celle du quartier Saint-Germain (130 logements, un parking de 150 places) sera mise en chantier au printemps prochain.

Le projet de toute une ville

L'inauguration de l'espace Parmentier a rassemblé autour de M. René Lamps, maire, de ses adjoints (dont Daniel Lemaire, François Cosserat, Serge Delignières, par ailleurs président de l'O.P.A.C. ; M. Dessein, député), une foule de personnalités, parmi lesquelles M. Broutin, représentant le Conseil régional (et aussi conseiller municipal), M. Perdu, président de l'Université et de nombreux représentants du monde culturel, éducatif, associatif.

Dans son allocution, M. Lamps a souligné, à propos du projet : « S'il a été parfois critiqué, nul esprit objectif ne peut contester la qualité de la réflexion qui l'a produit. Ce projet a été soumis à l'œil averti des plus grandes compétences.

Ce vaste débat ne peut qu'être profitable à notre démarche et à l'avenir d'un projet qui suscite bien des espoirs, pour une nouvelle vitalité de notre ville ».

Le maire a fait observer que ce secteur est, à l'heure actuelle, « probablement le plus déplorable environnement qui puisse être pour notre cathédrale », en ajoutant que si le projet est conçu pour évoluer, « il ne saurait être question d'en remettre en cause l'esprit » et que largement débattu, il peut être celui de toute une ville dans toutes ses composantes.

Selon lui, l'action de quelques opposants ne saurait constituer un obstacle insurmontable.

« Ce sera un aménagement voulu et pleinement assumé par la ville elle-même, c'est-à-dire ses habitants.

« Cela me semble un bien, car ainsi, la ville de demain ne leur sera pas étrangère ».

Et M. Lamps a insisté sur la vocation de ce nouveau centre ville qui ne doit pas être « un espace réservé aux privilégiés ».

Un lieu de vie

Le maire a évoqué le problème du logement social et le souci de trouver des modes de financements, avant de préciser que le projet Krier s'insère dans une politique urbaine plus vaste, pour réparer les erreurs de l'urbanisation qui ont provoqué, avec les grands ensem-



Rob Krier présente son projet aux personnalités.

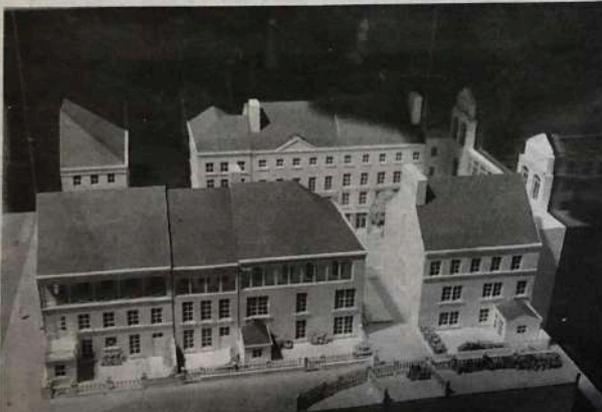
bles, l'abandon du centre ville.

« Le centre, dans son ensemble, doit être un lieu de vie, un lieu où l'on travaille, où l'on communique, mais aussi un lieu de loisirs et de culture ». Il doit être aussi, pour la capitale régionale, un vaste espace de communication. « Le projet pour le secteur nord que nous devons au talent de M. Krier concrétise d'ailleurs parfaitement cette idée ».

Le projet, en effet, relie entre eux, deux quartiers historiques et articule promenades, places, placettes « qui seront autant de lieux de flâneries, de découvertes et de rencontres ». Et le maire a conclu sur les autres projets pour le centre ville : les deux gares, l'aménagement du secteur des Halles, la piétonisation.

P. RAPPO
(Photos : G. CRIGNIER)

N.B. : L'exposition comporte cinq volets, dont le projet initial de Rob Krier, primé en 1984, son évolution, les documents historiques, un scénario à grande échelle de mise en œuvre du « plan Krier », par des architectes internationaux, dont trois Amiénois, Basili, Lardoux, Vasselie et le projet détaillé du quartier Saint-Germain. L'exposition dure jusqu'au 18 décembre.



L'une des maquettes de l'exposition révèle le type d'architecture des quartiers du nouvel Amiens.



L'étude pour la rue des Majots.

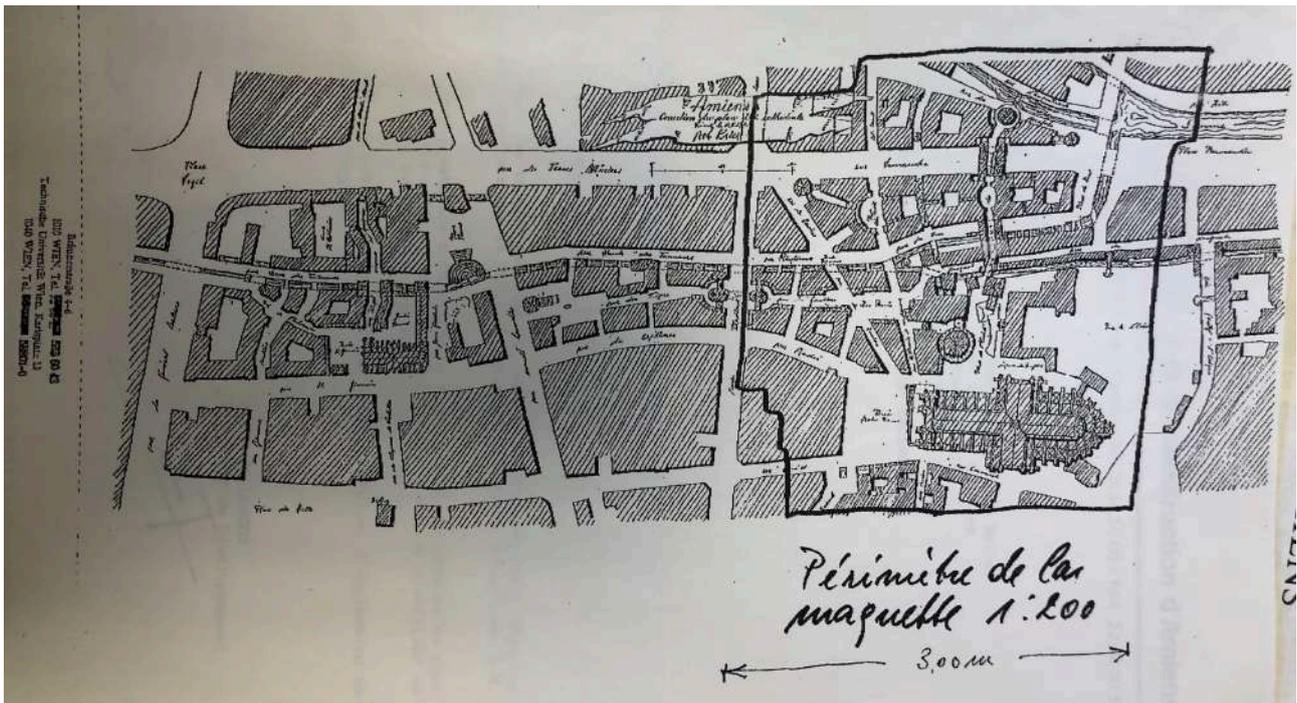


Figure n°81. 948 W 10 [AMCA]

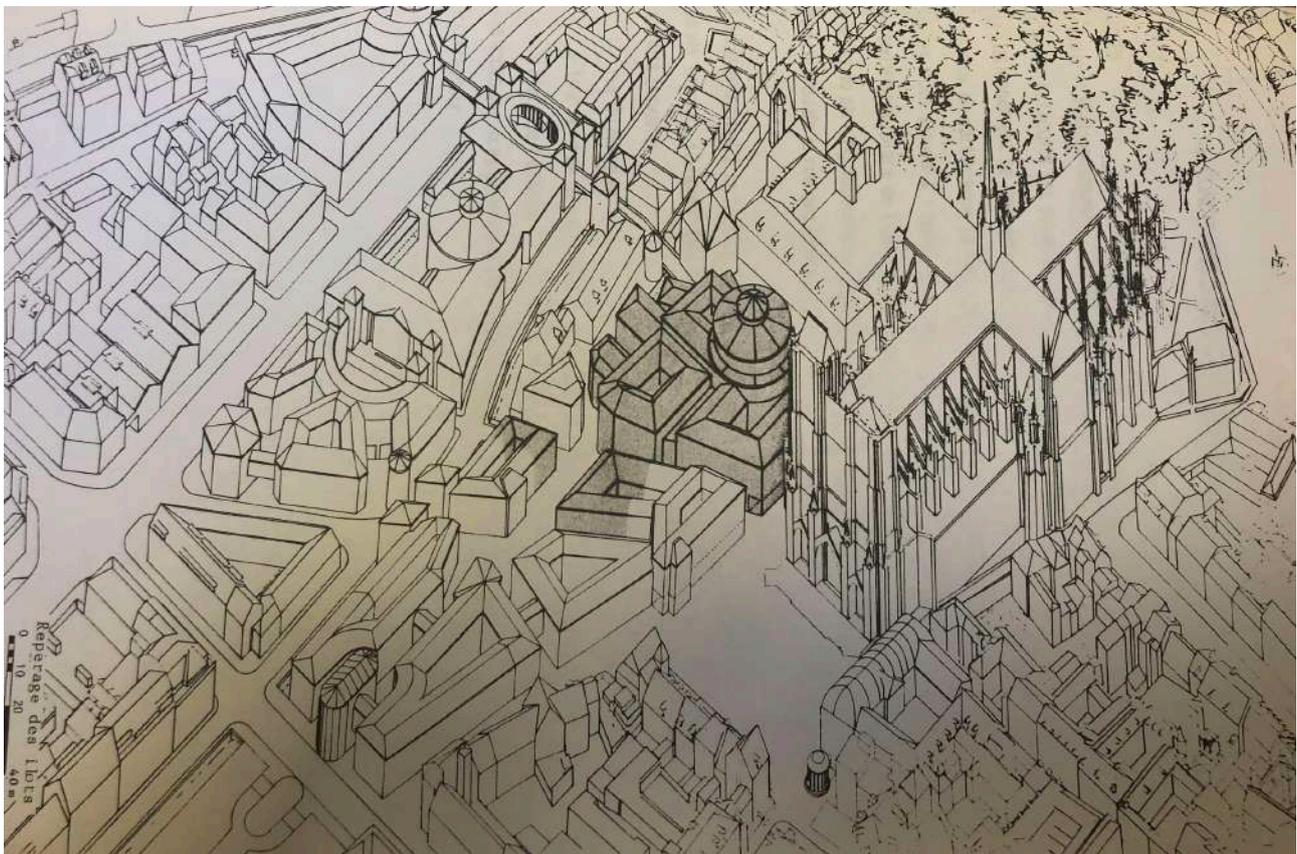


Figure n°82. 1035 W 16 [AMCA]

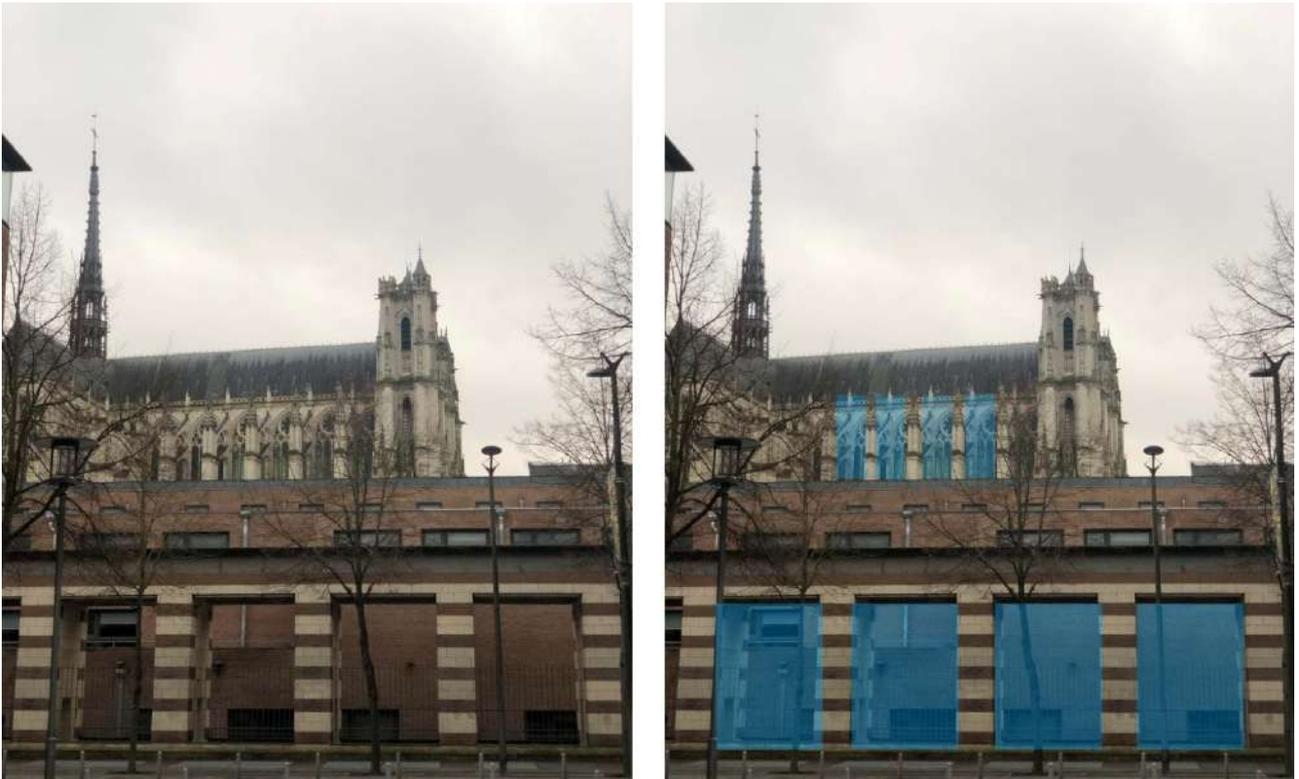


Figure n°83. La reproduction des arcades de la cathédrale sur la façade de la faculté de droit.



Figure n°84. Le système de terrasse, réalisation de Francesco Venezia, inspiration de Rob Krier.



Figure n°85. Vue de la rue Vanmarcke pour l'entrée de la faculté de droit, débouchant vers la rue du Don ensuite au parvis de la cathédrale.

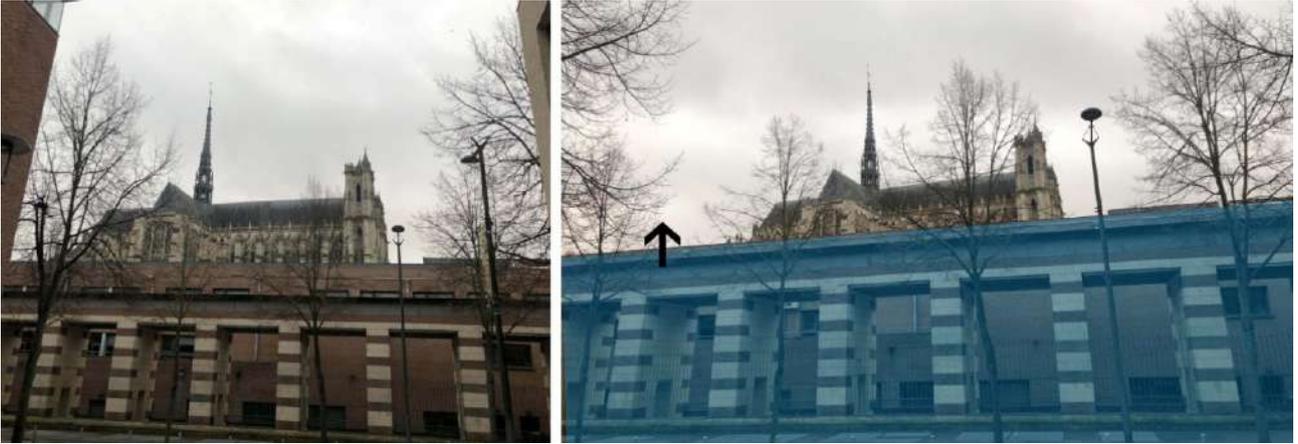


Figure n°86. Le « couronnement » de la faculté de droit.



Figure n°87. La pénétration de la lumière à l'intérieur de la faculté, niveau sous sol.

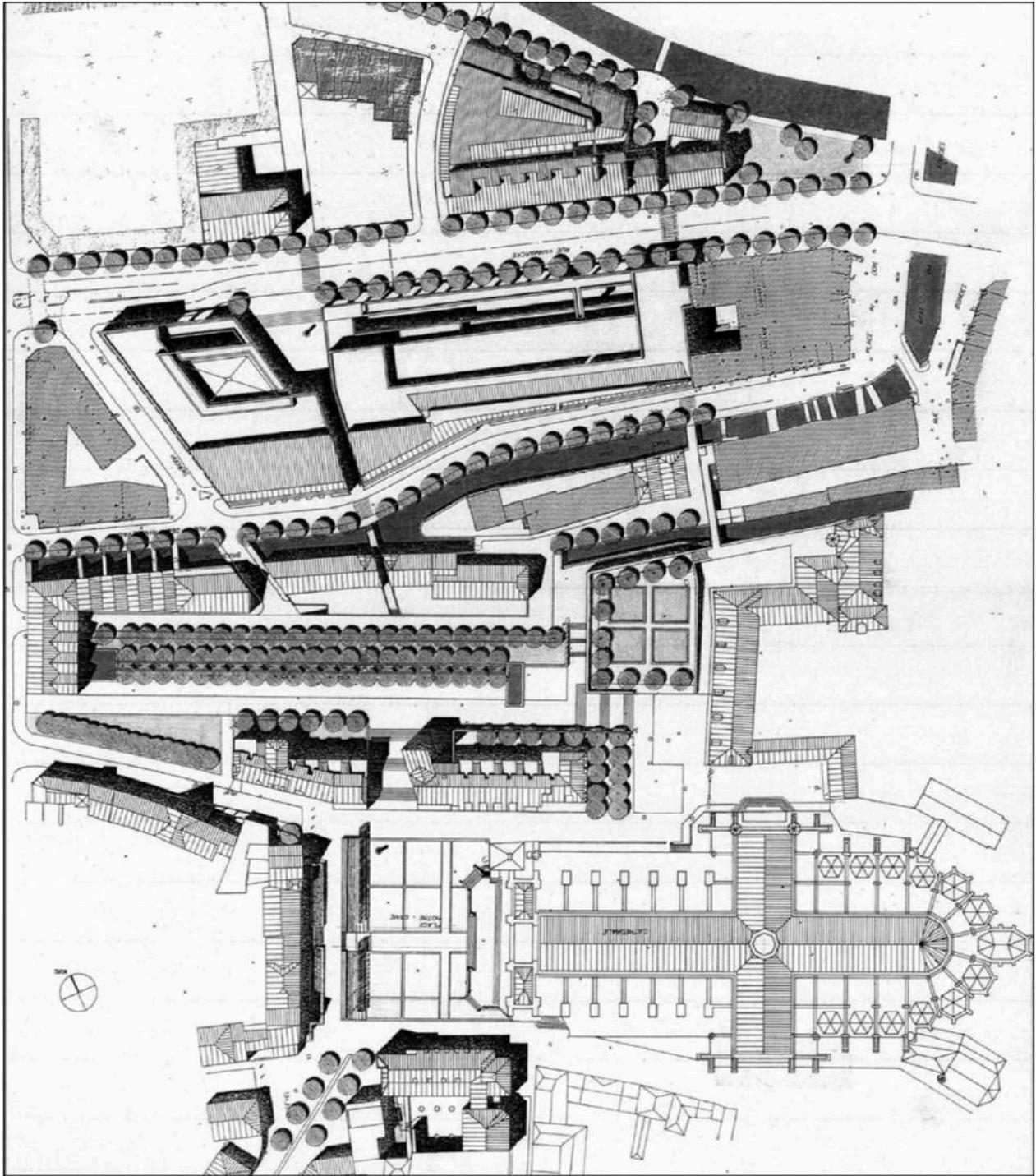


Figure n°88. Projet urbain ZAC Cathédrale, Amiens, 1992-01. Plan partiel, version 1995. Juliette Pommier, « Vers une architecture urbaine : la trajectoire de Bernard Huet ». Thèses de doctorat en Architecture, Université de Paris 8, 2010. Page 331.



Figure n°89. 948 W 12 Projet urbain d'Amiens aux abords de la cathédrale 1993 [AMCA]

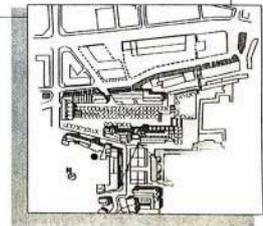


Figure n°90. 948 W 12 Projet urbain d'Amiens aux abords de la cathédrale 1993 [AMCA]

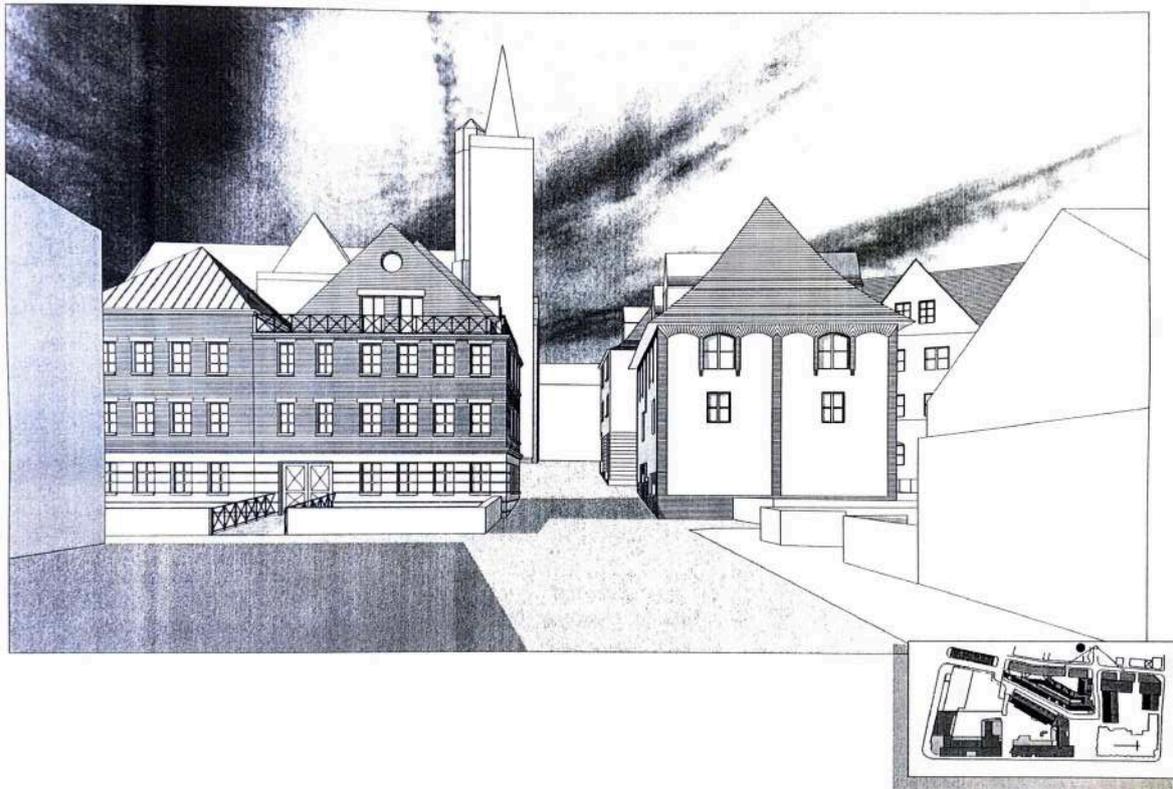


Figure n°91. 948 W 12 Projet urbain d'Amiens aux abords de la cathédrale 1993 [AMCA]

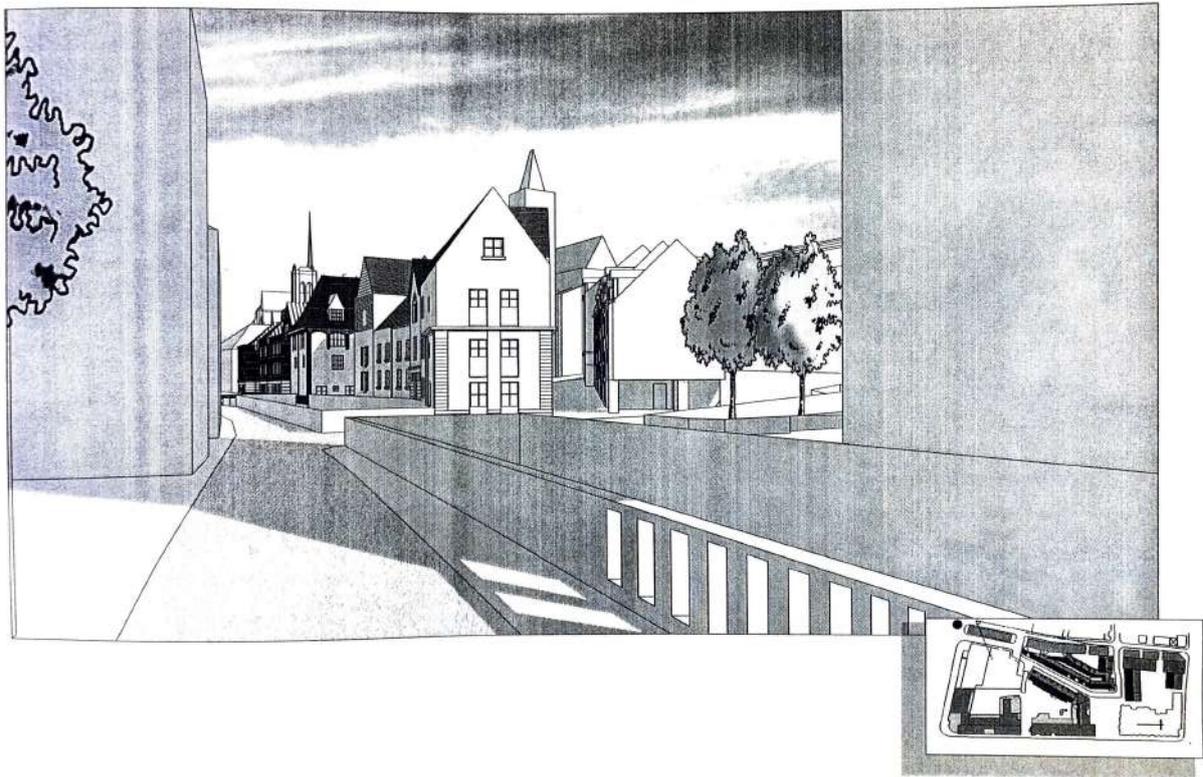


Figure n°92. 948 W 12 Projet urbain d'Amiens aux abords de la cathédrale 1993 [AMCA]

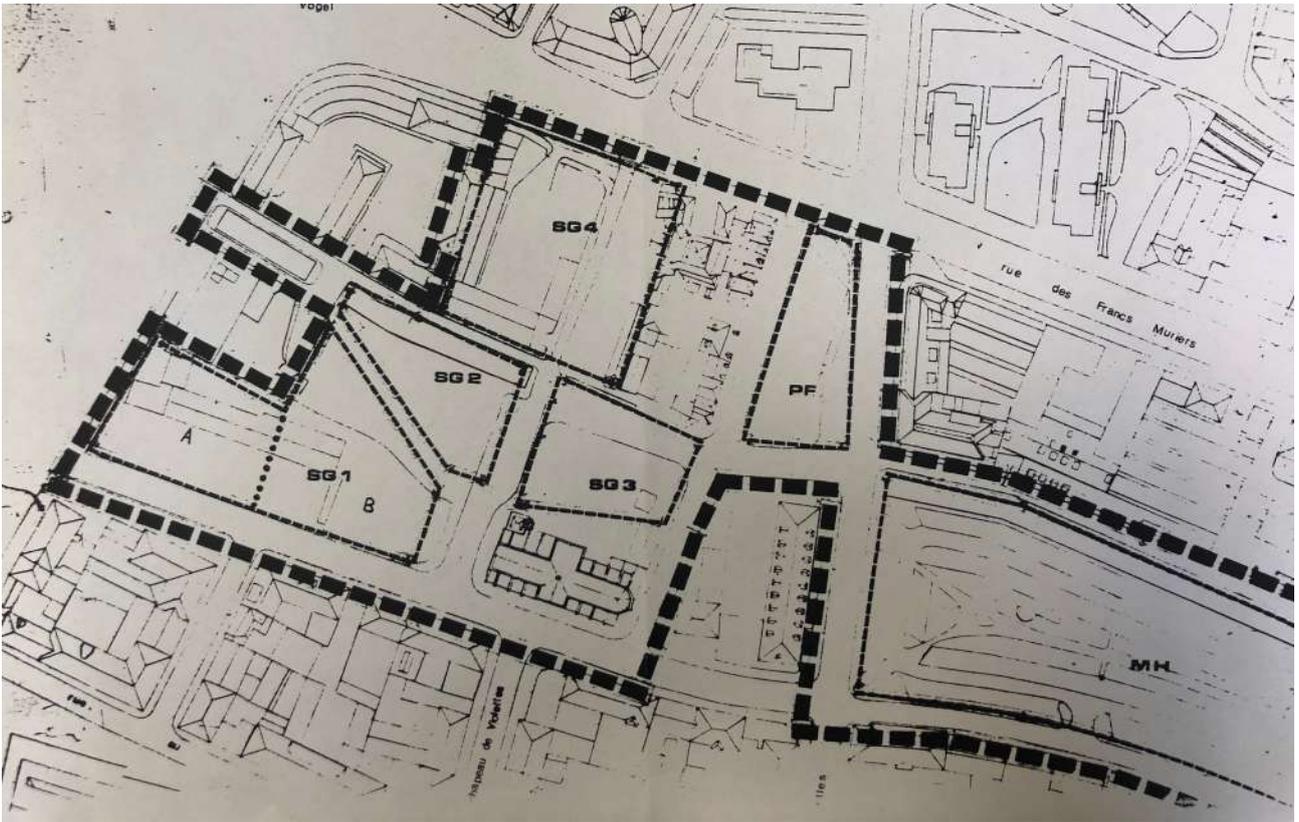


Figure n°93. 948 W 12 Projet urbain d'Amiens aux abords de la cathédrale 1993 [AMCA]



Figure n°94. Archives municipales, bibliothèque d'Amiens métropoles/ bibliothèque Louis Aragon, plan de reconstruction et d'aménagement, PI 3200.

Métiers + âge :

Questions :	favorable	Défavorable	Neutre	Réponses	Demandes
1.Êtes-vous intéressé par les questions concernant l'architecture et l'aménagement des villes ?					
2.Êtes-vous intéressé par l'architecture de la ville d'Amiens ?					
3.Pensez-vous que ça serait plus favorable s'il y avait une architecture traditionnelle pour les abords de la ville ?					
4. Que pensez-vous de l'aménagement des abords de la cathédrale ?					
5. Est-ce que le centre-ville est bien relié avec le quartier Saint-Leu ?					
6. Sur une échelle de 1 à 10, quelle note donneriez-vous pour l'architecture d'Amiens ?					
7. Est-ce que l'architecture autour du parvis vous plaît ?					

8.Selon vous, si l'architecture du parvis était fermée par des arcades traditionnelles, est-ce que ça serait mieux ?					
9.Dans le quartier où vous vivez dans Amiens, l'architecture correspond-elle à vos goûts ?					
10. Que pensez-vous de l'architecture de ces dernières années à Amiens ?					

11. un projet de l'architecte Rob Krier a été présenté pour la reconstruction des abords de la cathédrale. Vous souvenez-vous de lui ? Connaissez-vous ce projet ?					
12. Si oui, quel était votre point de vue sur ce projet ?					

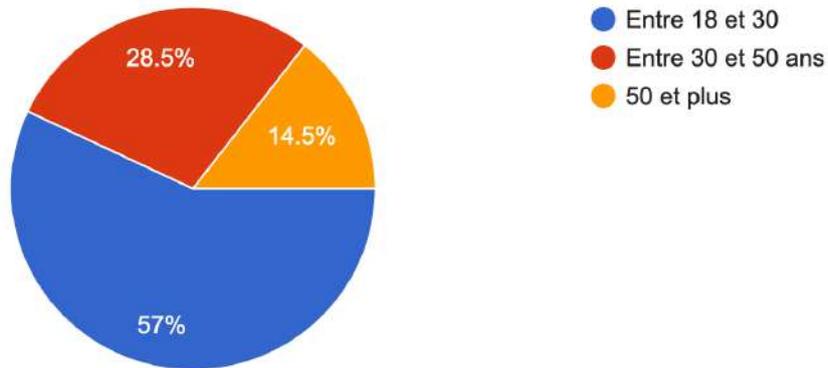
13. Connaissez-vous les architectes de votre ville ?					
--	--	--	--	--	--

NB: S'il vous plaît ne cherchez pas des réponses sur internet !

Figure n°98. Sondage, 2019.

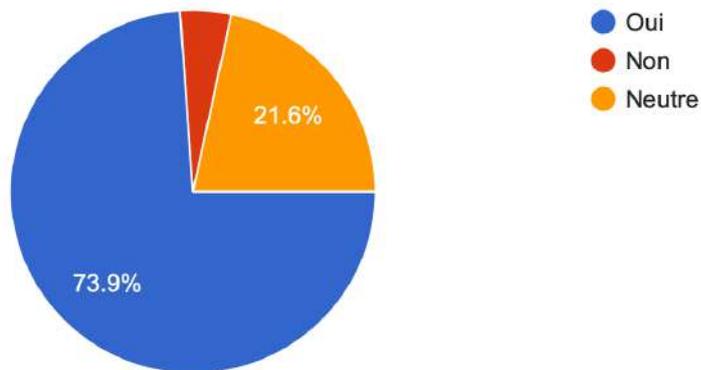
Catégorie d'âge

200 responses



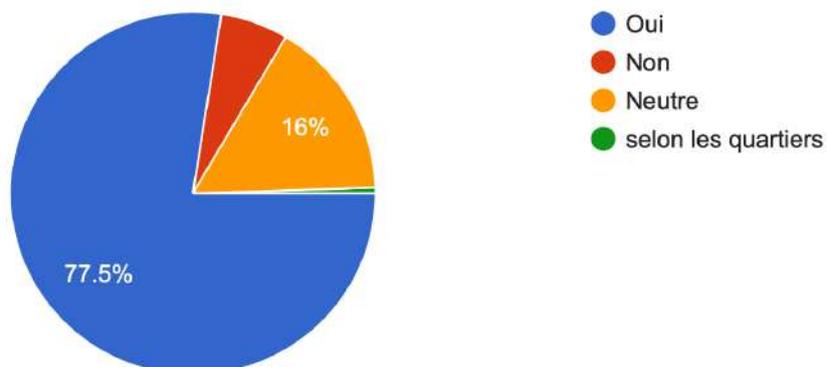
1. Êtes-vous intéressé par l'architecture et l'aménagement des villes ?

199 responses



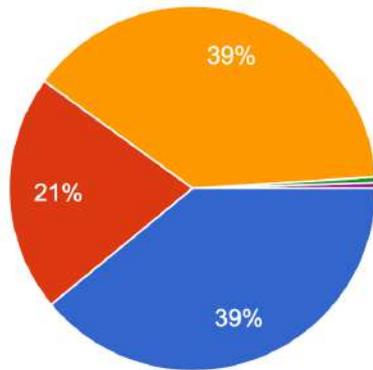
2. Êtes-vous intéressé par l'architecture de la ville d'Amiens ?

200 responses



3. Pensez-vous que ça serait plus favorable s'il y avait une architecture traditionnelle pour les abords de la ville ?

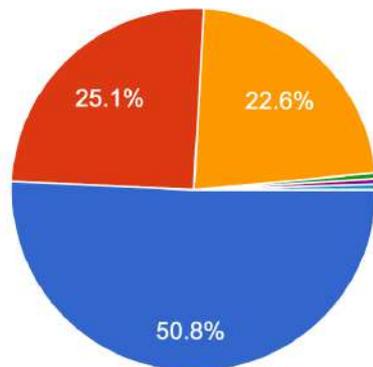
200 responses



- Oui
- Non
- Neutre
- Qu'est ce qu'une architecture traditionnelle ? Le problème n'est pas par la concentration de grandes enseignes, mais le déclin du commerce de proximité.
- Pas forcément, l'architecture doit pouvoir évoluer !

4. Que pensez-vous de l'aménagement des abords de la cathédrale ?

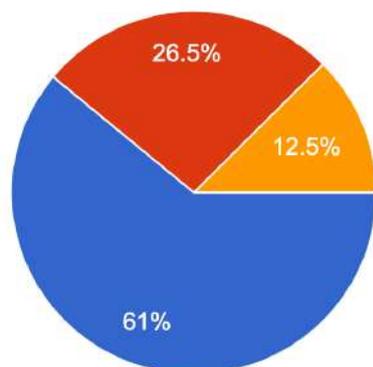
199 responses



- Favorable
- Défavorable
- Neutre
- Belle espaces, pour piéton !
- Manque de bancs
- Favorable dans l'ensemble, sauf pour le pignon du centre d'interprétation du patrimoine et des maisons individuelles le long du centre (trop pastiche).

5. Est-ce que le centre-ville est bien relié avec le quartier Saint-Leu ?

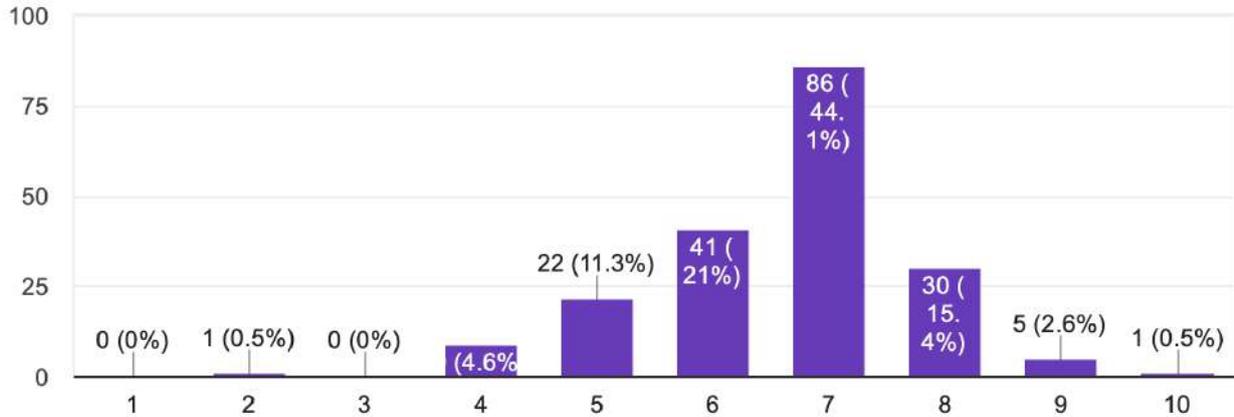
200 responses



- Oui
- Non
- Neutre

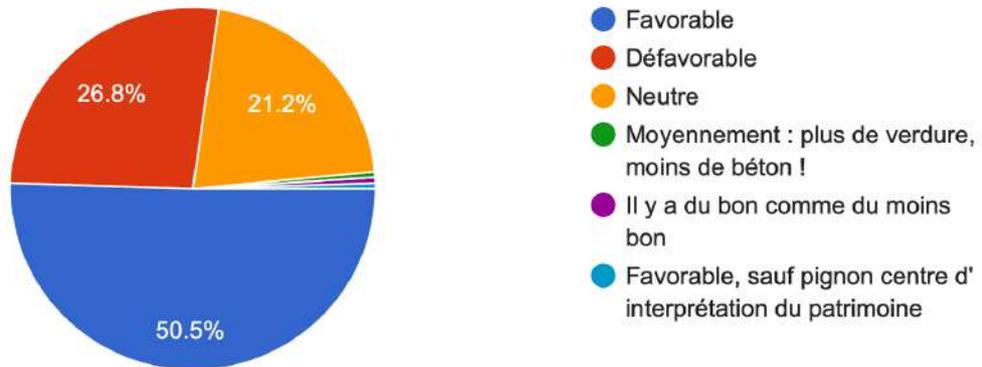
6. Sur une échelle de 1 à 10, quelle note donneriez-vous pour l'architecture d'Amiens ?

195 responses



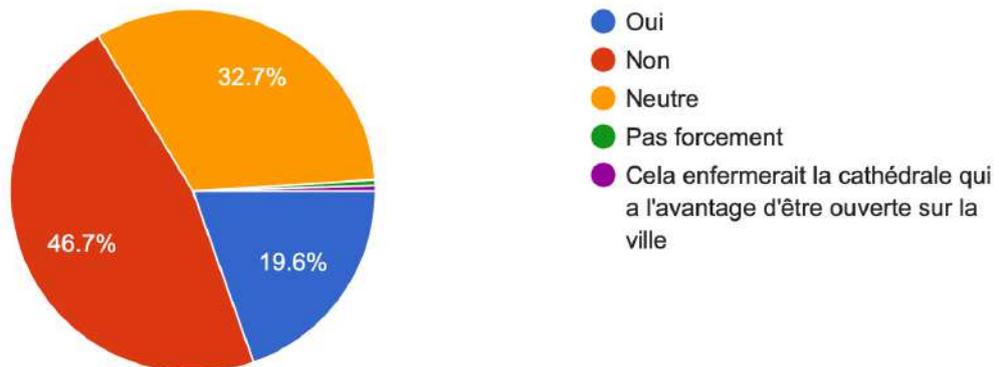
7. Est-ce que l'architecture autour du parvis vous plaît ?

198 responses



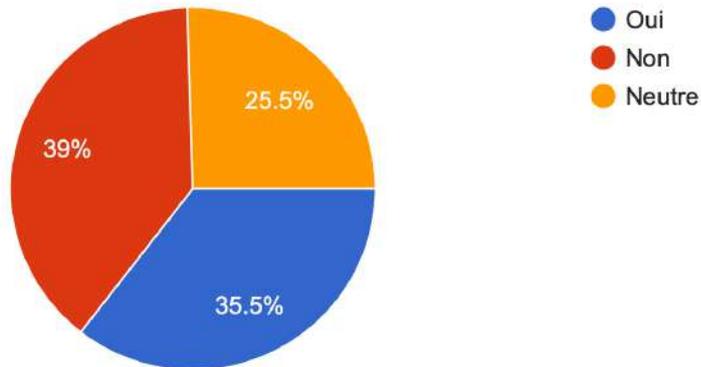
8. Selon vous, si l'architecture du parvis était fermée par des arcades traditionnelles, est-ce que ça serait mieux ?

199 responses



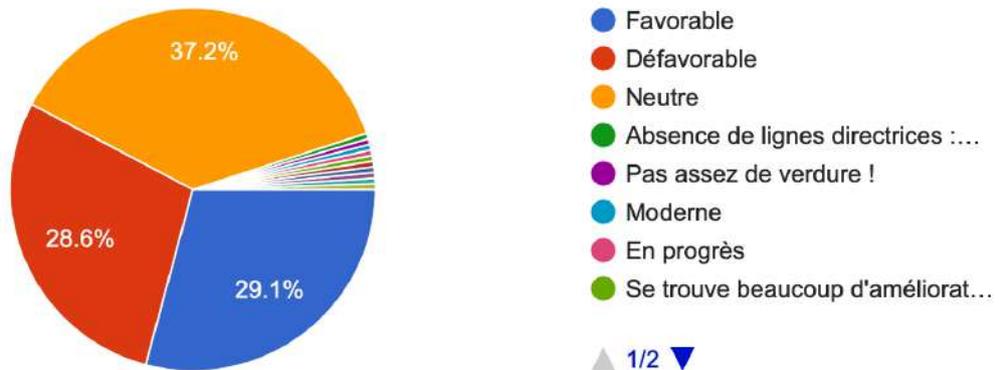
9. Dans le quartier où vous vivez dans Amiens, l'architecture correspond- elle à vos goûts ?

200 responses



10. Que pensez-vous de l'architecture de ces dernières années à Amiens ?

199 responses



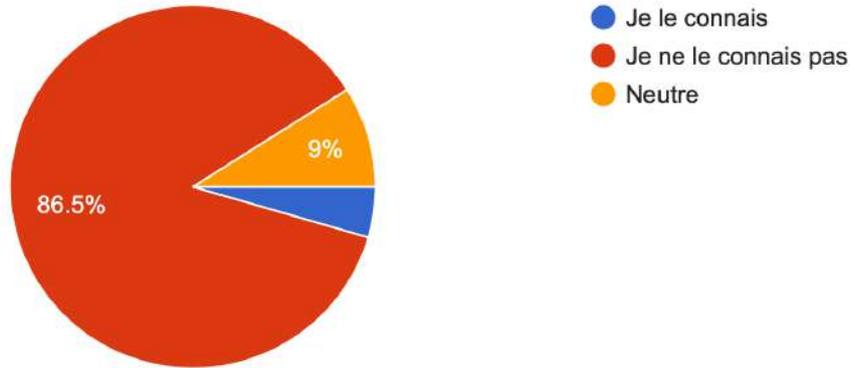
▲ 1/2 ▼

- Pas trop du bou / du mauvais
- Trop d'appartements
- Pas très harmonieuse
- mitigé pour la Z.A.C Cathédrale ; négatif pour la place au Beurre ; négatif pour Les Halles, plutôt positif pour le parvis
- Pas terrible !

▲ 2/2 ▼

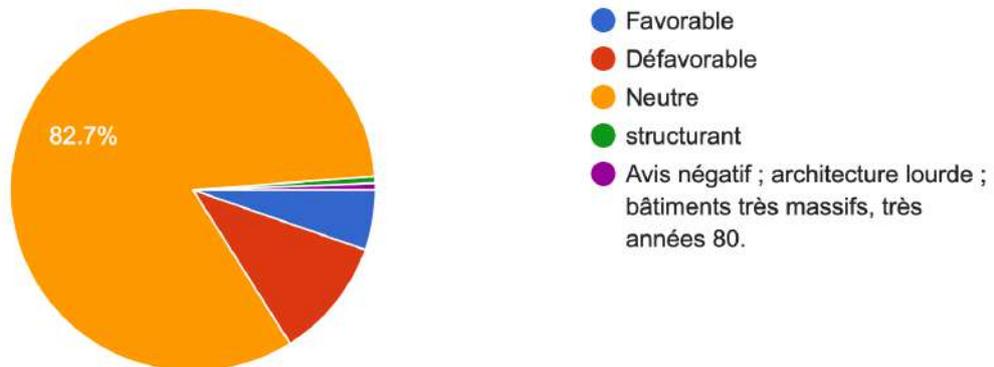
11. un projet de l'architecte Rob Krier a été présenté pour la reconstruction des abords de la cat...e lui ? Connaissez-vous ce projet ?

200 responses



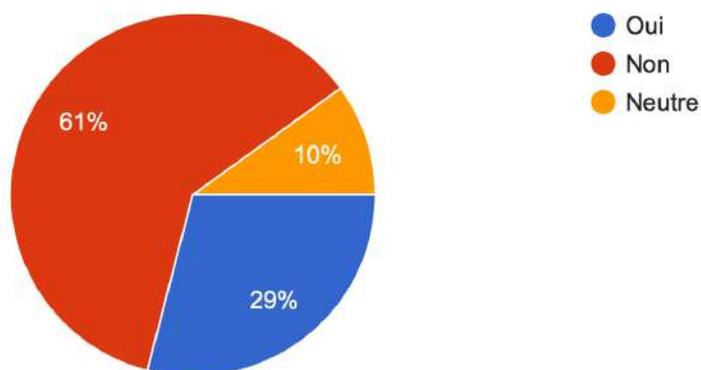
12. Si oui, quel était votre point de vue sur ce projet ?

168 responses



13. Connaissez-vous les architectes de votre ville ?

200 responses



Entretien

Fayez Mahbouba, *Entretien avec Rob Krier*, Berlin, 14 Janvier 2018, (1h, 21 minutes).

1 - Rob Krier et Amiens, un premier entretien :

« Le responsable de ce projet était le responsable de l'urbanisme et de l'architecture à Amiens. Monsieur Deligners était professeur à Lille et il était au début du projet. Dans ce temps là, moi j'avais une chaire à l'université de Vienne, et un beau jour, à travers l'ambassade française, quelqu'un m'a appelé pour savoir si j'avais de l'intérêt à un sujet d'urbanisme en France, et c'était Monsieur Deligners qui était venu me voir, il avait des connaissances sur mes recherches en urbanisme, et il m'a demandé si j'avais envie de participer à un concours international, et par miracle j'ai gagné. Un membre du jury était important pour la décision : Monsieur Bernard Huet, professeur à l'école d'architecture dans le vingtième arrondissement de Paris, au niveau de l'urbanisme. Il a surtout incité la Mairie à se pencher sur un urbanisme classique et non pas sur un urbanisme moderniste. Le départ était en principe formidable : le maire, Monsieur Lamps, a soutenu cette philosophie et son délégué Deligners, responsable de l'urbanisme, a soutenu aussi cette philosophie et on a eu pendant quatre ans un écho formidable. Le projet a évolué et la construction était prête à débiter, mais les élections de 1988 ont été un échec pour le parti socialiste et le parti communiste. Monsieur Lamps était communiste et M. Deligners était du parti socialiste, donc la Picardie d'après guerre a subi l'échec politique et quand M. de Robien (qui était de droite) a gagné l'élection, il a voulu transformer mon projet vers un urbanisme moderniste. Le projet aurait pu être un grand projet de reconstruction. Exemple en France à tel point qu'il a suscité même l'intérêt du président de la République : Mitterrand est venu à une de nos réunions pour étudier le projet et également car le gouvernement français subventionnait cette reconstruction. Même Mitterrand a compris qu'on ne pouvait pas construire quelque chose de moderniste devant la cathédrale. Toutes nos rencontres se sont déroulées à Paris dans les bureaux de l'Unesco, et se sont donc toujours déroulées dans le cadre du projet. »

« Le projet aurait pu être un grand projet de reconstruction. Exemple en France à tel point qu'il a suscité même l'intérêt du président de la République : Mitterrand est venu à une de nos réunions pour étudier le projet et également car le gouvernement français subventionnait cette reconstruction. Même Mitterrand a compris qu'on ne pouvait pas construire quelque chose de moderniste devant la cathédrale. Toutes nos rencontres se sont déroulées à Paris dans les bureaux de l'Unesco, et se sont donc toujours déroulées dans le cadre du projet. »

2- Quelles étaient les caractéristiques architecturales à Amiens avant la deuxième guerre mondiale ?

« Amiens médiéval a disparu au travers des deux guerres mondiales. Les deux gares faites par les allemands durant la deuxième guerre mondiale ont été très importantes, mais comme les américains ont voulu chasser les allemands, ils ont continué de détruire la ville. Un des aspects presque dramatique du plan de reconstruction d'Amiens, était un plan dessiné sous le régime allemand. Le parvis de la cathédrale n'a jamais trouvé une forme propre, toutes ses formes sont des formes au hasard tout comme les bâtiments qui se trouvent tout autour. La trame des routes n'a pas été construite à l'identique, Monsieur Dufau a changé les rues. Naturellement ils ont changé la trame des rues pour les rendre plus larges et pour un trafic plus commode, mais c'est un aspect que moi je trouve ridicule. »

3- La reconstruction a-t-elle gardé les éléments architecturaux précédents ? Sinon, quels ont été ces changements ?

« D'après ma philosophie, la reconstruction d'une ville médiévale ne peut se faire qu'à l'identique, sur les parcelles originales. Imaginez à Paris s'ils avaient changé les trames des rues dans les quartiers! Alors toute l'histoire de Paris serait morte. Dans le cas d'Amiens tout ce qui est autour la cathédrale n'était rien, juste l'invention d'un architecte. Cette philosophie de reconstruire des villes détruites en France ne concerne pas seulement la ville d'Amiens. Il y avait un grand nombre de villes détruites pendant la guerre qui ont été reconstruites d'une façon économique, car l'économie n'était pas très forte. Le parvis est toujours dans la même situation qu'à mon époque, c'est un désastre pour l'environnement et naturellement un manque de respect contre ce monument formidable. »

4- Pourquoi votre projet a-t-il été abrogé ?

« Le parvis est simplement l'endroit devant la cathédrale, et le quartier tout autour bouche la vue de la cathédrale. Les cathédrales en France n'ont jamais été sujet de *Land Mark* dans le tissu urbain, et elles n'ont jamais été ouvertes sur des grandes rues ou boulevards, mais sont toujours cachées à l'intérieur. C'est la nécessité de la ville moyenâgeuse qui était très serrée et bouchée. Moi j'ai adopté ce style, naturellement il y a des rues qui débouchent sur la cathédrale, mais elles ne sont pas totalement ouvertes. La base de ma philosophie était de créer un quartier très intime et très serré autour de la cathédrale, comme vous en aviez au Moyen-âge. C'est à dire que la cathédrale est tellement monumentale qu'elle apparaît toujours, mais elle se découvre seulement dans toute sa qualité et son détail lorsque l'on arrive sur la place. Moi, dans l'architecture j'ai bien fermé la place avec des portiques pour cacher un peu et pour rendre la surprise plus importante. J'ai fait des tracés qui conduisent directement sur le parvis, mais avec des clôtures d'arcades et des portiques qui rendaient la surprise plus grande en tombant sur le parvis lui-même. J'ai réutilisé le tracé des routes du Moyen-âge qui menaient à la cathédrale avec un effet de surprise. Et cette autre petite rue qui débutait dans le quartier Saint-Leu tombait directement sur la cathédrale, mais avec quelques

détours et des objets qui cachaient la vue, et le pont de Saint-Leu reprenait également le système du Pont de Vecchio à Florence. »

5- Quels sont les points forts du projet Krier, à quoi ressemblerait Amiens aujourd'hui, si le projet Krier avait vu le jour ?

« La guerre et la reconstruction d'après-guerre a fini par causer de grands vides dans la ville d'Amiens, autour de la cathédrale, notamment entre la cathédrale et l'église Saint Germain, et dans le quartier de Saint-Leu. Le principal but de mon projet était de reconstruire ce tissu urbain de façon à combler ces vides et de renouer avec les fragments d'architecture afin de faire disparaître ses blessures. Le projet était un exemple très rare parce que nulle part en France vous ne pourrez trouver une reconstruction pareille : le projet Krier était le premier exemple à refaire la ville d'une façon classique. Il était le premier exemple d'une reconstruction parfaite d'un centre ville. Il y a un petit exemple que j'ai vécu cette semaine en passant par une ville allemande du nom de Bamberg. Cette ville a eu la chance de ne pas avoir été détruite pendant la guerre. Elle est aujourd'hui un bijou, une des villes les plus jolies de tout le pays et naturellement elle attire les gens. C'est une ville moyenâgeuse absolument intacte. Maintenant il y a beaucoup de tourisme et ça, c'est un aspect un peu particulier. Ça me fait plaisir que les gens ait le goût de voir un endroit joli loin du modernisme. Alors si le projet Krier avait été retenu, certainement qu'Amiens serait maintenant plus touristique et que cela aurait des reflets économiques. »

6- Dans quel contexte historique, sociologique, sociétal, avez-vous élaboré le projet ? Ce contexte a-t-il eu un impact dans votre travail ?

« Amiens est un cas particulier qui n'existe plus, et la trame de reconstruction de ses rues a été faite sous le régime nazi pendant les années quarante. Si on étudie un peu le plan d'Amiens on voit encore des tracés des rues qui font des îlots. La reconstruction d'après-guerre a effacé la trame historique des rues et a fait un nouvel îlot où les vieilles rues de l'intérieur sont restées des fragments. Donc la ville moyenâgeuse d'Amiens n'existe plus. Il y a naturellement des petits endroits qui sont restés intacts, mais ils sont rares. Lors de mon invitation à ce concours, c'était la première rencontre avec la ville et la cathédrale. Je vous ai raconté mon histoire sentimentale avec les cathédrales gothiques en France, née lors d'un relevé que j'ai fait en tant qu'étudiant à Auxerre sur la cathédrale Saint-Étienne. Durant les quelques années de ce relevé à grande échelle, on a pris avec un ami des milliers des mesures. Sur la base de ces recherches, continuées des dizaines années après, j'ai effectué des recherche dans le domaine de l'architecture. Donc l'art gothique en France a été pour moi comme une base de mon éducation architecturale, et de tomber un jour sur un problème au sujet d'une cathédrale comme ce projet de concours au sujet de la reconstruction de la ville d'Amiens a été pour moi d'un intérêt absolument unique et pour ne pas dire un choc dans ma carrière. Travailler dans un tissu aussi délicat que la reconstruction d'Amiens... Mais l'économie n'était pas à même d'en faire un chef d'oeuvre. Si j'ai une bonne mémoire, le financement américain qui a subventionné cette reconstruction était une des parts les plus importantes et a été fait pendant les années quarante. Pendant l'occupation allemande, un plan de reconstruction a été dressé sur une nouvelle trame de rues. On a conçu la reconstruction d'une façon brutale sans respecter les parcelles

médiévales, ni les trames des rues médiévales, ni l'architecture médiévale. Donc l'architecture d'Amiens d'après-guerre est relativement banale et sans intérêt architectural. Donc la première visite de la ville n'a pas été un grand événement : elle n'était pas un bijou d'architecture et les grandes trouées autour de la cathédrale produisaient naturellement un profond malaise pour un architecte et pour l'urbanisme. Comme j'avais envie de refaire ce tissu, j'ai essayé de prendre dans le plan de la ville tous les tracés qui étaient existants et qui conduisaient du quartier saint-Leu et du quartier nord vers la cathédrale, afin de créer un tissu intact. Un de mes professeurs d'urbanisme m'a dit que de faire un tissu urbain est comparable à réparer les trous dans un tapis : d'abord il faut choisir la même qualité de la laine, la même qualité de la couleur, la même qualité de la proportion des petits tissus : il faut se plier complètement aux techniques anciennes pour refaire ce tapis. L'urbanisme est très comparable à cela, il faut respecter les chaînes de la ville, il faut respecter la qualité architecturale, même en courant le danger de faire du faux médiéval. Par exemple reconstruire une maison médiévale en structure de bois est naturellement un faux par modernisme, ça n'existe plus aujourd'hui donc il faut se plier aux lois de l'artisanat médiéval. Je suis absolument contre la modernisation, toute ma philosophie est contre l'urbanisme moderne. Durant ma carrière et dans cet esprit de mon urbanisme traditionnel et de l'architecture classique artisanale tout cela était possible avec des budgets normaux. La plupart de mes structures, de mes constructions sont des habitations sociales donc avec un petit budget. On peut faire une architecture extrêmement bien avec un petit budget. »

7- Dans une lettre vous m'avez dit que votre projet à Amiens était « L'expérience la plus fascinante dans votre carrière d'architecture et d'urbanisme devant cette cathédrale unique ». Qu'est-ce que le projet Krier a eu comme effet sur vous ?

« Pendant mes études, début des années soixante, avant de faire un premier projet d'architecture, je voulais étudier un bâtiment avec une haute complexité esthétique et j'ai décidé de me mesurer à une cathédrale en France, c'était la cathédrale Saint-Étienne à Auxerre. Pendant deux ans avec un ami, on a fait des relevés sur la cathédrale et à peu près vingt ans après j'ai approfondi mes études de proportions sur tout ce que j'avais relevé sur ce gigantesque monument architectural qui n'a jamais été fini complètement parce qu'une tour est tombée en ruine à plusieurs reprises. La première fois, elle est tombée et a provoqué un grand nombre de morts pendant cet accident, alors on a renforcé la tour en massif et on a essayé de la relever mais sans succès. La cathédrale est donc restée incomplète. Même de l'intérieur, elle a la qualité d'une cathédrale gothique, et quand j'ai reçu, par le biais de Monsieur Deligners, cette invitation pour entrer dans ce concours de travailler autour d'une cathédrale comme celle d'Amiens, c'était naturellement un événement spécial pour un architecte. A propos de ma préparation sur l'art gothique en France, on a décidé de faire des relevés sur la cathédrale parce que dans les archives de la bibliothèque nationale il n'y avait pas de documents sur cette cathédrale, et on a décidé de prendre ce monument comme étude. On a laissé tous les originaux dessinés sur des grands papiers à l'encre de Chine qu'on nous avait donnés à la bibliothèque nationale de Paris. Alors la cathédrale était le *Key point* avec les espaces tout autour. Ma première idée était naturellement de créer devant la cathédrale un parvis avec une architecture homogène monumentale naturellement, et l'espace tout autour avait une base géométrique de deux carrés avec la moitié des maisons tout autour. Donc l'exemple historique qui m'a séduit à cette

échelle géométrique était la place Saint-Marc à Venise, une place qui s'ouvre un peu sur l'église Saint-Marc. Il y a au fond de la place exactement les dimensions de la place que je voulais faire à Amiens. Donc j'avais en principe un exemple construit, bien que la hauteur des bâtiments avec l'église Saint-Marc n'offrait pas de parallèle ou de comparaison possible mais l'architecture du fond de cette place m'a donné la certitude qu'une place pareille pourrait se faire devant l'église. Mais l'aspect négatif « jolie petite maison historique », *new gothique*, *new roman*, cette architecture bourgeoise historique des petites maisons qui se trouve maintenant devant la cathédrale seraient cachés naturellement devant mon architecture et ça c'était un grand point critique pour les citoyens d'Amiens. De fait, les aspects critiques concernaient surtout la conception de cet espace réduit du parvis devant la cathédrale qui cache les petites maisons bourgeoises et qui cache également la maison de verre. Je ne suis plus allé à Amiens après la chute de mon projet, c'était une blessure tellement forte que je voulais plus voir ce qui se produisait là-bas. »

8- Quel est l'objectif du projet Krier, ses caractéristiques qu'on ne retrouve pas dans les autres projets ?

« J'ai étudié la situation des parvis devant les cathédrales de France, j'ai fait un voyage durant un mois dans toute la France, et vous trouvez presque partout le même problème : à savoir que l'on n'a jamais voulu reconstruire à l'identique le tissu moyenâgeux. Le seul petit endroit intact se trouve devant la cathédrale de Strasbourg. C'est une petite ruelle avec des maisons encore anciennes devant la cathédrale, mais tout autour, l'esprit moderniste de l'urbanisme a foncé, tout comme en France. À Paris on n'a rien fait heureusement, car c'était une idée de merde, devant la cathédrale de faire du modernisme. On a laissé la place ouverte. »

9- Quel est votre avis sur le projet retenu, quelles étaient ses spécificités, quels sont à votre avis les points positifs et les points négatifs ?

« J'ai pas visité Amiens après la reconstruction, mais le maire de Robien a voulu construire à côté de la cathédrale quelque chose comme le centre Pompidou, quelque chose de moderniste. Il a organisé un concours international et le premier prix a été un projet moderniste, alors j'ai alarmé l'Unesco et l'Unesco a défendu à la mairie d'Amiens de faire quoi que ce soit aux abords de la cathédrale. »

10- Après l'acceptation de votre projet, pourquoi le refus ?

« Ça c'est l'histoire... Le maire dans ce temps-là était Monsieur Lamps avec son délégué de l'urbanisme Monsieur Deligners. Ils m'ont donné la mission de dresser un projet après avoir gagné le concours. Alors j'ai continué le projet et ce projet a été soutenu par le maire et son délégué de l'urbanisme. Entre 1984 et 1988, tout le projet a été dessiné sur les plans et sur les maquettes mais rien n'a été exécuté. En 1988 il y a eu des élections, et avec la perte de l'élection de Monsieur Lamps et de Monsieur Deligners tout le projet a été supprimé, et Monsieur de Robien qui est devenu maire a arrêté absolument tout ce travail. Pour moi le drame pour ce projet s'est produit avec la perte des élections de Monsieur Lamps, puisque Monsieur de Robien a été complètement contre

mon projet. Après sa victoire à l'élection il a organisé un concours international d'urbanisme autour de la cathédrale, il s'agit surtout de l'endroit qui est autour de la cathédrale : les abords de la cathédrale. Il a voulu construire devant la cathédrale une architecture moderniste comme le centre Pompidou, mais moi j'ai alarmé l'Unesco qui a stoppé cette évolution, parce que l'Unesco soutenait financièrement le projet de reconstruction. Après l'arrêt de mon projet, naturellement j'ai été choqué. J'ai organisé une conférence de presse lors de l'abandon de mon projet pour exprimer ma révolte contre la tendance moderniste du nouveau maire. L'architecture est toujours sujette à des débats et divergences entre les idées philosophiques sur l'esthétique de l'urbanisme et de l'architecture. Ainsi, l'architecture et l'urbanisme sont toujours liés à la philosophie politique, c'est-à-dire que mon urbanisme qui est classique et qui est la base d'une composition urbaine de rues et de places, est complètement contraire à l'urbanisme moderniste qui ne prévoit en ville qu'une structure incohérente de bâtiments. J'ai vécu le même problème à Berlin avec le nouveau maire, exactement la même chose. »

11- Est-ce-que vous avez rencontré les habitants d'Amiens ? Quels étaient leurs points de vue ?

« Tous les rendez-vous qu'on a eus avec des habitants de la ville ont été plutôt calmes. Il y a eu des adversaires du projet mais il s'agissait seulement des habitants qui habitaient directement dans les petites maisons en face de la cathédrale, le reste de la population était d'accord pour faire quelque chose. La discussion se faisait surtout dans des cercles très intimes concernant l'architecture du parvis de la cathédrale. Donc c'est pour cela que dans mon projet j'ai fini par dessiner la clôture du parvis. Naturellement la chose la plus intéressante c'était de créer une ambiance architecturale intacte devant la cathédrale, et c'était sur ce point que la critique était la plus forte. »

